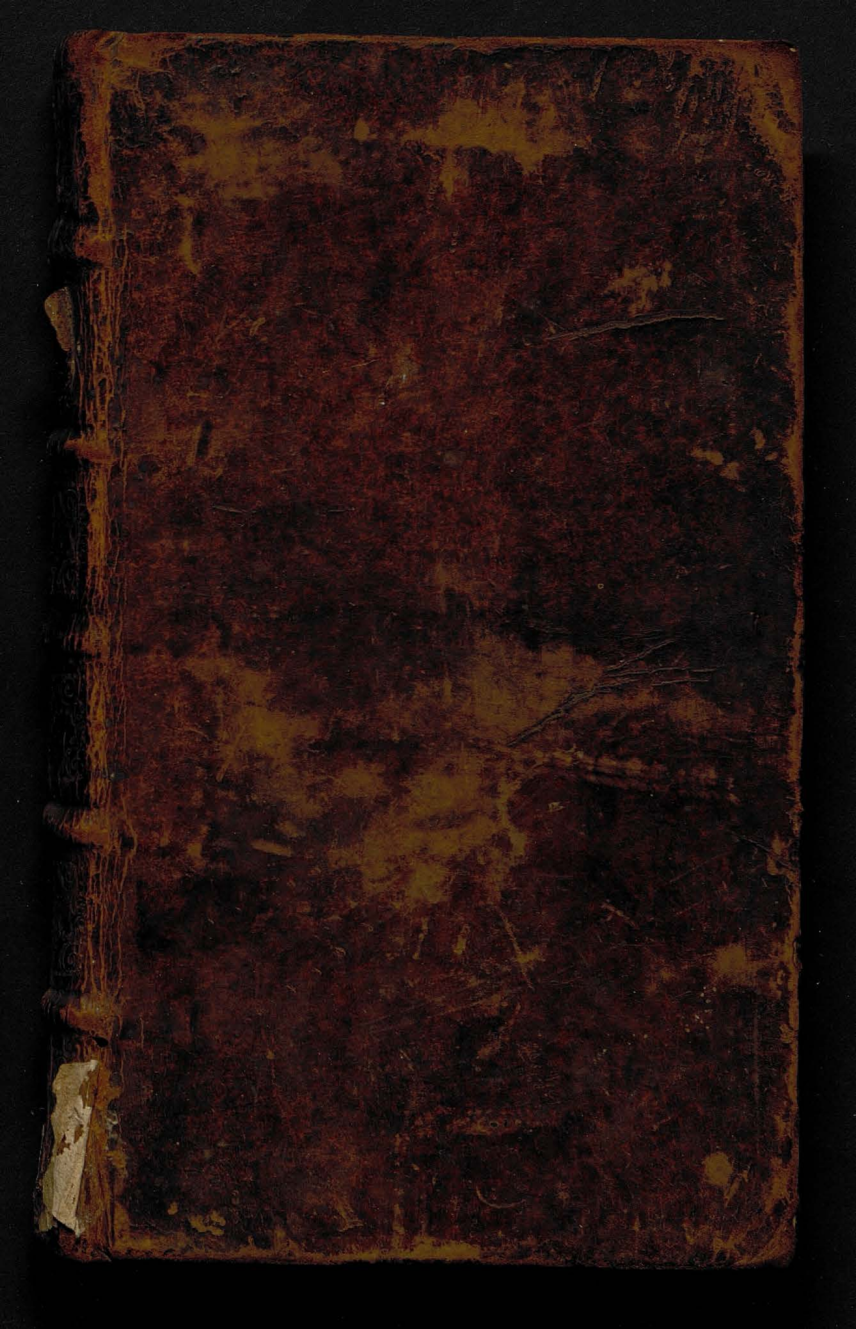
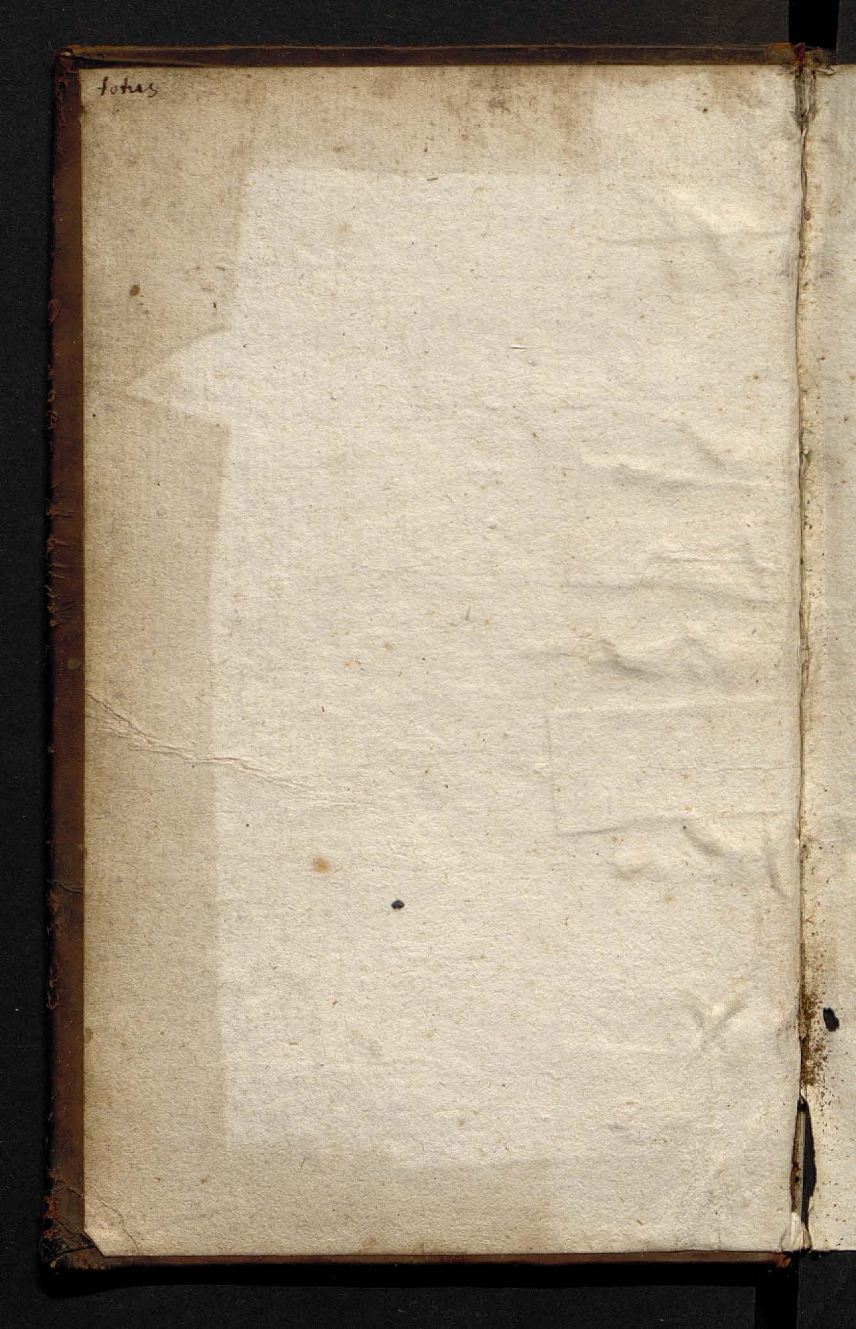
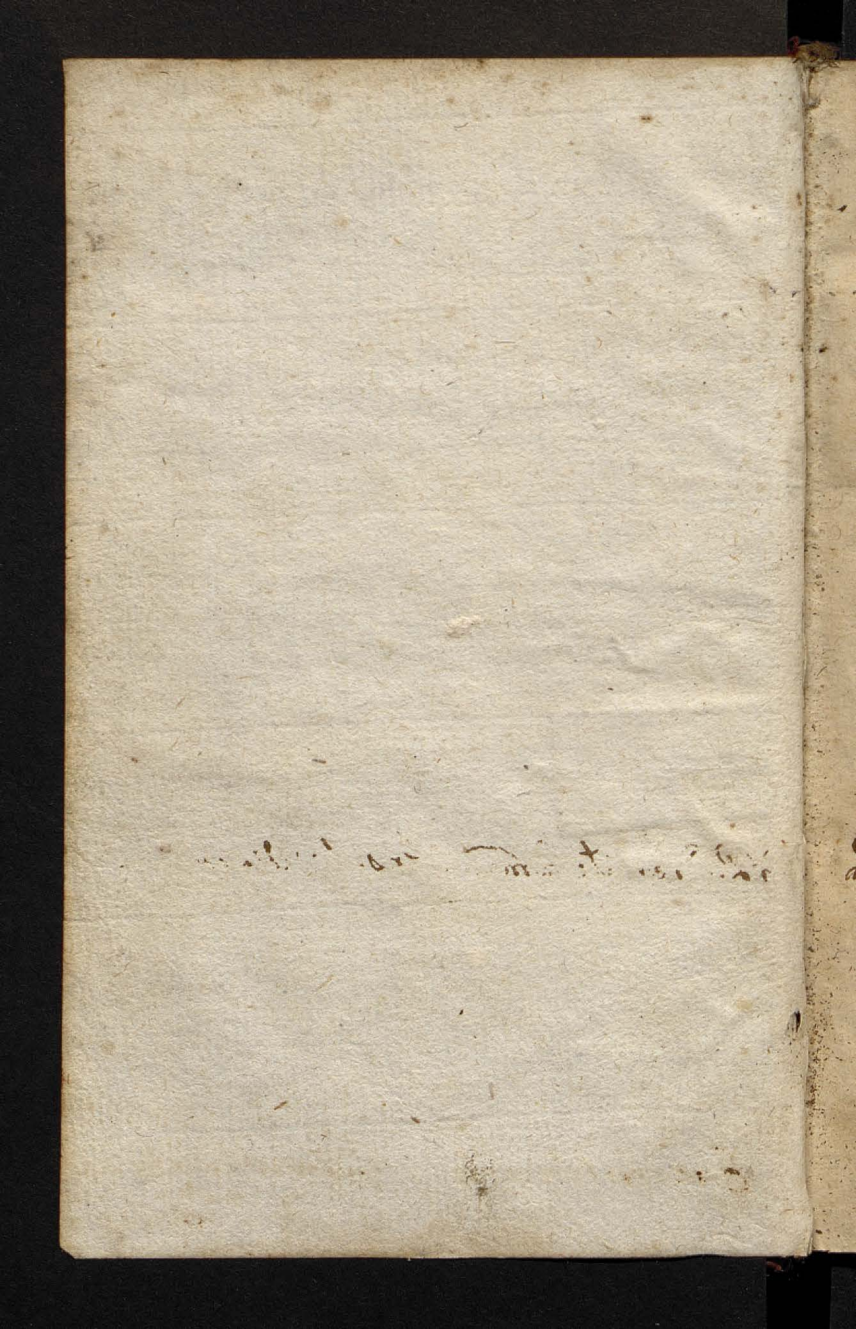



fotus



TRAITÉ
DE LA
MALADIE
VENERIENNE,

OU L'ON DONNE LE MOYEN
de la connoître dans tous ſes
degrez.

Avec une Méthode de la traiter plus ſûre & plus facile que la commune.

ET

La réſolution d'un grand nombre de Problêmes
tres-curieux ſur ces matieres.

Quatriéme Edition revûe & corrigée.

Par M. UCAY, Docteur en Medecine à Toulouſe.

A PARIS, rue de la Harpe.
Chez LAURENT D'HOURY, Imprimeur-Libraire
vis-à-vis la rue S. Severin, au St Eſprit.

MDCCXVIII.

Avec Privilege & Approbation.



PREFACE.

LES maladies Veneriennes survenues dans ces derniers siecles, soit par la dépravation des mœurs, soit par l'affoiblissement que la vie molle, & le choix des alimens trop délicats, ont causé dans le nemperament des humeurs, & dans la constitution des organes de nos corps, sont presentement si frequentes & si dangereuses, qu'une des principales études des Medecins, devroit être d'en reconnoître la veritable cause, & d'en chercher les remedes les plus convenables, en quoi il est d'autant plus difficile &

plus important de réuſſir, que ces maux ſe cachent & ſe déguiſent tres-ſouvent ſous diverſes formes, & que leur progrès s'étendant davantage par la corruption des principes de la generation, paſſe des peres aux enfans, non ſeulement ſous la forme ordinaire, comme il arrive lorſqu'un Verolé careſſe ſa femme avant que d'avoir été parfaitement gueri, mais encore ſous les apparences d'autres maladies, & ſur tout de la petite Verole aujourd'hui ſi commune, quoiqu'inconnue à Hippocrate, & tres-rare long-tems aprés ce Prince de la Medecine.

En effet, quoique la plûpart des hommes ne ſe plaignent aprés pluſieurs embraſſemens, d'aucune incommodité qui ait rapport à celles dont je parle,

il eſt à croire neanmoins qu'ils peuvent toujours s'être émûs d'une maniere à contracter dans leur ſang une alteration, qui n'étant pas capable de faire une impreſſion ſenſible ſur leurs fibres, ſera aſſez forte pour communiquer à l'enfant un levain qui ſe developera quand la chaleur du ſujet deviendra plus vigoureuſe.

Mais comme ſi nos Docteurs avoient honte de traiter un corps infecté de cette eſpece de lepre, ou qu'ils cruſſent que des frictions d'onguent mercuriel, pratiquées ſelon la methode generale, ſans avoir égard aux forces & aux diſpoſitions particulieres d'un malade, étoient ſuffiſantes pour le tirer d'affaire; ils en abandonnent tout le ſoin à des Chirurgiens, & à des Apoticaires, dont pluſieurs ſui-

vant aveuglement la même routine dans toutes ſortes de circonſtances, ſe trouvent d'ordinaire, aprés avoir inutilement tourmenté leur malade, embaraſſez par de fâcheux accidens qu'ils n'avoient pas prévûs, & qu'ils auroient évitez ſous la conduite d'un Medecin, qui joignant à l'uſage une exacte théorie de l'œconomie animale, ſçait rapporter tous les ſymptômes à leurs propres cauſes, & prendre de ſûres indications pour la cure.

Cependant les terribles changemens que ces frictions ont coutume de produire dans toute l'habitude, l'enflure prodigieuſe de la tête, l'inflammation du goſier, l'ulceration & la puanteur de la bouche, la ſuffocation enfin où le patient eſt à tout moment prêt de ſuc-

combber, ne lui reſtant de la ſenſibilité que pour éprouver les plus cruelles douleurs, demanderoient certainement toute l'application & toute la prudence des plus habiles pour le réchaper du danger, ſans attendre qu'ils ſoient appellez lorſque le mal eſt preſque deſeſperé.

D'ailleurs quand on conſiderera que beaucoup de ceux que le ſort a garantis du naufrage, reſtent pour toute leur vie goutteux, tremblans, impuiſſans, paralytiques, &c. & qu'il y a des climats, & des temparamens où l'on ſe purge de la Verole ſans retour & ſans ſuite, par les ſueurs, par les vomitifs, par les ſelles, par le travail, par de longues abſtinences, &c. on conviendra avec moi que la gloire de la

Medecine, & la compassion naturelle nous engagent tous à nous faire une methode moins perilleuse, & plus douce que la friction. J'en propose dans ce Livre une qui me paroît telle, il dépend d'un chacun de la suivre, ou d'en chercher une meilleure.

Ma conscience & le pur zele d'honorer ma Profession, sont les seuls motifs qui m'ont fait écrire, m'estimant assez recompensé de mes peines si par-là je donne occasion à des esprits plus éclairez & plus penetrans que le mien, de faire des découvertes qui enrichissent le plus noble des Arts, en diminuant parmi le genre humain, le nombre des malheureux.

TABLE
DES CHAPITRES
contenus dans ce Volume.

Fin de la Table des Chapitres.



TABLE DES PROBLEMES.

Fin de la Table des Problêmes.



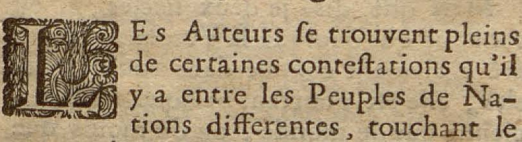
TRAITE



TRAITÉ DE LA MALADIE VENERIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Verole en general, de son nom, & de son origine.


LEs Auteurs se trouvent pleins de certaines contestations qu'il y a entre les Peuples de Nations differentes, touchant le nom & l'origine de cette maladie que nous appellons *Venerienne*; à cause qu'elle dérive du jeu de Venus, ou simplement *Verole*, par le rapport qu'on croit

Verole vient de Venus *ou de* Variolæ.

y avoir entre certaines puſtules qui paroiſſent en quelques Verolez, & celles de la petite Verole, appellée par les Medecins *Variolæ.* Quoiqu'il en ſoit, comme dans un mal auſſi dangereux, il ſe trouve ordinairement quelque choſe d'infame & de ſordide, chacun pour s'excuſer a voulu attribuer à ſon voiſin la ſource & l'origine de cette maladie ; d'où vient que les François, les Eſpagnols, les Italiens, & ainſi des autres, ſe font ſur ce ſujet de continuels reproches ; mais il me ſemble que ſi l'on conſidere qu'il y a deux cens ans ou davantage, qu'on a commencé de mouvoir ces queſtions, la preſcription ſur preſcription doit terminer ce procès, & acquerir à un chacun la proprieté inconteſtable de ce qu'il poſſede depuis deux ſiecles.

Procès ſur l'origine de la Verole entre les Nations, terminé par preſcription.

Mais que dis-je deux ſiecles, il eſt conſtant que quoique la Verole n'ait pas été également connue dans tous les ſiecles, elle eſt pourtant preſque auſſi ancienne que le monde, ou du moins que le commerce impur des hommes avec les femmes publiques & débauchées, ce qui a commencé avant Noé, lorſque le genre humain vint à ſe multiplier, comme on

La Verole eſt preſque auſſi ancienne que le monde.

Voyez le Problême XIII.

lit dans le sixiéme chap. de la Genese : *Omnia quippe caro corruperat viam suam super terram* ; d'où l'autorité, la raison & l'experience prouvent évidemment que la Verole a paru dès ce tems-là. *L'autorité l'assure.*

Car enfin nous pouvons dire, sans faire le Theologien, que Dieu ayant toujours eu en horreur le peché de fornication, il l'a aussi en tous les tems du monde fait suivre d'une infinité de malheurs, & de maux corporels, parmi lesquels on doit compter la Verole comme une suite de l'impureté, & l'appanage que Dieu promet aux débauchez, dans le 19 chapitre de l'Ecclesiastique : *Qui se jungit fornicariis erit nequam : putredo & vermes hæreditabunt illum.*

La raison le prouve.

La raison prouve encore l'antiquité de la Verole ; car s'il est vrai, comme on n'en peut pas douter, qu'aujourd'hui la Verole s'engendre de la corruption de plusieurs semences qui ont été mêlées dans une même matrice, l'on doit aussi croire qu'il en est arrivé de même à ces anciens débauchez, & qu'ils n'ont pas été plus exempts de la Verole que ceux de ce tems.

L'experience le confirme.

Or on ſçait que ſi une fille parfaitement ſaine & pucelle, ſi on veut; afin qu'il n'y ait pas aucun ſoupçon de mal venerien, ſe mêloit parmi une demi-douzaine de garçons auſſi ſains qu'elle, & ſe débauchoit tour à tour avec eux, ou les uns ou les autres auroient bientôt la Verole, & tous enſemble la contracteroient enfin par la repetitiou des actes veneriens.

On n'a que trop d'exemples de ces veritez, & on ne ſçait que rrop de malheurs qui ſont arrivez en des débauches de cette nature.

On lit pluſieurs de ces hiſtoires dans les Livres, & les perſonnes raiſonnables ne doutent plus que la Verole ne ſe produiſe de cette façon. Nous en donnerons la raiſon Phyſique en parlant de ſa cauſe, au Chapitre V.

Ce que nous venons de dire doit convaincre de fabuleux tout ce que certains Auteurs diſent ſur l'origine de la Verole, comme ceux qui la rapportent aux Aſtres: ceux qui la confondent avec la lepre des Anciens: ceux qui diſent qu'elle n'a commencé de paroître en Europe que durant la Guerre de

Naples, entre Charles VIII. & Alphonſe, & ainſi des autres. Je parlerai de cela dans les Problêmes que je donnerai dans la ſuite ſur un grand nombre de queſtions que l'on fait ſur la Verole.

V. Problême, 13 & 14.

La Verole eſt contagieuſe, parce que ſa cauſe eſt un ferment venimeux.

Il eſt vrai que ceux qui ont aujourd'hui la Verole, ne l'ont pas tous de cette façon ; la plûpart l'ont par ſucceſſion & communication de l'un à l'autre ; c'eſt une maladie contagieuſe dont le propre eſt de ſe communiquer, & de produire ſon ſemblable ; parce que ſa cauſe eſt un veritable ferment, & que la nature du ferment eſt de ſe multiplier à l'infini, d'où vient qu'il ne faudroit qu'un grain de ce ferment verolique pour infecter tout le monde, comme il ne faudroit qu'un grain de levain ordinaire pour reduire en ſa nature la pâte qu'on pourroit faire de tout le bled du monde. Je parlerai de ce ferment verolique dès que j'aurai donné une idée generale de la maladie Venerienne.

CHAPITRE II.

De la Verole, de sa description, & de ses symptomes en general.

COmme il n'y a point de plaisir à lire un Traité, lorsqu'on n'a pas une idée assez claire du sujet dont il s'agit ; j'ai crû qu'il ne falloit pas aller plus loin sans faire connoître ce que c'est que la Verole.

On ne peut défi-nir exac-tement la Verole.

Il est vrai qu'en ceci je ne puis pas suivre la methode qui veut, que pour faire connoître un sujet, il faut le définir, c'est-à-dire, en exprimer son essence & sa nature, par deux attributs qu'on appelle genre & difference ; parce que genre devant être celui qui contient immediatement l'espece, & qui la designe de plus prés, & cette difference devant être essentielle à la chose même qu'on définit, nous ne pouvons employer aucun de ces genres, la maladie n'en ayant que trois, qui sont intemperie, mauvaise conformation, & solution de continuité ; & nous

voyons que la Verole eſt tantôt avec l'un, & tantôt avec l'autre, ſouvent avec tous trois; mais on ne peut pas dire qu'il y en ait conſtamment un, comme l'intemperie que quelqus-uns ont voulu ſe trouver toujours avec la Verole; ce qu'on aura peine à ſe bien perſuader, ſi l'on conſidere que l'intemperie étant l'excès d'une ou de pluſieurs qualitez, on rencontre ſouvent des Verolez où l'on ſeroit bien en peine de dire quelle eſt cette qualité exceſſive. Et que dira-t-on de ceux qui gardent la Verole pendant dix ans ou davantage, ſans qu'il paroiſſe en eux la moindre lézion dans toutes les fonctions de leur corps?

Voyez le I. Problême.

Il eſt vrai que cette qualité exceſſive y pourroit être ſans qu'on la reconnût, & que le défaut de connoiſſance n'eſt pas un argument qui prouve qu'elle n'y eſt pas; mais la raiſon prouve certainement qu'il y a des cas où elle ne doit pas être, & lors même qu'elle y eſt; on ne doit pas conſiderer cette qualité comme principale & eſſentielle à la maladie, parce que la cauſe de la Verole étant un ferment venimeux, d'une na-

Le venin de la Verole n'est ni chaud ni froid.

ture toute singuliere ; ce venin, tout comme les autres, quoiqu'il ait quelqu'une de ces qualitez, qu'on appelle chaleur, froideur, secheresse & humidité, qui font la difference des temperamens dans l'Ecole, & que ces qualitez ne servent pas peu à son action ; ce n'est pas pourtant cela qui fait le caractere d'un tel venin ; ni l'effet qui resulte de l'action de ce venin ; non plus que l'effet du venin pestilentiel, de celui de la Vipere, de la Tarantule, des Araignées, & ainsi des autres, ne se peut rapporter à pas une de ces qualitez, comme cause principale, mais bien à une certaine disposition & proportion de parties inexpliquable, que les Anciens ont appellée qualité occulte, & les nouveaux Philosophes, arrangement des parties ; lequel arrangement de parties est d'autant plus singulier & essentiel à chaque ferment, que c'est cela seul qui le fait dire ferment, & qui le rend propre à changer en sa nature les autres corps de son espece, comme nous expliquerons dans le Chapitre V. où nous prouverons que la cause de la Verole est un veritable ferment.

On ne peut donc, à proprement parler, se servir du nom d'intemperie, pour définir la Verole, s'il est vrai qu'on peut avoir la Verole sans intemperie, ou que l'intemperie ne soit pas de l'essence de la Verole, comme je viens de le prouver; c'est pourquoi il faut se servir d'un terme qui soit superieur à celui d'intemperie.

Que si on dit que le temperament ne consiste qu'en la proportion des parties qui composent le corps, sans ces prétendues qualitez qu'on admet dans l'Ecole; & que par consequent l'intemperie doit être une disproportion de parties. Je répons que non seulement c'est une question à prouver, & qui n'est pas reçue de tous les Medecins; mais encore qu'en matiere de définition, on ne peut en bonne Philosophie, substituer le terme d'intemperie à celui de disproportion; la raison en est claire, car quoique dans l'opinion des nouveaux Philosophes, il n'y ait point d'intemperie sans disproportion de principes. Il y a pourtant disproportion de principes sans intemperie, comme dans la solution de continuité;

ainſi qu'il eſt aiſé de comprendre par la ſeule notion des tnrmes.

Quant à la difference, il faudroit la prendre de quelque choſe qui ſuivit immediatement ſon eſſence, c'eſt-à-dire, de quelque proprieté eſſentielle qui convint toujours à toute Verole, & à la ſeule Verole, & on ne trouve pas une telle difference, c'eſt pourquoi on ne ſçauroit en donner une définition reguliere.

Il ne faut pas même ſe perſuader que la deſcription qu'on va donner ſoit dans la derniere exactitude, parce que cela dépend d'un trop grand nombre de circonſtances, comme, par exemple, on n'y ſçauroit comprendre au juſte cette Verole qui demeure cachée dans le corps pendant long-tems, ſans donner aucun ſigne, & dont on parlera ailleurs. D'où vient que je ne blâme pas ceux qui pour ſe tirer d'affaires ne définiſſent pas la Verole, & ne laiſſent pas d'en donner un long Traité, prétendant avec raiſon qu'il importe fort peu de ſçavoir comment il faut définir la Verole, pourvû qu'on ſçache comment il la faut guerir parfaitement.

La Verole eſt une diſpoſition contre nature, contagieuſe par attouchement, cauſée par un ferment de même nature, provenu de la corruption des ſemences de diverſes perſonnes, reçues & retenues dans la matrice des femmes publiques, ſuivie d'un ou de pluſieurs de ces accidens, comme chaudepiſſe ou gonorrhée virulente, chancres, bubons ou poulains, cloux, tubercules, condylomes, verrues, pourreaux, nodus, glandes, douleurs, taches, puſtules, dartres, galles, ulceres, pourritue & carie des os ou des cartilages, chûte de cheveux, & pluſieurs autres qui proviennent de ceux-ci, ou qui peuvent être communs à d'autres maladies. *Deſcription de la Verole.*

Ce n'eſt pas que les premiers accidens que nous avons rapportez dans cette deſcription, ne puiſſent être joints à d'autres maladies, mais il faut remarquer que lorſqu'ils proviennent de la Verole, ils ont tous quelque choſe de ſingulier qui les fait reconnoître verolique, comme nous ferons voir aiſément lorſque nous en parlerons en particulier, ou que nous enſeignerons le

moyen de connoître la Verole.

Et comme la Verole ne manque pas d'attirer dans le corps presque une infinité d'autres maux, sans compter ceux de l'esprit, lesquels paroissent tour à tour dans une grande bizarrerie, en mille manieres differentes. Il y en a qui ont dit plaisamment que la Verole étoit le Prothée des maladies, & l'assemblage de tous les maux.

La Verole se peut dire l'assemblage de tous les maux.

CHAPITRE III.

De la division de la Verole.

Il n'y a qu'une sorte de Verole.

IL paroît par la description que j'ai donnée dans le Chapitre precedent, que je n'admets qu'une sorte de Verole, & je dis ici que ce qu'on appelle chaudepisse, chancre, bubon, ne sont point d'une nature differente de ce qu'on appelle grosse Verole, comme je le prouve par trois raisons incontestables.

La premiere est que la chaudepisse, aussi-bien que le chancre & le poulain, lorsqu'ils sont negligez ou mal

ſoignez, donnent infailliblement la groſſe Verole ; donc ils ſont tous d'une même nature.

La deuxiéme eſt que le même remede qui guerit la groſſe Verole, guerit auſſi les ſuſdits accidens, du moins en tout ce qu'ils ont de malin & de verolique.

Et la troiſiéme eſt, que ſouvent la groſſe Verole n'eſt qu'un aſſemblage de ces accidens, ce qu'on voit aſſez dans la pratique, & j'en donnerai la raiſon dans la ſuite.

Il n'y a donc aucune difference eſſentielle entre les chaudepiſſes, chancres, bubons & la groſſe Verole, ni quant à la nature du mal, ni quant à la cauſe qui les produit, ni quant au remede ſpecifique.

Difference accidentelle en generale & particuliere.

Il y a pourtant une difference accidentelle qui conſiſte en ce que la groſſe Verole occupe generalement tout le corps, à cauſe que la maſſe du ſang eſt infectée ; c'eſt pourquoi on la peut appeller univerſelle : Et que la chaudepiſſe, le chancre & le bubon n'occupent qu'une ſeule partie, ſoit parce que le ferment verolique n'a pas été porté

plus loin depuis qu'il a été communiqué, ſoit qu'il ait été expulſé par la force de la nature, par maniere de criſe imparfaite, comme on voit dans les bubons, ou enfin par quelque autre accident, & c'eſt pour cela qu'on peut appeller cette Verole particuliere.

Dans laquelle il y a même une difference notable, quant à la maniere de ſe ſervir du remede ſpecifique, & à quelques autres circonſtances qu'il faut obſerver dans la pratique, comme je ferai voir au Chapitre de la methode de guerir l'un & l'autre.

Il faut encore remarquer qu'il y a une autre ſorte de Verole particuliere, c'eſt à-dire, qui n'occupe qu'une partie du corps ; car il arrive ſouvent en pratique, qu'aprés avoir gueri la Verole univerſelle, il reſte encore du virus recoigné dans quelque partie du corps, comme dans la carie de quelque os, dans quelque nodus ou exoſtoze qui n'aura pû ſe diſſoudre par l'action du mercure, lorſque tout le reſte du corps aura été bien purifié, & qui par conſequent demande des remedes particuliers.

Bien que la Verole ſoit en tous toujours, & en tout tems la même, & qu'elle ait un remede ſpecifique, qui eſt le mercure, on ne ſçauroit pourtant la bien guerir que par hazard, ſi on ne fait quelque diſtinction entre les divers temperamens des perſonnes qui en ſont attaquées, & ſi on ne conſidere leur âge, leur ſexe, leur délicateſſe, & ſemblables circonſtances. *Obſervations pour la guerir.*

Car les hommes ſont ordinairement plus robuſtes, les femmes ſont plus délicates, plus humides; & leurs menſtrues doivent, quand on les veut traiter, faire prendre des meſures particulieres, que la raiſon & l'experience doivent apprendre, & dont nous donnerons quelque exemple dans le Chapitre de la cure. *Sur les hommes.* *Sur les femmes.*

Ceux qui ſont d'un temperament melancolique, ſont ordinairement plus difficiles à guerir, parce que leurs humeurs ſont plus rebelles & tenaces, & qu'ils abondent fort en acides, & ſouvent en humeurs auſteres, qui ſont pires que les autres. *Melancoliques.*

Les bilieux ſont faciles à émouvoir, il faut les rafraîchir, ou les échauffer *Bilieux.*

moins que tous les autres, évitant de trop irriter la bile.

Sanguins. Les ſanguins doivent être plus ſaignez que les autres, & les phlegmatiques plus deſſechez.

Enfans. Vieillards. Les enfans & les veillards, comme plus tendres & plus foibles, doivent être plus menagez; on ne donne pas le flux de bouche ni aux uns ni aux autres, ſur tout dans un âge fort tendre, ou décrepité.

Le Mercure ne doit pas être preparé d'une ſeule façon. C'eſt pour cette raiſon, & pour bien d'autres qui ſont aiſées à comprendre, que le mercure dont on ſe ſert à preſent pour la gueriſon de la Verole, ne doit pas toujours être préparé de la même façon, & je dirai en paſſant que celui qui ſe ſervira toujours du même, tombera dans de grands défauts, & ne guerira pas beaucoup de malades.

La Verole n'eſt pas une maladie aiguë. On pretend encore qu'il faut diſtinguer les tems ou les âges de la Verole; ſçavoir, ſon commencement, ſon augment, ſon état, & ſa déclinaiſon; mais comme ce n'eſt point ici une maladie aiguë, que d'ailleurs ces tems ne ſont pas déterminez également, & qu'ils n'ont pas un cours reglé, il eſt impoſſible

possible d'en pouvoir écrire juste.

Car, par exemple, il y en a qui portent la Verole dix ans & davantage, sans qu'elle paroisse, ou qu'elle fasse aucun ravage, & d'autres qui dans trois mois en sont presque pourris. Il y en a qui d'un chancre negligé ou mal soigné, seront deux ou trois ans sans avoir de marques de Verole, & d'autres qui dans six mois en seront tous couverts ; la chose dependant du plus ou moins d'activité du ferment verolique, dont ils sont infectez, & de leur bonne ou mauvaise disposition. Nous traiterons ces questions dans les Problêmes. En un mot, les tems sont si inégaux qu'il n'y a pas moyen de donner aucune regle fixe pour les connoître ; l'experience en cela étant le meilleur guide.

Le venin verolique n'est pas toujours également actif.

Je ne croi pas même qu'il soit fort important d'en écrire plus au long dans ce Chapitre, parce que le suivant qui va traiter des differens degrez de la Verole, vous éclaircira entierement de ce qu'il faut sçavoir pour juger en quel état est cette maladie.



CHAPITRE IV.

Des differens degrez de la Verole, & de son progrés.

La Verole se contracte en trois manieres.

Voyez le Problême XV.

POur bien éclaircir la matiere de ce Chapitre, il faut supposer que toutes les manieres de contracter la Verole, se réduisent à trois ; ou bien elle est originaire, c'est-à-dire, qu'on l'a contractée dans le ventre de la mere, ou bien on l'a contractée par le coit, ou bien par quelque autre attouchement exterieur, soit en couchant avec des Verolez, ou dans les linceuls où ils ayent sué, soit en buvant aprés eux, soit en tetant, ou donnant à teter, ou de quelqu'autre maniere semblable.

Le ferment verolique est acre & acide.

En deuxiéme lieu, il faut supposer jusqu'à ce que nous l'ayons prouvé dans le Chapitre suivant, que la cause de la Verole est un ferment acre & mordicant, qui tient sans doute de la nature de l'acide, c'est pourquoi il est propre à coaguler & épaissir les humeurs où il se mêle, sur tout le phlegme au-

quel il ſe mêle plus facilement qu'avec le reſte des humeurs, parce que dans le phlegme il y a naturellement de l'acide.

Le ferment verolique eſt plus ou moins actif, fixe ou volatile.

En troiſiéme lieu, il faut conſiderer que ce ferment eſt d'autant plus actif, qu'il a été plus exalté par une longue corruption, qu'il part d'un corps échauffé, & qu'il eſt reçu dans un autre fort échauffé, & au contraire qu'il eſt moins actif, & que par conſequent il opere plus lentement lorſqu'il a des conditions oppoſées ; ce ſont ces conditions qui rendent ce ferment plus ou moins fixe ou volatiſé.

Cela poſé, voici ſon progrès ordinaire : je commence de l'expliquer lorſqu'il eſt communiqué par le congrès, comme celui qui donne plus ſouvent la Verole.

Progrès de la Verole dans un exemple.

Si l'homme eſt verolé, il verſe dans la matrice de la femme une ſemence remplie de ce ferment verolique, lequel s'attache à ſes parties qui ſont naturellement diſpoſées à le recevoir, étant molaſſes, ſpongieuſes, & toutes parſemées de petites glandes preſque imperceptibles dans l'état naturel,

mais qui ſont à preſent aſſez connues aux Anatomiſtes, & qui quelquefois groſſiſſent aſſez pour ſe faire diſtinguer à des yeux mediocrement ſubtils ; ce ſont ces petites glandes qui s'imbibent facilement du ferment verolique, lequel s'y corrompt encore davantage, c'eſt-à-dire, y devient plus acre par le ſejour qu'il y fait, & parce qu'il tient de la nature de l'acide, il fige & coagule les liqueurs contenues dans ces petites glandes, d'où reſulte une petite tumeur dure avec douleur, qui eſt ce qu'on appelle Chancre ; & parce que la chaleur agite ce ferment, & que par là il devient plus acre, il ſe fait peu à peu une corroſion de ſubſtance, & il ſe forme un petit ulcere dont les bords reſtent encore durs, & cet ulcere s'augmentant peu à peu, c'eſt ce qu'on appelle ulcere chancreux, & que nous avons dit être une Verole particuliere, parce qu'elle n'occupe qu'une ſeule partie, ou ſi on veut, on peut dire que c'eſt le premier degré de la Verole, & la premiere démarche que fait le ferment verolique dans notre exemple.

Voyez le Problême XVI.

Tumeur chancreuſe.

Ulceres chancreux.

Verole particuliere.

Ce ferment qui ſe multiplie toujours,

corrompt les parties voiſines de cet ulcere, & ſur tout les liquides qui fermentent plus facilement, d'où vient que le ſang qui eſt porté par les arteres, pour la nourriture de ces parties, ſe charge de quelques particules de ce ferment, & s'en retournant par les veines, ſuivant les loix de la circulation, entraine ces particules de ferment dans la maſſe du ſang, laquelle en devient peu à peu aſſez chargée pour ſe fermenter & ſe corrompre, c'eſt-à-dire, devenir elle même un ferment verolique.

Premier degré de la Verole univerſelle.

Voilà comment d'un petit chancre qui n'étoit qu'une Verole particuliere, il s'en fait une Verole univerſelle.

Et cette maſſe de ſang peut être corrompue en mille manieres, ſuivant la force du ferment verolique, & le temperament de la perſonne,

Si le ferment eſt aſſez volatile, & la perſonne bilieuſe, il ſe fait une eſpece de turgence, c'eſt-à-dire, une agitation tumultueuſe, qui fait rouler les humeurs tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; & cela fait les douleurs vagues.

Douleurs vagues.

Laſſitudes, dégoût, foibleſſe, indigeſtion, ſuppreſſion des mois, & autres.

Si le ferment eſt plus fixe, & la perſonne melancolique, le ſang ſe fige & ſe coagule, & par conſequent ſon mouvement en devient inégal & plus lent, & cela cauſe les laſſitudes, le dégoût, le défaut des eſprits animaux; les alimens ſont mal cuits & mal diſtribuez, & la décharge des impuretez entierement troublée, il ſurvient une ſuppreſſion de menſtrues ou de flux hemorroïdal, & ainſi du reſte.

Cachexie.

Si le ferment eſt fort acide & la perſonne phlegmatique; ce ferment s'embaraſſe parmi le phlegme & la lymphe qu'il épaiſſit & rend viſqueux, d'où vient que le corps en devient refroidi, bouffi & blafâtre.

Veilles, Vapeurs, & autres.

Si la perſonne eſt ſanguine, il ſe fait des bouillonnemens inégaux dans les veines & dans les arteres, qui cauſent des inquiétudes, des veilles, des chaleurs & des vapeurs, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre, ainſi du reſte; chacun peut à preſent par ſon raiſonnement juger des ſuites de cette corruption de la maſſe du ſang, car on ne peut pas tout dire dans un petit écrit

2. degré.

Et c'eſt le deuxiéme degré de la Ve-

role, ou ſi on veut le premier de la Verole univerſelle.

Il eſt mal-aiſé que la maſſe du ſang reſte long-tems en cet état, ſans qu'elle faſſe des dépôts dans toutes les parties du corps qu'elle arroſe, & par où elle circule inceſſamment.

Et ces dépôts ſe font preſque toujours avec beaucoup d'inégalité ; car c'eſt une maxime conſtante dans l'œconomie admirable du corps, comme par tout ailleurs, que le plus fort l'emporte ſur le plus foible : la nature qui cherche toujours à ſe décharger lorſqu'elle eſt opprimée, bien qu'elle ait des voyes ordinaires pour expulſer les impuretez de la maſſe du ſang, ne prend pas toujours ces mêmes voyes, ſur tout quand elle ſe trouve dans un état violent.

C'eſt pourquoi ſi le ferment verolique n'eſt qu'en petite quantité dans la maſſe du ſang, la chaleur peut être capable de les pouſſer vers les glandes des Emonctoires, ce qui ſe fait plus facilement vers les parties baſſes, à cauſe du poids de la matiere ; & ainſi on voit ſurvenir aux aînes certaines tumeurs qu'on

Poulains. appelle bubons ou poulains ; quelquefois cette même matiere eſt portée vers les aiſſelles, & ſouvent vers les glandes du col, qui en deviennent fort enflécs, on voit même ſouvent des Verolez qui ſont tout parſemez de glandes, *Glandes,* & alors il y a lieu de croire que la lymphe & les vaiſſeaux lymphatiques ont part à cette décharge, puiſque ſuivant l'anatomie, la lymphe ne ſçauroit paſſer des arteres dans les vaiſſeaux lymphatiques, que par le moyen des glandes, au travers deſquelles elle ſe filtre.

Si le ferment eſt en plus grande quantité, la maſſe du ſang s'en décharge par ébullition ſur toute la peau, où l'on voit des taches qui ne ſont que des fumées veroliques un peu groſſieres, & *Taches.* arrêtées à la ſuperficie ; des puſtules qui s'ulcerent bien-tôt, & deviennent des chancres, ou des gales, tantôt grandes, tantôt petites, des dartres ; des cloux, des verrues, des pourreaux, ſuivant l'humeur qui prédomine.

Puſtules. Vlceres. Chancres. Dartres. Cloux. Verrues. Pourreaux.

Si le ſang exſude quelques ſeroſitez acres dans les eſpaces des muſcles, ces ſeroſitez en picquant leurs membranes, excitent

excitent des douleurs qui reſſemblent au rhumatiſme.

Si ces ſeroſitez coulent le long des membranes des nerfs ou du perioſte, elles excitent les douleurs fixes qui tourmentent ſi cruellement les Verolez. *Rhumatiſme.* *Douleurs fixes.*

Si ces ſeroſitez roulent dans les articulations, elles exciteront des douleurs de goute verolique. *Goute.*

Si ces ſeroſitez s'arrêtent à la racine des cheveux, elles les corrodent, & cela eſt cauſe de leur chûte. *Chûte de cheveux.*

Et voilà un autre degré de Verole. *Troiſiéme degré.*

Si ces ſeroſitez s'épaiſſiſſent, & ſe durciſſent le long des os, elles produiſent les nodus & les exoſtozes, ce qui fait encore un degré plus avancé. *Quatriéme degré.*

Si elles s'imbibent dans la ſubſtance des os, & penetrent juſques dans la moëlle, elles excitent des douleurs profondes dans la membrane qui enveloppe la moëlle, & par leur ſejour devenant plus acres, elles pourriſſent & rongent les os, ce qui arrive auſſi aux cartilages. *Douleurs profondes à la moëlle des os.* *Cinquiéme degré.*

Et voilà le dernier degré de la Verole. *Sixiéme degré.*

Il eſt vrai qu'il y en a un autre degré, qui eſt le pire de tous, parce

Septiéme degré & incurable. qu'il rend le mal incurable, & qu'il fait bien-tôt perir le malade, qui eſt lorſque la matiere verolique ſe jette ſur quelque partie noble, & la corrompt; car outre qu'on ne peut pas reparer la ſubſtance perdue, c'eſt que les mauvais accidens qui accompagnent cette Verole, & la condition de la partie noble affligée, ne permettent pas qu'on ſe ſerve du remede ſpecifique.

On voit donc qu'il y a autant de degrez de Verole, qu'elle fait de pas pour s'enraciner davantage, & qu'elle paſſe de la ſuperficie dans la maſſe du ſang, de là dans les chairs, des chairs dans les membranes, & des membranes dans les os.

La Verole paſſe ſouvent du premier degré au dernier, ſans paſſer par le milieu. Pourtant tous ces degrez de Verole que je viens de décrire, ne gardent pas toujours le même ordre; car bien ſouvent la Verole paſſe d'un degré dans un autre ſans qu'on s'en apperçoive, & l'on voit quelquefois des os cariez ſans avoir vû les autres accidens qui precedent la carie dans notre expoſition, & cela provient de quelques diſpoſitions particuliere du ferment, ou des parties

du corps, qui font que les unes resistent plus que les autres, & que le ferment s'arrête plutôt dans une partie que dans une autre ; c'est pourquoi on en doit plutôt juger par la disposition & l'état present du malade, & joindre la raison à l'experience.

Il est aisé par cet exemple de juger du progrès & des degrez de la Verole dans toute sortes d'autres exemples ; nous en décrirons encore quelques-uns qui serviront de regle pour les autres.

Progrès dans un autre exemple.

Je suppose qu'une femme publique ait la Verole, & quand même elle ne l'auroit pas, si elle a eu communication avec plusieurs hommes, le mêlange de tant de semences fait une telle corruption dans le tuyau de la matrice, que cela dégénere en veritable ferment verolique, comme nous expliquerons dans le Chapitre suivant.

Si donc en cet état il survient un autre homme, en s'échauffant par le coit, il entraînera quelques particules de ce ferment, lesquelles sejournant sur sa verge, ne manqueront pas d'y produire quelque chancre, de la même maniere que nous avons expliqué le

precedent, & qui aura à peu près le même progrès que celui-là.

Chaude-pisse, Ou bien si le ferment verolique qui est dans le tuyau de cette femme publique, s'est assez volatilisé, & que le conduit de la verge qui a été introduite soit assez ouvert, ce ferment étant agité, entrera dans ce conduit, & penetrera jusqu'à la petite caroncule qui empêche la sortie involontaire de la semence, de là jusques aux prostates & parastates, qui sont les reservoirs de la semence, & causera dans ces parties une inflammation & une acrimonie dans la semence qui la corrompra, & bien-tôt après un ulcere ou plusieurs dans les mêmes parties, si bien que la semence ainsi corrompue & fermentée sortira involontairement par des irritations continuelles, & c'est cet écoulement involontaire de semence qui fait le premier degré de Verole particuliere, qu'on appelle chaudepisse, & dans les suites gonorrhée; nous en traiterons exprés dans un Chapitre.

Pourquoi la Chaudepisse se peut por- Cette chaudepisse peut continuer aux uns plus long-tems, aux autres moins, sans donner la grosse Verole, à cause

de l'écoulement qui se fait de quelques autres liqueurs avec la semence qui lavent en quelque maniere les ulceres, & qui emportent une partie du ferment verolique qui est dans ces ulceres, & dilayent même le reste, d'où vient qu'il est pour lors un peu plus lent à operer; mais lorsque ce ferment s'est volatilisé par la chaleur, le sang qui passe par ces parties, entraîne peu à peu vers la masse du sang, autant de particules qu'il en faut pour la corrompre, de la même maniere que nous avons dit en parlant du chancre au commencement de ce Chapitre; & voilà la Verole universelle qui aura le même progrès que nous venons d'expliquer, sans qu'il soit besoin de le redire.

ter longtems sans donner la Verole universelle.

Verole universelle.

Si le ferment verolique étoit encore plus volatile, il penetreroit non seulement jusques aux vaisseaux seminaires, mais encore sans s'y arrêter, il passeroit dans les veines qui sont au voisinage, & s'attachant au sang, il le corromproit, & ce sang en corromproit d'autre, jusqu'à ce que toute la masse pourroit en être corrompue, & ainsi on auroit la Verole universelle sans

Se peut prendre au premier coup, sans signe precedent.

s'être avisé d'aucun accident precedent, ce qui surprend beaucoup, & qui trompe bien du monde.

Poulain survenu par maniere de crise.

Mais si la nature est robuste, avant que ce ferment soit fort multiplié dans la masse du sang, il en est separé par maniere de crise, & expulsé vers les glandes des aînes, où il survient un bubon ou poulain, ou quelquefois deux, quand la matiere est plus abondante.

Guerison de la Verole sans remedes, par avanture.

Il se peut faire que la chaleur seroit si forte, & le ferment si volatile, qu'il seroit expulsé par l'habitude du corps avec les sueurs, sans le secours d'aucun remede ; mais à dire le vrai, je croi qu'il y a bien peu de gens qui guerissent de la Verole à si bon marché ; & ce seroit être fort temeraire de se fier à une telle avanture.

Aprés ce que nous venons de dire, il n'est rien de plus aisé à comprendre que de quelque maniere qu'on contracte la Verole, elle fait à peu prés le même progrès, c'est-à-dire, que le ferment verolique agit peu à peu, commençant par l'endroit où il s'attache, se répandant insensiblement dans les

parties voiſines qu'il corrompt, & celles-là en corrompent d'autres, juſqu'à ce que tout le corps s'en trouve gâté, & ce corps en peut gâter une infinité d'autres, parce que les fermens n'ont pas de limites, comme je vas le faire voir dans la ſuite.

CHAPITRE V.

De la cauſe de la Verole, & de la nature du ferment verolique.

JUſques ici nous n'avons employé que le terme de ferment verolique, que nous avons ſuppoſé être la cauſe de la Verole, & je crois que je n'en pouvois pas prendre de plus propre pour donner une explication generale qui s'accordât avec toutes les opinions des Auteurs raiſonnables qui ont parlé de cette maladie ; je prétens même m'en ſervir dans les ſuites, par cette raiſon qu'on ne ſe trompera jamais en ſe ſervant de ce terme, pourvû qu'on n'y attache pas quelque idée extravagante, comme celle de qualité occulte, ou

d'agent de toute ſubſtance, dont les Anciens & les ignorans ſe ſervent fort utilement pour ſe ſortir d'affaires dans les queſtions un peu embaraſſées ; & encore par cette raiſon que tous ceux qui ſont prevenus de quelque autre ſentiment ſur ces matieres, ne demeureront pas d'accord, ſans le prouver, que la cauſe de la Verole ſoit un ſel plûtôt qu'un mercure, ou quelque autre principe, ou un veritable mixte dans lequel un ſel prédomine, & cependant perſonne ne peut conteſter que ce ne ſoit un ferment veritable, puiſqu'il en a toutes les qualitez, ce que je pretens juſtifier clairement dans ce Chapitre par des raiſons démonſtratives.

La cauſe de la Verole eſt un veritable ferment.

Ceci me paroît d'autant plus neceſſaire, que toutes les cauſes de maladies n'étant point des fermens, il eſt important de faire voir que celle-ci en eſt un. D'ailleurs je n'ai pas encore trouvé aucun Auteur qui ait défini, pas même bien diſtingué le veritable ferment ; car on donne fort improprement le nom de ferment à tout ce qui eſt capable d'exciter quelque efferveſcence. Il eſt vrai que Vanhelmont nous donne

une définition du ferment en general, des choses naturelles, en nous disant que c'est un Etre créé formel, qui n'est ni substance, ni accident, mais bien un Etre neutre, agissant comme une lumiere, un feu, un esprit aërien, une forme, &c. caché depuis le commencement du monde dans les lieux de sa Monarchie, c'est à dire, dans ses propres matrices, afin d'y pouvoir preparer, exciter & preceder les semences. * Mais outre que cette définition ne convient pas au ferment contre nature, tel qu'est la cause de la Verole, & à celui qui se produit tous les jours par le concours de plusieurs causes ; je ne pense pas que les Philosophes d'à present voulussent s'en accommoder.

Pour moi qui ne connois pas ces Etres neutres, & qui n'entend pas encore ce jargon, je laisse là ces sçavantes

* *Est autem fermentum ens creatum formale quod neque substantia neque accidens, sed neutrum, per modum lucis, ignis, magnalis, formarum, &c. conditum à mundi principio locis suæ Monarchiæ, ut semina præparet, excitet & præcedat. Vanhelm. de caus. & init. naturalium.*

chymeres, & je vas tâcher de donner une définition qui ſoit claire autant que raiſonnable.

Définition du ferment. Je dis donc que tout ferment eſt un corps dont les principes ſont renverſez, exaltez, & dans un tel mouvement, qu'étant appliqué à un autre corps de ſon eſpece, il eſt devenu capable de penetrer, mouvoir, & enfin de convertir ce corps en ſa propre nature.

Et parce que je crois que cette définition convient à tous les fermens propres, pour en faire une explication qui convienne à notre ſujet, le levain vulgaire, & le vinaigre commun nous ſerviront d'exemples.

Explication du levain. Un morceau de levain appliqué à une quantité proportionnée de farine réduite en pâte avec de l'eau, agitera ſi fort les parties de cette pâte, qu'on la verra ſenſiblement corrompre, & devenir elle-même un levain ſemblable à celui qu'on avoit appliqué, & lequel convertiroit de nouvelle pâte en levain, & celui-là d'autre à l'infini. Or ce premier levain étoit fait de ſemblable pâte, & ne peut convertir en ſa nature que la pâte.

Cette conversion se fait évidemment par un mouvement & une agitation des parties de la pâte, c'est à-dire, que le levain qui est aigre & penetrant, ce qu'on connoît assez en le portant au nez, penetre au moyen de ses pointes acides, qui est à dire aiguës, les parties de la pâte, & en les écartant par le mouvement, met en liberté les esprits qui étoient dans la farine, & fait entrer la matiere ètherée qui est au voisinage de ces parties, laquelle se joignant à ses esprits augmente le mouvement, & enfonce davantage les parties du levain dans celles de la farine qui en sont encore divisées, ce qui fait entrer de nouvelle matiere ètherée, & degage de nouveaux esprits qui augmentent de plus en plus le mouvement ; & enfin cela continue de même, jusqu'à ce que la farine soit bien divisée, que tous ces principes soient dans le mouvement, & qu'ils ayent pris une détermination semblable à leur premier moteur qui étoit le levain ; & c'est ainsi que cette pâte devient levain, ce qui n'est, comme l'on voit, qu'un mouvement, une attenuation & un renversement de

principes, ce qui paroîtra encore mieux dans l'exemple du vinaigre.

Pour que la verité paroiſſe à fonds, il faut obſerver ce qui ſe paſſe dans la generation & dans la multiplication du vinaigre ; le vin eſt un composé de cinq principes, d'eſprit, de ſel, de ſouffre, d'eau & de terre, dans une telle proportion que l'eſprit domine un peu ſur les autres principes ; s'il arrive par quelque accident que quelques eſprits s'évaporent, ou que l'acide de l'air, que le vent porte ſouvent, penetre dans le vaiſſeau, ou ſeulement que la chaleur excite quelque mouvement dans ce vin, le ſel eſſentiel du vin, qui eſt naturellement acide, comme on voit au criſtal de tartre, & qui eſt entre le fixe & le volatile, ſe volatiliſe davantage, & en s'attenuant ſe répand dans toute la ſubſtance du vin, & prédomine ſur l'eſprit, qu'il tient caché & envelopé, ſans pourtant le détruire, comme quelques-uns ont prétendu mal à propos, parce que par un tour qui n'eſt pas bien difficile, on peut rappeller cet eſprit du plus picquant vinaigre, pourvû qu'il ſoit provenu du vin, & non d'autres li-

queurs ; & c'eſt par cette exaltation de ſon propre ſel eſſentiel qui vient à prédominer ſur les autres principes, que le vin ſe change en vinaigre, lequel eſt un veritable ferment, qui changera une quantité de vin proportionnée en vinaigre, & celui-là d'autre à l'infini, c'eſt-à-dire, qu'il ne faudroit qu'une goute de vinaigre pour changer ſucceſſivement en vinaigre tout le vin qui ſeroit dans le monde.

Cela poſé il me ſemble qu'il n'eſt pas difficile de venir à bout de notre explication, & de faire voir que la cauſe de la Verole eſt un ferment qui tire ſon origine de pluſieurs ſemences corrompues & fermentées.

J'ai dit au commencement de ce Livre que la plûpart de ceux qui ont la Verole, l'ont par ſucceſſion, ou communication de l'un à l'autre, & en ceux-là il ne s'agit pas de ſçavoir comment s'eſt formé le ferment, mais parce que l'on veut aller plus avant, & qu'on veut chercher la premiere ſource de ce ferment, voici comment on raiſonne pour la trouver.

L'experience nous apprend que la Verole eſt un mal contagieux qui ſe

communique de l'un à l'autre à l'infini, qu'elle eſt en tous la même, qu'elle ſe guerit par le même remede, & que par conſequent ſa cauſe eſt toujours la même, donc cette cauſe eſt un veritable ferment, puiſqu'il n'y a que lui ſeul qui ait ces qualitez.

Et parce que le levain ne peut être que de la même condition de la pâte, le ferment verolique doit être auſſi compoſé de la même matiere dont les perſonnes verolez ont été compoſées.

Rapport de la ſemence avec toutes les parties du corps.

La ſemence eſt la premiere matiere dont l'homme a été compoſé ; la ſemence a du rapport avec toutes les parties du corps ; avec les parties ſolides, parce qu'elle en eſt le fondement & la baſe ; avec les eſprits, parce qu'elle en eſt pleine ; avec le ſang & les autres humeurs, parce qu'elle en dérive.

La ſemence eſt tres-propre pour dégenerer en ferment lorſqu'elle eſt corrompue dans quelques circonſtances, parce qu'elle contient des principes fort actifs, & fort propres à être exaltez.

Où faut-il donc chercher l'origine du ferment verolique que dans une ſemence fort corrompue ? & où doit être

cette ſemence corrompue, que dans les matrices des femmes publiques, qui reçoivent la compagnie de pluſieurs hommes ? La ſemence d'un homme ſeul & d'une femme, ne peut jamais dégenerer en ferment contagieux & verolique, puiſque ſuivant les loix de la nature, un homme & une femme ſeuls ne peuvent jamais contracter la Verole s'ils ſont ſains, ces deux ſemences ne ſont tout au plus capables de s'alterer que pour la generation d'un fœtus, ou de quelque autre germe, ou s'il y manque quelque diſpoſition pour cette generation, ce ſont des ſemences perdues qui ne produiſent jamais de mal corporel, du moins contagieux & verolique.

De ſorte que s'ils ſe donnent la Verole, il faut neceſſairement qu'ils l'ayent contractée ailleurs, ou que l'un d'eux l'ait apportée du ventre de la mere. Je remarque que dans l'ordre de la nature un homme peut voir pluſieurs femmes ſans inconveniens, mais non pas une femme pluſieurs hommes ſans renverſer cet ordre de nature.

Il faut donc quelque autre choſe pour que la ſemence degenere en ferment

verolique, & tout-à-fait contre nature.

Ce ſera donc lorſqu'une femme puplique a eu communication avec pluſieurs hommes, que leurs ſemences qui ont des qualitez bien differentes, & ſouvent tout-à-fait oppoſées, étant mêlées dans la matrice de cette femme qui eſt naturellement diſpoſée pour conſerver les ſemences avec leurs eſprits, agiſſent fortement l'une contre l'autre, & il eſt mal-aiſé que dans ce combat, quelques eſprits dont chaque ſemence eſt fort pleine, ne s'échapent ou ne ſe détruiſent; & parce qu'elles ont des parties viſqueuſes, ces autres eſprits s'y embarraſſent, ce qui fait une confuſion de principes, & une ſi grande agitation & attenuation des parties, que les ſels dont les ſemences ſont fort chargées,* en ſont exaltez, & ſe répandent par tout, & ainſi tiennent le deſſus aux autres principes qui compoſent la ſemence, c'eſt pourquoi ce tout com-

* *C'eſt à raiſon de ces ſels dont la ſemence abonde, qu'on appelle les voluptueux* ſalaces, *qui vient de* ſal, *& que Venus* dicitur orta mari.

poſé

posé de plusieurs semences, devient un ferment qui est capable de corrompre d'autres semences, & toutes les parties d'un corps, par le rapport qu'elles ont avec la semence ; & c'est ce ferment qu'on doit appeller verolique, parce qu'il est la cause de la Verole, par cette détermination singuliere qu'il a reçu dans cette corruption, qui fait qu'il ne peut agir que d'une certaine maniere, comme nous avons dit du ferment du vinaigre, qui est provenu de la corruption du vin, c'est-à-dire, du renversement de ses principes.

Et comme le lait, dont le rapport est si grand avec la semence, devient facilement acide par l'exaltation de son propre sel ; nous avons lieu de croire que dans cette rencontre le ferment qui provient de la corruption des semences, & de l'exaltation de leur propre sel, est aussi de la nature de l'acide.

La raison & l'experience nous confirmeront dans ce sentiment, si à l'exemple du grand Sylvius de Leboé, nous faisons quelques reflexions sur les acides, & sur les principaux symptomes de la Verole.

Nous avons dit que les principaux ſymptomes de la Verole étoient les chancres & les ulceres, les chaudepiſſes, les poulains, les douleurs, les nodus, les glandes, les galles, les dartres & la carie des os.

Il eſt évident que ces ſymptomes ne peuvent être produits que par quelque cauſe acre, mordicante & coagulante, car le chancre commence ordinairement par une dureté qui marque la coagulation de quelque ſuc, enſuite il devient ulceré, & l'ulcere ſe fait par corroſion : à la chaudepiſſe il y a inflammation, douleur & ulcere, ce qui marque l'acrimonie : les nodus & les glandes proviennent de l'épaiſſiſſement & coagulation de quelques liqueurs le long des os, & dans les glandes, dont notre corps eſt rempli : la démangeaiſon qui accompagne les galles & les dartres marque l'acrimonie du ſel qui les cauſe ; & la corroſion des os le prouve d'elle-même.

Toute acrimonie vient du ſel ; cette propoſition eſt generale, & il eſt tres-facile de le prouver ; car de cinq principes qu'on reconnoît dans les mixtes,

l'esprit, le souffre, le sel, l'eau & la terre, il n'y a que le sel qui par ses pointes & sa rigidité, soit capable d'acrimonie, l'esprit étant trop subtil & leger, le souffre trop doux & onctueux, l'eau trop molle, & la terre sans action.

On prétend avec beaucoup de raison, que tout sel est originairement acide ; mais comme ce n'est point de mon sujet, il est inutile que je discute ici cette proposition ; ce que j'ai fait dans ma Dissertation du sel volatil huileux; il me suffit qu'on ne puisse pas se défendre d'admettre un sel, quel qu'il soit, le premier de tous, lequel est un principe tout à fait simple, & qui, se liant étroitement dans les mixtes avec les principes, dont on ne sçauroit faire une resolution parfaite par aucun art chymique, fait la diversité des sels qu'on reconnoît aujourd'hui, & qu'on retire des mixtes ; mais quelques differens que soient ces sels, on les réduit pourtant à deux, qui sont l'acide & l'alkali, dont le mélange proportionné fait un tiers qu'on appelle salé, & quelque examen qu'on ait fait jusques-ici,

on réduit à ces deux les ſels qu'on reconnoît être dans l'animal ; c'eſt pourquoi nous pouvons dire, pour revenir à notre ſujet, que toute acrimonie dépend d'un ſel-acide ou alkali, ou du mélange de ces deux.

Maintenant pour déterminer ſi le ſel qui fait l'acrimonie du ferment verolique, eſt acide ou alkali, il faut faire les reflexions ſuivantes.

Le ſel eſſentiel du pain & du vin qui ſont les principaux alimens dont nous nous ſervons, ſont acides ; le ſel commun dont nous aſſaiſonnons nos viandes, eſt acide ; le ſel eſſentiel des fruits & des plantes que nous mangeons, eſt acide ; le ferment de l'eſtomac eſt acide, le ſel eſſentiel du chyle eſt acide, celui du lait, qui apparemment n'eſt qu'un chyle, eſt acide, & partant celui de la ſemence le doit être ; il eſt donc tres-probable que lorſque la ſemence eſt fermentée par l'exaltation de ſon propre ſel eſſentiel, elle devient acide, c'eſt pourquoi le ferment verolique doit être acide.

Il eſt vrai que le ſel de la ſemence pourroit ne le pas être, parce que tant

de coctions qui précedent la generation de la ſemence, peuvent avoir entierement changé la nature du ſel eſſentiel qui étoit dans les alimens & dans le chyle ; & en effet nous voyons que la bile a bien été faite des alimens & du chyle, & cependant on la doit conſiderer comme un alkali ; mais auſſi l'on doit prendre garde que la bile n'eſt qu'un recrément qui provient particulierement de quelques parties de ſel & de ſouffre, qui ont été brûlées par la grande chaleur des digeſtions, & c'eſt cette chaleur forte principalement qui fait que le ſel, quoi qu'acide, devient alkali, en le liant fortement avec des matieres terreſtres & ſulphureuſes ; & cependant on ne peut pas dire que la ſemence ſoit faite de quelque matiere brûlée, puiſqu'au contraire elle doit être la plus douce, la plus pure, & la plus noble matiere de tout le corps ; c'eſt pourquoi ſi elle a été faite au moyen d'un ferment acide, il faut que cet acide reſte dans ſa compoſition, quoiqu'il n'y paroiſſe pas que quand les eſprits qui dominent en elle, ſont comme vaincus & liez par l'exal-

tation de ſon propre ſel eſſentiel, que nous diſons être un acide.

Tout ceci peut ſouffrir pluſieurs objections, dont l'expoſition & les réponſes nous meneroient trop loin ; ceux qui n'en voudront pas demeurer d'accord, pourront ſuſpendre leur jugement, & s'ils veulent prendre la peine de l'examiner comme il faut, ils jugeront bien que tout ce qu'on avance eſt veritable ; en tout cas, cela ne change pas le ſyſtême, ni la force des autres preuves.

Les effets du ferment verolique ſont bien voir qu'il eſt acide, puiſque l'on voit qu'il épaiſſit & coagule les humeurs, qu'il excite les douleurs aiguës & piquantes, qu'il corrompt les chairs, les membranes & les os, à peu prés comme les autres acides, & ordinairement ſans noirceur ni gangrene, au lieu que la corroſion & la corruption qui ſe font par les alkali apportent toujours la noirceur, la mortification & la gangrene, comme dans la peſte, dont la raiſon eſt que l'alkali étant produit par la force de la chaleur, il eſt d'autant plus ignée & cauſtique, que la chaleur

qui la produit a été violente, c'eſt pourquoi on le doit regarder comme un feu potentiel.

Ce n'eſt pas qu'on ne voye quelquefois ſurvenir la gangrene dans des parties verolées, lorſque le corps eſt fort échauffé, rempli de bile, & que la fiévre s'y mêle, ſur tout lorſqu'on ſe neglige ou qu'on fait des remedes contraires, comme nous avons vû à quelques malades qui étoient tombez en mauvaiſe main, mais cela n'arrive que par accident, lorſque l'acide du ferment verolique eſt ſurmonté par la bile qui eſt alkali; car alors cet alkali devient le maître, & étant irrité par l'acide, produit des effets contraires à ceux des acides.

C'eſt encore de ce divers mêlange d'alkali & d'acide, & de leur diverſe proportion, ſoit en quantité ou en activité, qu'on voit naître dans les Verolez une ſi grande varieté de ſymptomes, qu'on ſe trompe bien ſouvent dans la connoiſſance de la maladie Venerienne, & dans l'effet des remedes; c'eſt pourquoi il faut faire ces obſervations avec beaucoup de diligence &

d'étude, & ne pas s'imaginer qu'on doive traiter toute ſorte de malades d'une maniere toute ſemblable.

CHAPITRE VI.

Des ſignes de la Verole, & de la conduite qu'on doit garder pour ne tromper perſonne, ou pour ne pas être trompé.

IL eſt quelquefois aſſez facile de reconnoître la Verole, ſur tout quand on a quelque uſage ; mais il arrive ſouvent que les ſignes qui paroiſſent ſont ſi obſcurs, ambigus & équivoques, qu'il eſt tres-mal-aiſé, & ſouvent impoſſible de la connoître, même aux plus éclairez & experimentez.

Et c'eſt de là que viennent tant de tromperies ; ceux qui ſe mêlent de guérir ces ſortes de maux, ſont par tout en ſi grand nombre, qu'il n'eſt point juſqu'au plus petit Frater qui ne prétende y être un habile homme ; d'où il faut conclure que pour un ſçavant en ces matieres, il y a un nombre infini d'ignorans ;

rans ; il y en a un tres grand nombre d'autres que l'interêt gouverne en toutes choſes, & qui pour gagner quelque argent, perſuadent à tous ceux qui ſe preſentent, qu'ils ont la Verole, & puis en les traitant font mille coquineries indignes du caractere d'un homme d'honneur, qui aimeroit mieux mourir de faim, ou ne pas gagner un ſol de ſa vie, que d'affronter en quoi que ce ſoit le moindre de tous les hommes.

Les malades qui ne connoiſſent pas leur état, & qui ſouvent par honte n'oſent pas ſe déclarer à ceux qui pourroient les ſecourir, ſont les dupes de ces ignorans, ou de ces affronteurs.

Je veux de bonne foi dans ce Chapitre, & par tout ailleurs où je le pourrai faire, établir les regles les plus aſſurées pour diſtinguer la Verole, afin que les ignorans apprennent à la connoître, & veux donner des avis ſalutaires à ceux que le malheur a conduits à la Verole, pour qu'ils évitent les ignorans, & qu'ils ſe garantiſſent des tromperies.

La chaudepiſſe n'eſt pas fort difficile

à connoître aux hommes ; aux femmes il y a un peu plus de difficulté : J'en dois parler dans un Chapitre & dans un Problême exprès, c'eſt pourquoi pour éviter la longueur & les redites, j y renvoye le Lecteur.

Nous traiterons auſſi ſeparement du bubon ou poulain, il faut le lire à ſa place.

Et pour le chancre lorſqu'il eſt conſideré comme Verole particuliere, j'en traiterai encore à part dans un Chapitre qu'il faut lire pour bien apprendre à le connoîrre.

Je ſuppoſe auſſi qu'on ſçaura diſtinguer la Verole particuliere d'avec l'univerſelle, par ce qu'on en aura appris dans le Chapitre IV. de ce Traité, où nous avons décrit les differens degrez de la Verole, ce qui me paroît aſſez bien expliqué, pour qu'on ne puiſſe pas s'y tromper ; obſervant que dans les choſes douteuſes il faut toujours faire quelques remedes de précaution, pourvû qu'ils ne puiſſent pas nuire : Je parlerai encore de cela dans un Problême.

Par exemple, une Nourrice en don-

nant à teter à quelque enfant Verolé, a contracté un chancre à ſon mammelon, & l'a porté quelque tems ſans le reconnoître & le ſoigner ; bien que vous n'ayez pas des ſignes aſſurez que ce chancre ait infecté la maſſe du ſang, neanmoins comme il eſt mal-aiſé que quelques particules du ferment ne ſe ſoient gliſſées dans le ſang ; la prudence veut qu'outre la cure particuliere qu'on doit faire du chancre, on ordonne quelques remedes pour dépurer le ſang, comme quelques priſes de Mercure doux, mêlé avec des purgatifs convenables au temperament, ou quelque legere diéte, & ainſi du reſte ; nous en parlerons dans le Chapitre de la cure univerſelle, & à celle du chancre.

Voici pourtant une regle qui eſt tres-raiſonnable touchant la Verole particuliere, c'eſt-à-dire, qui occupe un ſeul membre.

Comme il ne faut pas negliger les remedes de précaution pour dépurer le ſang qui pourroit avoir reçu quelques particules du ferment verolique, pendant le tems qu'on applique les reme-

des neceſſaires à la partie verolée ; il ne faut pas auſſi en venir au grand remede, tandis qu'on n'aura pas de marques bien aſſurées de la Verole univerſelle.

J'appelle le grand remede celui qui excite la ſalivation, que je prétends être le plus naturel & le plus propre pour guerir la Verole univerſelle, à la reſerve des arcanes ou ſecrets.

Voici les regles pour connoître la Verole univerſelle.

Quand il paroît un grand nombre de ſignes, comme chancre, chaudepiſſe, douleurs nocturnes, nodus, glandes, galles, ulceres chancreux, & autres rapportées dans la deſcription de la Verole, au ſecond Chapitre, le moins habile peut reconnoître que c'eſt la Verole.

S'il y a chancre & poulain, dont l'un ſurvient à l'autre, c'eſt marque de Verole univerſelle ; car on voit bien que cela ne ſe peut faire ſans que la maſſe du ſang en ſoit infectée, ſuivant ce que nous avons dit dans le Chapitre quatriéme.

Il en faut dire de même quand il y a

chaudepiſſe & chancre, ou chaudepiſſe & poulain.

Si l'un de ces trois, chancre, chaudepiſſe, ou poulain, ſe rrouve accompagné de quelque autre ſigne qui ſoit ſurvenu, comme de quelques nodus, glandes, douleurs, galles, vilaines dartres, carie des os, c'eſt marque de Verole univerſelle.

Et quand même le chancre, la chaudepiſſe ou le poulain, ne ſeroient pas preſens, s'il eſt conſtant qu'on ſe ſoit negligé, ou qu'on ait été mal ſoigné, s'il ſurvient quelqu'un de ces accidens, comme douleurs, principalement au milieu des bras ou des jambes, nodus, groſſe galle qui ne reſſemble pas à la commune, ſur tout s'il en vient à la tête, ou quelque vilain ulcere ſans cauſe externe, on peut croire que c'eſt la Verole.

Neanmoins une femme pourroit avoir des fleurs blanches qu'on pourroit prendre pour une gonorrhée virulante, & en même tems des douleurs, ce qui par conſequent ne ſeroit pas la Verole; c'eſt pourquoi dans ces occaſions il faut aller ſagement en be-

ſogne, & lire le Problême que nous donnerons dans ce Livre, ſur cette matiere.

Si on a eu quelque chancre aux parties ſecrettes ou aux mammelles, & même ailleurs, qui ſe ſoit deſſeché ou de lui-même ou par remedes, & que ce chancre repullule au même endroit, ſans cauſe manifeſte, aprés quelque tems conſiderable, on a lieu de croire que la Verole a paſſé dans la maſſe du ſang; mais ſi le chancre ſurvient dans quelqu'autre endroit pour ſi prés qu'il ſoit du premier, la choſe eſt ſans aucun doute.

Quand le corps eſt couvert de puſtules, & que ces puſtules ſe convertiſſent en chancres, c'eſt-à-dire, en ulceres ronds; dont les bords ſont un peu durs, & le milieu blanchâtre, ou comme on dit ſemblables aux yeux de perdrix, on n'a pas beſoin d'autres preuves pour aſſurer la Verole.

Les ſeules douleurs, ſur tout au milieu des membres, ou les nodus, ou les galles a la tête, qui ſurviennent aprés un commerce avec des perſonnes infectées, ſont des marques de Verole.

Si les douleurs étoient aux articulations, cela demanderoit un plus grand examen, & on ne doit pas traiter le malade comme verolé, ſans avoir des ſignes plus évidens, parce que cela peut être une goute ſimple ; il en faut dire de même du rhumatiſme. Vous trouverez encore un Problême là-deſſus.

C'eſt ici où l'on ſe peut tromper facilement, car ſouvent la Verole eſt cachée ſous le nom de goute & de rhumatiſme, neanmoins tandis qu'on n'a pas d'autres ſignes, comme chancres, vilains ulceres, groſſe galle, nodus, ou ſemblables, & que cela ſoit ſurvenu aprés un commerce impur, on ne doit pas expoſer le malade au grand remede de la Verole.

Les nodus même qui ſont auprés des articulations dans les goutes, ne portent aucun témoignage de Verole, s'ils ne ſont accompagnez d'autres ſignes ; car on voit ſouvent de ces nodus à des gouteux, auſquels il n'y a aucun ſoupçon de Verole.

Une douleur inſupportable, & qui ne cedoit pas à tous les remedes ordi-

naires, a ſouvent paſſé pour Verole; mais on étoit aſſuré que la perſonne avoit eu quelque chancre ou chaude-piſſe depuis long-tems, on inferoit que la Verole en étoit provenue.

Mais quand des occaſions comme cela ſe preſentent, celui qui a le mal a bien peu de ſoin de ſoi-même, s'il ne le fait conſulter par les plus habiles, & ceux qui ſe mêlent de traiter les maladies Veneriennes, auroient bien peu d'honneur, & peu de ſoin de leur conſcience, s'ils entreprenoient la cure ſans mûre deliberation, & ſi d'un cas de cette nature qui eſt arrivé ſouvent, comme on le lit dans les Livres des conſultes medecinales ou chirurgicales, ils en faiſoient un regle generale pour les malades, & pour ceux qui les ſoignent.

Je dis qu'on ne doit pas traiter une perſonne de la Verole, tandis qu'on n'aura pas des ſignes convainquans, autrement c'eſt traiter un mal ſans le connoître, & s'en faire traiter ſans être aſſuré d'en être malade.

Il faut mieux, lorſque les ſignes ne ſont pas évidens, attendre qu'il en paroiſſe quelqu'un qui détermine la cho-

ſe, & ſi l'on a quelques incommoditez qui demandent abſolument des remedes, je voudrois les traiter comme ſimples; ſi l'on a beſoin de purger, l'on peut ſe ſervir de mercure doux, qui eſt un remede innocent, dont l'on ne voit pas de mauvais effets, quand il eſt conduit comme il faut.

Et ſi enfin la maſſe du ſang étoit notablement pourrie, on pourroit la dépurer par des voyes douces, & des remedes benins, comme ſont ceux qui font tranſpirer ſans beaucoup échauffer, parmi leſquels on ſe ſert aujourd'hui fort familierement du ſel volatile de viperes, ou des viperes même, & de leurs ſuccedanées, ou ſubſtituts.

Ceux qui ont des arcanes peuvent en aſſurances traiter ces ſortes de malades, parce qu'alors le remede guerit auſſibien la goutte & le rhumatiſme que la Verole, en purifiant le ſang de tout ce qu'il y a d'étranger, ſans diſtinction, par la ſeule tranſpiration, comme je le dirai dans la ſuite, & dans ma Diſſertation du ſouffre.

Il y a même des cas auſquels il eſt abſolument neceſſaire de prendre ces

voyes douces, lorſqu'on n'eſt pas entierement convaincu que le malade a la Verole.

Comme, par exemple, apres avoir été gueri en apparence de quelque chancre ou chaudepiſſe, s'il ſurvenoit bien-tôt aprés des laſſitudes ſans travailler, un dégoût pour tous les alimens, & un rebut pour l'accouplement, il y auroit de grandes probalitez que la Verole ſeroit dans la maſſe du ſang, neanmoins comme ce ſont ſimplement des ſignes équivoques, & que ces ſignes peuvent bien être des avant-coureurs de quelque autre maladie, je croi qu'il y auroit de la temerité de donner la ſalivation à cette perſonne; & qu'il vaut mieux prendre les voyes douces dont je viens de parler.

Comme auſſi s'il ne paroiſſoit que quelques condylomes ou verrues, ou pourreaux dans les parties naturelles, ou à leur voiſinage, ſans autre ſigne, on ne pourroit pas accuſer de Verole, parce que ces accidens viennent ordinairement dans ces endroits par le froiſſement de ces parties, dans le long & frequent uſage qu'on en a fait au jeu de Venus.

Mais ſi avec ces marques on voyoit de certaines fiſſures qui viennent à l'anus, des hemorroïdes chancreuſes, & des verrues en d'autres endroits du corps, pour lors on ſeroit bien sûr que c'eſt la Verole univerſelle.

Si l'on voit des chancres avec carie des os au palais ou au nez, j'entens de ces chancres qu'on voit aux Verolez, qui ſont bien differens de ceux qu'on appelle cancers, cela s'appelle Verole, qui eſt même tres-difficile à guerir, comme nous dirons au Chapitre de la cure.

Si on voit certain cordon qui vient au front, & qui commence par l'impreſſion que fait le chapeau, & qui ne s'efface pas, avec quelque galle au front, ou au viſage, ou à la tête, ou des taches au reſte du corps, pour peu qu'on ſçache que la perſonne a eu mauvais commerce, on peut dire que c'eſt la Verole univerſelle.

J'ai vû depuis peu un Pilote qui aprés avoir eu depuis trois ans un chancre verolique, dont il fut mal ſoigné, étoit devenu tout parſemé de glandes, dont quelques-unes s'étoient ouvertes

au col & à la poitrine, comme de veritables écrouelles, ſans autre difference, ſinon que celles là étoient des écrouelles veroliques.

On voit ſouvent des perſonnes dont le corps eſt tout couvert de dartres, avec des croûtes fort larges & fort épaiſſes, ſi elles ont eu commerce avec des verolez, ou qu'elles ayent couché avec eux, ou dans des linceuls infectez de leurs ſueurs ; c'eſt la Verole univerſelle.

J'ai vû une fille qui n'avoit jamais eu aucune connoiſſance d'homme, & qui étoit couverte par tout ſon corps, à la reſerve des parties honteuſes, de ces croûtes d'un doigt d'épaiſſeur, & larges comme la main, ſans ſçavoir qu'elle eût couché avec aucune femme ſuſpecte, laquelle ne pouvoit jamais guerir, quoique pendant trois ans, ſans diſcontinuer, diverſes perſonnes qui paſſent pour éclairées lui euſſent fourni des remedes ; je la ſoigné par les bains, le petit lait & le mercure, ſans lui donner le flux de bouche, & dans cinq ſemaines elle fut entierement hors d'affaire, ſans que depuis quatorze ans

qu'elle a été guerie, il lui ſoit revenu aucune dartre, ni autre mal.

Et j'ai été par-là confirmé dans la connoiſſance que j'avois depuis long-tems que le mercure eſt merveilleux pour guerir les dartres & la galle, auſſi l'ordonnai-je toujours en de pareilles occaſions, ſur tout lorſque la galle eſt un peu rebelle ; même pour avoir bien-tôt fait, pendant tout le tems que j'ai reſté Medecin à l'Hôpital S. Jacques, je purgeois avec ſuccès tous les galleux avec le mercure.

Je n'ai rapporté l'exemple de cette fille que pour faire voir qu'il y a certains cas qui demandent l'uſage du mercure, quoiqu'il n'y ait pas de Verole, ou qu'on n'en ſoit pas aſſuré, ſur tout quand on ſçait que le mercure eſt d'ailleurs propre pour guerir le mal qui paroît, & que l'on voit que les remedes ordinaires y ſont inutiles, d'où l'on peut encore tirer une indication, que ſi le mal n'eſt pas la Verole, il peut y avoir du moins quelque rapport qui demande à peu prés le même remede.

Je ne donne pourtant pas cette indi-

cation, ni pour generale, ni pour assurée, & je ne suis pas en cela de l'avis de Mercurial, d'ailleurs fort grand Medecin, qui dit au Chapitre troisiéme de la Verole, que lorsque la maladie ne cede pas aux remedes ordinaires, ni à ceux que nos Anciens nous ont appris, c'est un signe efficace, ce sont ces mots, pour connoître que c'est la Verole.

Je prétens au contraire qu'on doit bien examiner toutes choses, peser exactement toutes les circonstances, déliberer avec prudence, n'entreprendre rien qu'avec sagesse, & si aprés avoir fait tous ses efforts pour connoître la verité, on ne voit pas des signes clairs pour attester la Verole, on ne doit pas traiter la maladie comme Verole, ne la sçachant pas telle.

CHAPITRE VII.

Du prognostique de la Verole.

APrés ce que nous avons dit dans les Chapitres precedens, il ne sera pas mal-aisé d'établir le prognos-

tic de la Verole ; car si aprés avoir examiné, si la Verole est originaire, ce qui la rend plus difficile à guerir, ou contractée depuis la naissance, & les difficultez qui peuvent venir du temperament, de l'âge, &c. & si on considere ce que nous avons dit dans le Chapitre quatriéme, touchant ses divers degrez, on jugera facilement qu'elle est d'autant plus difficile à guerir, qu'elle est enfoncée dans le corps : c'est pourquoi comme le dernier degré est celui où il y a carie dans les os, c'est aussi celle-là qui est la plus difficile, sur tout quand la carie est aux os du crane & à ceux du nez : je dirai même qu'elle est si difficile, qu'on ne doit pas s'attendre de la guerir par aucun usage de simples pilulles mercurieles, la friction est ordinairement inutile, parce que le mercure n'arrive pas jusqu'à la carie des os, pour y détruire ou enlever le ferment verolique adherant à ces parties.

J'ai connu par experience que la voye la plus sûre, est de traiter cet espece de Verole, au moyen du parfum, lequel penetre jusqu'à la carie ; mais

comme cette methode est un peu dangereuse, & qu'elle peut avoir de fâcheuses suites, elle ne demande pas un apprentif pour la mettre en execution; j'en parlerai dans le Chapitre de la cure.

La Verole n'est pas ordinairement une maladie mortelle, on voit des gens qui la portent trente ans & davantage; & lorsqu'on en meurt, ce n'est pas tant par cette maladie que par d'autres qui sont attirées par le desordre que fait le ferment verolique, lequel corrompt si fort les humeurs, qu'il empêche la nutrition & les autres fonctions du corps, ou quand il se jette sur quelque partie noble, il la corrompt & la ronge d'une maniere irreparable, d'où vient que pour lors la mort est inévitable.

Il arrive bien plus souvent que la plûpart des malades ne se font pas traiter à fonds, par une infinité de conjonctures, les uns parce qu'ils n'ont pas dequoi le faire, les autres parce que leur état ou leurs affaires ne le permettent pas, les autres parce qu'ils sont conduits par des Medecins qui ne

le ſçavent pas faire, ou s'ils le ſçavent, il arrive qu'ils ſe trompent ſouvent, fuſſent-ils les plus habiles du monde, parce que la Verole eſt quelquefois ſi cachée, qu'il eſt impoſſible de la bien connoître dans toutes les circonſtances : il y a des corps dont les diſpoſitions ſont ſi particulieres, que le mercure n'y produit plus les effets qu'on en devoit attendre, quelques précautions & quelques meſures qu'on puiſſe prendre : ceux qui pratiquent ſur ces matieres, ſçavent bien qu'on ne guerit pas toujours du premier coup, ſur tout ceux qui traitent au moyen de l'onguent, il y a eu même un grand nombre de gens à qui on n'a jamais pû donner la ſalivation par la friction : il eſt vrai qu'aujourd'hui on s'eſt aviſé, quand ces difficultez ſe rencontrent, de ſe ſervir de quelque priſe de ſublimé doux, pour commencer d'ouvrir les vaiſſeaux ſalivaires ; mais auſſi il faut être fort circonſpect pour ſe ſervir de ce remede, car ſi on le donne mal à propos dans le tems que les ſignes de la ſalivation commencent à paroître, on attire une abondance d'hu-

meurs ſur la gorge, qui ſuffoquent le malade.

Mais enfin je veux qu'on puiſſe facilement exciter le flux de bouche par le moyen de l'onguent : & avec cet aide, peut-on s'aſſurer qu'il entrera aſſez de mercure dans le corps, pour exciter une ſalivation ſuffiſante, ou qu'il n'y en entrera pas trop pour cauſer la ſuffocation, ou quelque autre ravage qui ſera pire que le mal.

Je ſoutiens qu'il eſt impoſſible d'y aller juſte, parce que, comme nous dirons dans le Chapitre de la cure, cela dépend de la diſpoſition de la peau, qui aux uns eſt trop ſerrée, & aux autres trop lâche, d'où vient qu'elle permet l'entrée à une plus grande ou plus petite portion du mercure qui eſt dans l'onguent, & non pas de celui qui applique l'onguent, quelque bien qu'il obſerve les regles.

C'eſt pourquoi il arrive ſouvent par quelqu'un de ces défauts que je viens de décrire, que la Verole n'eſt pas guerie, mais ſeulement les ſymptomes, & qu'il reſte encore dans le corps quelque portion du ferment verolique, lequel

par ſucceſſion de tems ſe domeſtique & s'embaraſſe parmi les humeurs, de telle ſorte qu'on voit dans les ſuites naître des incommoditez qui ne reſſemblent plus à la Verole, quoique pourtant elle en ſoit la veritable ſource.

C'eſt de là que viennent tant de maladies hereditaires, tant de tumeurs ſcrophuleuſes, tant de vieux ulceres, tant de goutes & de rhumatiſmes, tant de fleurs blanches aux femmes; & en un mot c'eſt de là que dérivent la plûpart des maladies que l'on voit dans les familles, & que malheureuſement l'on traite par les voyes ordinaires, parce qu'on en ignore la ſource, & que même les Medecins n'oſeroient bien ſouvent en chercher l'origine.

CHAPITRE VIII.

Du Mercure, & ſi c'eſt le remede ſpecifique de la Verole.

SAns m'arrêter aux étymologies que les Auteurs donnent du mercure, ni aux differens noms qu'on lui impoſe,

ni aux influences qu'on prétend qu'il reçoit de la Planette mercure, ni aux endroits d'où on le tire, parce que j'en dois parler dans ma Dissertation sur le mercure, aussi-bien que de plusieurs autres choses qui ne sont pas ici necessaires pour le sujet que je traite; je dis seulement que le mercure est une liqueur metallique, dont la nature est aussi admirable qu'elle est singuliere; car elle est extrêmement pesante, puisqu'elle approche de fort prés du poids de l'or, qui est le plus pesant des corps que l'on connoisse, & celui qu'on peut dire le plus fixe, puisqu'il resiste plus au feu que tous les autres; on peut même ajouter qu'elle a plus de rapport avec l'or qu'avec tout autre metal, puisqu'elle s'attache & s'unit plus facilement avec lui qu'avec tous les autres corps, même elle le va trouver comme à son aimant, à une distance fort considerable, ce qui a donné sujet d'admirer la sympatie du corps sensible, le plus mobile que nous connoissions, avec celui qui est le plus fixe.

Et cependant la moindre action du

ſeu rend cette liqueur extrêmement legere & volatile, & la dérobe à notre vûe. Le mercure eſt groſſier, puiſque c'eſt un corps extrêmement opaque; & il eſt tres-ſubtil, puiſqu'il penetre les pores de notre corps, ceux des vaiſſeaux où l'on l'enferme quand on le veut un peu preſſer par le feu, & ceux de l'or qui ſont d'une petiteſſe incroyable à raiſon de ſa denſité; enfin il produit des effets ſurprenans, & tout à fait oppoſez, tantôt il eſchauffe, tantôt il refroidit, il purge les uns par la ſalivation, les autres par les ſelles, les autres par la tranſpiration; & comme s'il n'étoit jamais le même, tel eſt purgé en un tems au moyen de dix grains de mercure, qui ne le ſçauroit être en un autre avec trente.

Et c'eſt cette grande inconſtance & diverſité d'effets qu'on obſerve dans le mercure qui fait que les plus habiles ont de la peine d'en expliquer la nature, & d'en donner même quelque définition reguliere, ſur quoi j'ai dit quelquefois en me divertiſſant, qu'il faudroit en ceci ſuivre au pied de la

lettre le précepte d'Ariſtote, qui dit que *definitio debet eſſe rei immutabilis.* *

Si le mercure eſt l'écueil des Sçavant, & la pierre d'achopement de tant de Curieux qui travaillent aprés, pour en tirer des medecines univerſelles, ſans ſçavoir ce que c'eſt que le mercure, que doivent prétendre les ignorans qui n'en ſçavent que quelque miſerable recepte pour le ſublimer, ou le précipiter avec des corroſifs dont ils ne ſçavent plus le ſeparer, ou ſimplement pour le mêler avec des purgatifs, ou des onguents, & avec cela veulent paſſer pour des faiſeurs de miracles; en verité c'eſt un abus, & on devroit s'attacher, du moins ſi on ne peut pas en connoître à fonds la nature, à chercher le moyen de le préparer d'une maniere qu'on le pût donner ſans danger, car ſi on examine de prés les receptes ordinaires que les Auteurs en donnent, on trouvera qu'ils diſent tous une même chanſon, que l'un emprunte de l'autre, & que pas un n'e-

* *Cap. 8. Lib. 1. poſterior & Cap. 1. lib. 1. de anima.*

xamine de prés ce qu'il avance, cela paroîtra plus clair quand j'aurai décrit mon opinion ſur le mercure, & mes experiences ſur ſon uſage.

Bien que le mercure ſoit un corps homogêne, & qu'il ne ſoit pas moins difficile d'en ſeparer les veritables principes qui le compoſent, que ceux de l'or, quoique celui-ci les aye parfaitement bien liez & digerez, & que ceux du mercure ne ſoient pas ſi fortement unis, parce qu'il n'eſt qu'un metal crud, imparfait & indigeſte, ou pour mieux dire, la matiere prochaine du metal; neanmoins la raiſon & l'experience font connoître qu'il contient ces principes.

Premierement, beaucoup de ſel, non pas alkali comme le prétendent quelques-uns, car il n'y en a jamais eu de tel dans les minieres, mais bien acide, à peu prés comme celui que l'on trouve dans le ſouffre mineral, ce qu'on connoît en le diſtilant tout ſeul, ſans addition, par un artifice connu de tous les Chymiſtes, qui eſt de le jetter à cuillerées dans une cornue rouge & percée prés de ſon fonds, qui ait un

balon adapté à ſon col ; car il ſe reſout en une liqueur acide, comme l'aigre de ſouffre tiré par une cloche de verre, ce qui n'arriveroit pas ſi le ſel du mercure étoit alkali, duquel on ne tirera jamais une goute d'acide, puiſqu'ils ſont oppoſez, & voilà une preuve qui eſt évidente.

Ce n'eſt pas que quelquefois le mercure ne puiſſe faire à peu prés la fonction d'alkali, mais pour une raiſon bien differente, qui eſt que ſon ſel eſt lié avec beaucoup de ſouffre.

Car on ne peut pas conteſter que dans le mercure il n'y ait beaucoup de ſouffre, non pas combuſtible comme le commun, mais metallique incombuſtible, & auſſi pur dans ſa racine que celui de l'or, les preuves de cela ſont qu'il n'y a point de metal ſans onctuoſité, car c'eſt ce qui le rend extenſible ; & plus le metal eſt parfait, & plus il a d'onctuoſité incombuſtible, comme l'or qui eſt le plus extenſible ; ſi le mercure donc eſt la prochaine matiere des metaux, comme on n'en peut pas douter, il a de l'onctuoſité comme les metaux, l'experience le confirme

confirme bien clairement, car le mercure se mêle facilement avec le souffre commun, les graisses, la terebentine & les resines, ce qui fait voir qu'il y a entr'eux une similitude de substance, mais elle est plus grande avec le souffre commun, parce que celui-ci ayant dans sa composition beaucoup de sel acide, il y a un double rapport avec le mercure, c'est-à-dire, par son sel & par son souffre.

Qu'il y ait encore dans le mercure une terre subtile & volatile, une eau metallique qui le rend fluide, & un esprit qui est son propre mercure, personne n'en peut douter, c'est pourquoi je ne m'arrête pas à vous en donner des preuves.

Voyons maintenant si nous pourrions expliquer ce qu'on observe dans le mercure, & les effets qu'il produit.

Il est pesant, parce qu'il abonde en sel, & l'experience fait voir que les liqueurs sont d'autant plus pesantes, qu'ells sont changées de sel; on observera la même chose dans toutes sortes de bois, & on doit croire que c'est aussi l'abondance du sel qui rend le

metal peſant ; il y en a qui croyent que c'eſt le ſouffre, & je penſe auſſi qu'il n'y eſt pas inutile, que même il y contribue beaucoup en uniſſant les parties du ſel avec les autres principes, mais il ne peut pas en être la cauſe principale, puiſque lui-même eſt extrêmement leger, & qu'on voit des corps qui ſont preſque tous ſouffre, qui ne peſent rien en comparaiſon des autres, ce qu'on ne peut pas dire du ſel.

Et qu'on ne diſe pas qu'on ne peut tirer des metaux ni du mercure, cette grande quantité de ſel que nous y admettons, parce que cette raiſon ne prouve ſeulement que notre ignorance ; car on ſçait bien que dans le verre il y a beaucoup de ſel alkali, & cependant il eſt tellement envelopé parmi le caillou dont on ſe ſert pour faire le verre, qu'on ne peut pas l'en ſeparer par aucun artifice ordinaire, mais encore le pourroit-on faire du mercure qui s'enfuit à la moindre chaleur.

Il eſt volatile, & le moindre feu l'enleve, parce qu'étant liquide le feu le penetre facilement, & le diviſe en

ſi petites parties, qu'il le peut d'abord enlever en vapeur, & le réduire en ce qu'il a été auparavant; car le mercure n'eſt qu'une vapeur metallique, qui eſt élevée par la chaleur centrale de la terre, & condenſée dans la ſuperficie par la froideur externe. Il eſt vrai que cette vapeur mercurielle venant à rencontrer en chemin quelques ſouffres dont les mines abondent, il s'en fait un mêlange qui produit le cinabre mineral, à peu prés comme on voit au cinabre artificiel, qui n'eſt qu'un mêlange de ſouffre & de mercure, lequel on peut aiſement ſeparer en mêlant le cinabre avec la limaille de fer, & le diſtillant avec la cornue.

Il eſt opaque, parce qu'il a ſes pores étroits, & qui ne peuvent jamais être diſpoſez en ligne droite ſans changer de nature, étant compoſé de particules ſpheriques, qui ſont dans un perpetuel mouvement.

Il eſt penetrant, parce qu'il ſe diviſe facilement en atomes, & qu'il eſt dans un mouvement continuel.

Il reſout les tumeurs, & diſſout le phlegme, parce qu'il eſt penetrant &

composé de sel acide & de souffre ; qui sont des dissolvans tres-propres, parce que le phlegme contient beaucoup d'acide envelopé d'une onctuosité, c'est pourquoi il y a un grand rapport de l'un à l'autre : & les tumeurs proviennent d'un phlegme épaissi & durci par l'acide, c'est pourquoi le mercurce en fait la dissolution ; & la resolution se fait ensuite par le mouvement & la chaleur naturelle, qui aide l'action du mercure.

Il excite à quelques-uns des maladies froides, il est fort ennemi du cerveau & des nerfs, sur tout quand on le prend crud ou mal preparé, parce qu'il est tres-froid ; car on ne pourroit pas tenir long-tems la main dans du mercure, sans sentir une froideur extraordinaire, & sans risquer d'avoir la main paralitique. Cette grande froideur condense le sang, & empêche le distiribution des esprits animaux ; & quand il entre dans le corps, il est divisé en atomes imperceptibles qui penetrent toutes les parties : cette division ne leur fait point perdre leur figure ronde, ni leur mouvement per-

petuel : ces atomes qui ſont froids, & compoſez d'un acide envelopé de ſouffre crud & indigeſte, s'embarraſſent facilement parmi le phlegme, qui eſt froid, acide, onctueux & gluant ; & comme le phlegme eſt porté naturellement vers la tête & la gorge, le mercure ſuit cette détermination ; la tête étant une partie froide, eſt encore plus rafroidie ; & ſi quelque particule de ce mercure embarraſſé dans ce phlegme, s'arrête vers le principe des nerfs, on voit clairement qu'il empêche le cours des eſprits, & qu'il y cauſe neceſſairement ou des tremblemens, ou une paraliſie. Et voilà en peu de mots en quoi conſiſte cette qualité veneneuſe qu'on attribue au mercure.

Il en arrive de même à ceux qui le tirent des minieres, ou qui l'employent à leurs ouvrages, parce qu'alors la chaleur ſouterraine, ou le feu dont on ſe ſert pour les ouvrages, en enleve quelques atomes qui penetrent le corps, & qui montent à la tête ; c'eſt pourquoi ces gens-là ſont ſujets à des

tremblemens de membres, ou à des paralisies.

Au contraire il échauffe quelques autres par accident, lorsqu'on le mêle mal à propos avec des purgatifs propres à échauffer, ou qu'on le prépare avec des acres qui font des irritations violentes, lesquelles causent des effervescences dans les humeurs, ou lorsque ces acres & ces purgatifs ont procuré une trop grande évacuation des serositez qui étoient dans le sang ; car alors les principes actifs qui composent le sang, n'étant plus temperez & dilayez par cette serosité, s'approchant davantage, & s'alterant entr'eux, causent cette grande chaleur qui est une suite de la fermentation contre nature.

Il excite la salivation, non pas en se changeant en une espece de sublimé corrosif, en se joignant aux acides qui sont dans le corps, comme le prétendent aujourd'hui tous ceux qui expliquent la salivation, & comme je l'avois expliqué moi-même dans ma premiere Edition, sur la foy de tous les Sçavans ; car je croi que c'est une er-

teur, comme je l'ai prouvé dans le Problême trente-quatre, où j'ai fait voir qu'il n'y a que les acides corrosifs des mineraux tirez par la violence du feu, tels que sont les eaux fortes, l'esprit de sel, de vitriol, de souffre, d'alun, qui puissent dissoudre le mercure, & se lier avec lui ; les autres acides n'ont aucun pouvoir sur le mercure, & par consequent ceux qui sont dans le corps humain, comme étant plus doux, plus temperez & volatiles, sont moins propres pour le dissoudre & se lier avec lui ; mais bien en s'embarassant parmi le flegme, qui est comme une espece de glu, & en suivant la détermination de ce flegme, dont le mouvement naturel est d'être porté à la tête & à la gorge, comme étant la matiere de la salive. Pendant ce mouvement quoique le mercure soit froid, il cause neanmoins une grande effervescence, & ensuite une grande dissolution dans les humeurs, parce que les esprits vitaux qui sont dans un continuel mouvement, heurtent sans cesse contre ces atomes de mercure qui sont étrangers au sang, incapables de subir aucune

coction, & par consequent ennemis de la vie ; & ce choc continuel qui dure jusqu'à ce que ces atomes de mercure ayent été chassez hors du corps, cause une grande agitation dans les humeurs ; ce qui fait que les fermens se developent, les humeurs s'échaufent, la salive devient plus acre : les conduits qui la contiennent en sont relâchez & ulcerez : la salive sort en abondance avec le mercure qu'elle entraîne. Quand cet ennemi a été chassé hors du corps, le calme revient peu à peu dans les esprits & les humeurs : l'écoulement de la salive lave les ulceres de la bouche ; la salive devient elle-même plus douce ; les vaisseaux salivaux se réunissent, & la salivation cesse. Si on confere cette explication avec ce que j'ai dit dans le Problême trente-quatre, je croi qu'on la trouvera plus naturelle que toutes celles qu'on a donné jusqu'à present : elle est fondée sur des principes incontestables.

J'ai encore expliqué dans ce même Problême trente-quatre, comment le mercure purge par le vomissement, &

par les ſelles, ce qui dépend preſque toujours de la préparation qu'on lui donne ; & quelquefois de la diſpoſition particuliere du malade qui le prend.

Quand on mêle le mercure avec des purgatifs, ce ſont alors ces purgatifs qui le déterminent à purger par les ſelles. Quand il eſt précipité avec l'or, ou ſans addition, par la ſeule action du feu qui le calcine, ſon propre ſel & ſon ſouffre ſont renverſez au dehors, & c'eſt ce qui le rend purgatif à peu prés comme l'antimoine, ou comme le vitriol ; auſſi ce mercure ainſi précipité en poudre rouge, a le goût fort vitriolique. Il y a même apparence qu'étant ainſi ouvert, quelque legere portion en eſt diſſoute dans l'eſtomac, & ſe change en une eſpece de vitriol purgatif, à peu prés comme quand on a pris de la limûre de fer ; car le fer étant un metal fort ouvert, l'acide de l'eſtomac le peut facilement penetrer, puiſque l'eau ſeule le peut faire, & le changer en vitriol purgatif.

Lorſque le mercûre a été diſſout par

les eaux fortes, ou par de ſemblables corroſifs, ſon propre ſel & ſon ſouffre ſont auſſi renverſez par le moyen de ces ſels corroſifs, & c'eſt ce qui le rend purgatifs ; mais alors il purge avec plus de violence, parce qu'une partie de ces ſels corroſifs reſte engagée parmi la poudre du mercure, étant impoſſible que les lotions qu'on employe pour l'adoucir emportent tous ces ſels ; & c'eſt l'acrimonie de ces ſels qui cauſe de grandes irritations, dont les ſuites ſont ſouvent tres fâcheuſes.

La diſpoſition particuliere des ſujets apporte auſſi quelque changement ; car les bilieux vomiſſent tres-facilement, les flegmatiques ſe vuident aiſement & copieuſement, les melancoliques avec peine, & plus par les ſelles que par le vomiſſement, & cela eſt commun à tous les autres purgatifs. La bile, comme legere, eſt portée facilement dans l'eſtomac à la moindre ſecouſſe que le purgatif cauſe par ſon irritation ſur les fibres du ventricule. Les pituiteux ont beaucoup d'humeur fluides, qui cede facilement à l'action

du purgatif. Les melancoliques ſont de deux ſortes, les uns ſont peſans, groſſiers & terreſtres, qui n'ont point d'eſprits, & ceux-là ſont difficiles à émouvoir, & lorſqu'ils le ſont, le poids de ces matieres terreſtres les détermine aſſez pour ſortir par les ſelles : les autres mélancoliques ſont atrabilaires, ils ſont ſecs, & ont les humeurs tres-acres. Ils ſont difficiles à émouvoir à raiſon de la ſechereſſe, mais auſſi quand ils ſont émûs, l'acreté des humeurs fait des irritations cruelles, & ſi par malheur ils ont pris quelque précipité acre, préparé avec des corroſifs, cela fait des ravages étranges. Les tranchées, les convulſions, & l'effuſion de ſang, ſont les ſuites de cette purgation les plus ordinaires, le tremblement de dents & de tous les membres, n'arrive que trop ſouvent aprés l'uſage de ce mercure.

On voit aſſez ſouvent que le mercure fait ſuer, dont voici la raiſon en ſuivant mes principes. De quelque maniere que le mercure entre dans le corps, il eſt toujours diviſé en atomes imperceptibles ; que ſi ces ato-

mes ne trouvent pas assez de flegme pour être embarrassez & suivre son mouvement, ils sortent par les pores de la peau, parce qu'ils sont eux-mêmes dans un perpetuel mouvement, & cette expulsion est aidée par l'agitation des esprits, par l'effervescence du sang, & par le mouvement des arteres qui se fait du centre vers la circonference. Il est même impossible que dans cette grande agitation d'esprits & d'humeurs, qui arrive aprés l'introduction du mercure, qu'on a donné pour faire saliver, qu'une partie de ces atomes ne soit portée vers la peau, & chassée dehors par la sueur, ou par la transpiration insensible, c'est pourquoi l'on voit guerir les ulceres ou les tumeurs aprés l'usage du mercure.

Il y a même cerains précipitez sans corrosif, dont le souffre est renversé au dehors, qui font suer par l'irradiation de ce souffre incombustible, ce que nous avons expliqué ailleurs assez souvent, & dans le trente-quatriéme Problême.

Comme le corps n'est pas toujours également disposé ; que les humeurs

ne ſont pas toujours également fluides ; que le flegme n'eſt pas en pareille quantité, qu'il y a plus ou moins de bile, &c. ce qui dépend des alimens, des ſaiſons, des paſſions & de pluſieurs autres circonſtances ; le mercure ne cauſe pas toujours les mêmes mouvemens, quand il eſt donné en differens tems, quoiqu'on ſe ſerve de la même préparation & de la même doze, dont on voit ici la raiſon évidente.

C'eſt pourquoi l'uſage du mercure eſt extrêmement bizarre, puiſqu'il agit en tant de manieres differentes.

Et c'eſt enfin de là qu'il faut tirer une conſequence la plus importante de toutes, que ceux qui ſe hazardent de donner le mercure ſans en connoître la bonne préparation, & les effets qu'il eſt capable de produire, auſſi-bien que la conſtitution des malades, ſe font un grand tort, & en font plus aux malades qu'ils expoſent malheureuſement à un grand nombre d'accidens & de dangers qu'ils ne peuvent pas prévenir, puiſqu'ils ne ſont pas capables de les connoître.

Il reſte à déterminer ſi le mercure

eſt le remede ſpecifique de la Verole.

Un remede ſpecifique eſt celui qui guerit une certaine maladie en tout tems, en tout lieu, en tout âge, & en tous degrez; & comme nous avons fait voir que le ferment verolique eſt d'une nature acide, qu'il s'attache particulierement au flegme, on peut dire que le mercure eſt le remede le plus propre qu'on ait connu juſques ici pour guerir la Verole; car ſi elle n'eſt pas devenué abſolument incurable par le défaut du ſujet qui en eſt atteint, comme par la corruption de quelque partie noble, ou la complication de quelque maladie mortelle, je croi qu'on la peut guerir entierement; mais comme j'ai fait voir que le mercure crud eſt fort dangereux, auſſi-bien que celui qui eſt corroſif, l'un parce qu'il eſt ennemi du cerveau & de toutes les parties nerveuſes, comme nous l'avons expliqué plus haut, & l'autre par les irritations, les corroſions, & autres ravages qu'il peut faire dans l'eſtomac ou ailleurs; je ne puis le conſeiller à perſonne, quoique même je ſçache qu'il y a eu des malades qui ont été gueris par l'un &

pır l'autre, parce que ces cures ne ſont faites que par hazard, & ſi on y réuſſit quelquefois, on eſt toujours en danger de faire perir le malade, ou de le precipiter dans quelque autre accident qui eſt pire que la Verole : je ferai connoître cela plus clairement dans le Chapitre ſuivant, où je rapporterai la maniere ordinaire de ſe ſervir du mercure, & où aprés avoir fait voir le danger qu'il y a de s'en ſervir, & le peu de ſeureté de guerir les malades par cette voye, j'établirai une autre methode qu'on peut pratiquer en tout tems, incomparablement plus douce, plus facile & aſſurée.

Cependant, bien que cette methode ait de tres-grands avantages par deſſus la commune, elle ne laiſſe pas de faire ſouffrir les malades, quand il s'agit d'exciter la ſalivation, ce qui ne ſe peut faire ordinairement qu'il ne vienne des ulceres à la bouche, quoique nous avons vû quelquefois des ſalivations douces, & aſſez longue, ſans aucun mal à la bouche, en bien menageant le mercure, & qu'on en pourroit faire de même en employant à la gueriſon le tems neceſſaire.

Mais comme on eſt prevenu qu'il n'y a pas de meilleur remede que celui-là, & que tous les autres qu'on peut pratiquer ſont inutiles, ou en tout cas, d'une longueur épouvantable, on eſt ſouvent contraint de s'en ſervir. On peut dire même que le mercure eſt un remede admirable pour beaucoup d'autres maladies, les effets merveilleux qu'on voit tous les jours du ſeul ſublimé doux, prouve l'excellence de ce remede, & il y a tant d'habiles gens aujourd'hui qui travaillent ſur le mercure, qu'enfin on doit eſperer que quelqu'un en communiquera un jour quelque préparation ſinguliere, qui fera voir que le mercure eſt un remede ſouverain pour la Verole.

En attendant je dirai fort ingenuement qu'ayant obſervé depuis fort long-tems les differens effets que le mercure préparé en mille manieres differentes, produit ſur un trés-grand nombre de Verolez que j'ai ſoignez, j'ai trouvé par experience que le mercure ſublimé doux, eſt un remede qui ne ſçauroit faire du mal pour peu qu'on s'en ſçache ſervir ; mais auſſi il

eſt

eſt ſi foible, que pour peut que la Verole ait pris racine, il ne faut pas eſperer de la guerir ; il y a pourtant des gens d'un temperament ſi délicat, & dont les humeurs ſont ſi fluides qui en peuvent guerir avec vingt ou trente priſes, pourvû qu'on le mêle avec des purgatifs & des vehicules convenables, j'ai ſouvent ordonné dans ces occaſions cette formule. Prenez du mercure ſublimé doux bien préparé, & poudre de viperes, de chacun ſix dragmes, criſtal de tartre en poudre fine, & ſcamonée en poudre, de chacun demi-once, trochiſques alhandal deux dragmes, mêlez le tout avec autant de ſyrop de roſes pâles qu'il en faudra pour faire une maſſe de pillules, dont on fera prendre une dragme, ou une dragme & demie, avec le regime ordinaire. Que ſi on y ajoûte une dragme de poudre émetique, broyée avec le ſublimé doux, le remede ſera plus efficace, & purgera en moindre doze.

J'ai encore experimenté qu'on peut ſe ſervir fort heureuſement, même pour des Veroles fort inveterées, du precipité ſolaire, dont voici la préparation.

Prenez une partie d'or fin, & trois parties de mercure revivifié du cinabre, faites-en un amalgame en la forme ordinaire, & mettez cet amalgame dans un matras de proportion bien luté, cuisez-le par un feu de suppression doux au commencement, afin que le mercure ne monte pas, & ne se separe pas de l'or, l'augmentant peu à peu, jusqu'à ce que tout soit converti en poudre rouge, & qui devient d'un rouge obscur en continuant le feu; pour le bien faire, il faut le cuire trois mois, aprés quoi on l'aura assez fixe pour le pouvoir donner avec assurance, la dose est de trois à douze grains pour les plus robustes, mêlé avec un purgatif convenable, par exemple, avec des pillules polychrestes ou catholiques.

Je ne sçaurois assez exagerer les vertus de ce remede, & celui qui en fera l'usage avec discretion, ne sera pas fâché d'avoir employé le tems à le cuire, & ne l'aura pas plutôt connu qu'il bannira toutes les recettes qui se trouvent dans les Livres.

Il purge ordinairement par les selles, & quelquefois par le vomissement;

il s'en faut ſervir ſans le laver, autrement on lui ôteroit une petite acreté que le feu lui a communiqué, ſans laquelle il ne purgeroit pas comme il faut.

On peut réïterer ce remede de trois en trois jours, à moins qu'on ait un cours de ventre le lendemain du remede, auquel cas on donne encore un autre jour de relâche, on fait ſaigner le malade dans les intervalles, plus ou moins, ſuivant qu'il eſt plein, & que ſon ſang eſt pourri.

Quand il y a des nodus, des dartres, ou que le corps eſt ſec, on doit ſe ſervir des bains, pour ramolir les duretez, humecter, & rendre les humeurs fluides, & en état de ceder plus facilement au remede.

Toute la difficulté eſt de terminer le nombre des priſes qu'il en faut à chaque malade, car bien que les accidens ayent entierement diſparu, il ne s'enſuit pas que le malade ſoit parfaitement gueri, car il reſte encore quelque levain dans les parties, ou dans le ſang, qui fait repulluler bien-tôt la Verole, lorſqu'on n'eſt pas gueri à

fonds, comme nous avons vû arriver quelquefois dans un tems auquel nous avions moins d'experience; c'eſt pourquoi, pour ne pas manquer, on doit donner quelque priſe de remede aprés que tous les accidens ont bien ceſſé; & afin de ne laiſſer aucun levain de reſte, on peut faire uſer pendant quelques jours des bouillons de viperes, par ce moyen il ſe fera une tranſpiration inſenſible qui enlevera tous les reſtes du ferment verolique, & qui dépurera ſi bien la maſſe du ſang, qu'il n'y aura plus de rechûte.

Si on ne veut pas employer l'or pour faire ce précipité ſolaire, les autres metaux n'y ſont pas propres, car ils communiquent au mercure leur mauvaiſe qualité, mais on peut cuire le mercure tout ſeul dans un matras à long col, au feu de reverbere, ce qui s'appelle précipité par lui-même, & aprés cette préparation, qu'on n'en cherche pas une meilleure, il égale en tout le précipité ſolaire.

Par le moyen de ce remede, il n'eſt point de Verole qu'on ne gueriſſe, j'en excepte pourtant celle où il y a carie

aux os du nez ou du crane, dont on ne viendroit pas à bout qu'avec des longueurs tres-fâcheuſes ; c'eſt pourquoi en ce cas il vaut mieux donner le flux de bouche, non pas au moyen de l'onguent que je ne conſeille à perſonne, à cauſe de ſes ſujets, comme nous allons dire dans le Chapitre ſuivant, outre qu'on y réuſſiroit pas dans cette occaſion, dont la raiſon eſt que le mercure n'eſt pas porté juſqu'à la carie, pour en détruire le ferment ; mais il faut procurer cette ſalivation au moyen du parfum, dont nous donnerons auſſi la meilleure methode.

Je laiſſe auſſi à part tous ces autres remedes dont les Anciens ſe ſont ſervis, comme gayac, ſarſe-pareille, ſaſſafras, & racine de ſchyne, & même le buis dont quelques modernes ſe ſont ſervis depuis peu, parce que perſonne ne doute plus de l'inſuffiſance de ces remedes, & tout le monde ſçait à preſent qu'il n'y a pas moyen de guerir par leur ſeul uſage, & qu'on ne peut s'en ſervir tout au plus que pour échauffer les corps qui en ont beſoin

pour mieux fondre la pituite, en les mettant dans la ptisane pour le boire ordinaire.

CHAPITRE IX.

De la methode de guerir la Verole ; & que la salivation est la voye la plus courte & la plus assurée, pourvû qu'on n'employe pas l'onguent mercuriel pour la provoquer.

ON ne peut pas contester que la Verole ne puisse être guérie par toutes les voyes qui peuvent servir à vuider le flegme auquel le ferment verolique est particulierement attaché, & qui peuvent purifier le sang ; c'est pourquoi les sueurs, les urines, le vomissement, le flux de ventre, & la salivation sont des voyes fort convenables.

Mais enfin il faut avouer que parmi ces voyes, quoique toutes soient bonnes, neanmoins la salivation est la meilleure, la plus courte & la plus sûre,

& je dis même qu'elle eſt la plus naturelle, car ſi on fait reflexion ſur l'économie de notre corps, & des voyes que la nature a deſtinées pour l'évacuation de chaque humeur ſuperflue, on trouvera qu'elle vuide les matieres fécales qui reſtent aprés la premiere digeſtion, avec les parties groſſieres de la bile, & du ſuc pancréatique, par le moyen des ſelles, la ſeroſité ſuperflue, aprés qu'elle a ſervi de vehicule au ſuc nutritif, dont toutes les parties du corps ſe nourriſſent, partie par les veines, & partie par la tranſpiration inſenſible, le ſang menſtruel par la matrice, le ſang hemorroïdal par les veines hemorroïdales, quelques autres excremens particuliers, par des voyes particulieres, comme par les oreilles, par les cheveux, par l'expiration, &c. Et enfin pour la pituite les vaiſſeaux ſalivaires ſont deſtinez à ſon évacuation; on ſçait le rapport qu'il y a de la pituite avec la ſalive, elles ne different qu'en conſiſtance, ou pour mieux dire, c'eſt la même matiere; car la ſalive eſt la premiere matiere de la pituite; on avale continuellement la ſalive, & lorſqu'-

elle eſt dans l'eſtomach elle s'épaiſſit, & ſe joint dans les digeſtions avec la partie la plus viſqueuſe des alimens, qui eſt enſuite portée dans l'inteſtin duodenum où elle ſe mêle continuellement avec la bile, & le ſuc pancréatique, qui font enſemble une fermentation, enſuite de laquelle les parties les plus groſſieres ſont comme precipitées en bas avec les matieres fecales, pour être vuidées par les ſelles, & la partie la plus depurée eſt portée vers le cœur par les veines lactées, & de là par les arteres dans tout le corps avec le ſang, duquel elle eſt ſeparée peu à peu au moyen des glandes conglomerées de l'une & l'autre mâchoire, & de-là eſt portée par les conduits ſalivaires à la bouche, dans laquelle encore concourt la pituite qui provient du cerveau, où il s'en produit une quantité fort conſiderable, à cauſe de la froideur de cette partie, laquelle pituite ſe décharge inſenſiblement par l'infondibulum, d'où elle eſt comme filtrée au travers de la glande pituitaire dans la bouche, ſi bien qu'il eſt aiſé de comprendre comment le flegme eſt porté

de

de toutes les parties du corps dans la bouche, & que c'est son mouvement naturel; c'est pourquoi dans la salivation excitée par le mercure, son mouvement étant acceleré, elle se charge facilement des impuretez de la masse du sang, sur tout du ferment verolique, à raison de son acide, comme nous avons dit ailleurs, & par ce moyen il s'en fait une dépuration parfaite.

Il est vrai qu'il semble d'abord que la sueur le pourroit faire, & le fera sans doute si nous avons un sudorifique qui soit propre pour separer sans violence la pituite de la masse du sang; mais comme elle est visqueuse, il est mal-aisé que par les remedes ordinaires elle soit bien réduite en vapeurs pour sortir par les pores de la peau, & si on vouloit s'opiniâtrer à le faire, il faudroit trop échauffer le corps, au lieu que les glandes des mâchoires ont pour cette separation une configuration proportionnée par la Nature, qui est tout dire, pour ne pas employer d'autres raisons pour prouver que la salivation artificielle n'est qu'une imitation & une acceleration de la naturelle,

Aussi ceux qui travaillent sur ces matieres, voyent par experience qu'il y a plus de peine à moderer le flux de bouche, qu'à le provoquer ; & c'est pour cela que ceux qui le donnent au moyen de l'onguent, mettent toujours les malades en danger de perir, parce qu'ils ne peuvent pas mesurer la quantité du mercure qui doit entrer dans le corps pour exciter un mouvement à la pituite qui ne soit pas precipité, & ouvrir peu à peu les vaisseaux salivaires ; d'où vient que le plus souvent il y en entre beaucoup tout à la fois, qui fait que la pituite & le reste des humeurs montent au gosier & à la tête, & causent des enflures qui sont capables de suffoquer le malade, ce qu'on sçait n'être arrivé que trop souvent, pour qu'à l'avenir on doive étudier les moyens de provoquer le flux de bouche d'une maniere plus douce, & qui ne soit pas dangereuse.

C'est ce qui m'a fait chercher avec empressement une préparation de mercure, par le moyen de laquelle je puis exciter la salivation en en donnant une demie dragme tout au plus, en trois

ou quatre prises, & à même tems vuider copieusement par les selles, quelque peu par le vomissement, par les urines, par la transpiration, & donner assez de mouvement à la pituite, pour couler par la bouche autant de tems que si la salivation avoit été excitée par la friction, mais d'une maniere incomparablement plus douce, évitant par ce moyen tous les embarras qui entraîne la friction, qui sont à dire le vrai, si grands & si fâcheux, outre le danger qu'encourent les malades, que si les Verolez les connoissent, je ne croi pas que de cent il y en eût un qui n'aimât mieux porter son mal le reste de sa vie, quand elle en devroit être plus courte, que de s'engager à ce vilain remede.

Pour faire comprendre combien ce remede est fâcheux, voici de quelle maniere on a accoutumé de traiter les Verolez lorsqu'on leur veut procurer le flux de bouche au moyen de l'onguent.

Je suppose que le malade n'ait aucune maladie compliquée avec la Verole, qui demande des remedes differens, que l'on doive faire auparavant

& qu'il n'y ait que la ſeule Verole à traiter.

Je ſuppoſe encore que ce ſera un bon ſujet qui pourra d'abord entrer dans les remedes ſans de grandes préparations pour corriger l'excès des mauvaiſes qualitez qui pourroient dominer.

Avec tout cela on ne peut pas ſe diſpenſer de le préparer, premierement on lui fait prendre un lavement pour le diſpoſer à la ſaignée, le lendemain on le ſaigne, & on reïtere enſuite la ſaignée, ſuivant que le malade eſt plus ou moins ſanguin & plein. On le purge au moins deux ou trois fois pour emporter les gros excrémens; enſuite on le baigne pendant huit ou dix jours pour rendre les humeurs fluides, relâcher les pores de l'habitude du corps, & faire que le mercure puiſſe mieux penetrer la peau. Quelques-uns pour mieux ouvrir ces pores ajoûtent la ſueur, qu'ils excitent pendant trois ou quatre fois, mettant le malade ſous un archet ou pavillon, ou dans quelque autre inſtrument propre à faire ſuer. Et cependant on fait boire d'une ptiſane propre pour échauffer & mettre

en mouvement les humeurs, & en même tems on retranche peu à peu les alimens, afin de pouvoir bien-tôt réduire aux ſeuls bouillons.

Aprés cela on commence la friction avec l'onguent de mercure qu'on a preparé auparavant. Cet onguent eſt ordinairement composé ſuivant cette formule, ou quelque autre qui s'y peut réduire facilement, augmentant ou diminuant tant ſoit peu le mercure. Prenez ſix onces d'argent vif, battez-le dans un mortier de marbre, avec ſon pilon de bois, avec deux ou trois onces de belle terebentine, quand le mercure eſt éteint, ajoutez-y une livre & demi de graiſſe de pourceau, & une once d'huile de laurier; il faut battre longtems cet onguent pour bien diviſer le mercure, & continuer de le battre tous les jours pendant ſept ou huit jours : on appelle cela onguent gris, ou *Neapolitanum*, qui eſt le même que les Apoticaires vendent pour la galle, à la reſerve qu'à celui-ci il y a un peu plus de mercure.

On prend donc de cet onguent, & aprés avoir diſpoſé un grand feu avec

un parayent auprés, on fait bien chauffer le malade en chemiſe, pour faire penetrer l'onguent, & on lui graiſſe, pour cette fois en bien frottant, depuis les plantes des pieds juſqu'au deſſus des genoux, & depuis le poignet juſques ſur les omoplates, employant à cetre friction deux ou trois onces d'onguent; enſuite on place le malade au lit bien chaudement, & on le fait tenir fort couvert, ayant diſpoſé le lit & toute la chambre, en ſorte que l'air y ſoit ſerré, & que le vent n'y puiſſe pas entrer, entretenant un bon feu nuit & jour, même dans les ſaiſons mediocrement froides.

Le lendemain on fait mettre le malade en la même poſture, & en employant un peu plus d'onguent, on lui frotte tout le corps, à la reſerve de la tête, du devant de la poitrine & du ventre, enſuite on le remet au lit bien chaudement.

Le troiſiéme jour on réïtere de même, & ſi on n'a pas des marques de la ſalivation prochaine, on continue encore une quatriéme, cinquiéme & ſixiéme friction, & ſi aprés cela on ne

voit pas des marques de ſalivation, on s'eſt aviſé pour ne pas faire un plus grand nombre de frictions qui pourroient être mortelles, de donner une petite doſe de ſublimé doux, pour déterminer le flux de bouche.

C'eſt alors que les humeurs & le mercure montant à la tête, on ſent des picotemens à la bouche qui devient ulcerée. Et parce que ordinairement le flegme y eſt porté avec trop de rapidité, il entraîne les autres humeurs qui font enfler toute la tête & la gorge, & mettent toujours le malade en danger d'être ſuffoqué ; neanmoins ſi les vaiſſeaux ſalivaires ſont ouverts, & la pituite aſſez fluide, elle coule aſſez vîte, & on rend tous les jours deux ou trois livres de ſalive.

Ce flux de bouche pour être utile, doit durer le moins quinze jours, & le plus trente, & pendant ce tems le malade doit vivre de bouillons, de quelques jaunes d'œufs ſur la fin, & de ptiſanne faite avec le gayac qui eſt aſſez deſagreable.

On donne un lavement de deux jours l'un, & quelquefois on purge douce-

ment ſur tout vers la fin de la ſalivation, laquelle enfin ayant ceſſé, on purge en forme le malade, on le fait ordinairement reſaigner, & on le fait ſuer, ſuivant qu'il a été plus ou moins deſſeché par le flux de bouche.

A cela faut ajouter que le malade ne doit pas bouger du lit, & que pendant les huit ou neuf premiers jours on ne change pas de linceuls, & qu'on doit porter la même chemiſe qu'on avoit lorſque la friction a été commencée, ce qui ne ſeroit pas une grande affaire pour quelque vieux Soldat qui l'a ſouvent portée plus long-tems que cela, chargée d'ordures & de vermine; mais pour ces Galans qui ſe picquent de propreté, je croi que cet article ſeul peut leur ſervir de penitence.

J'ai ſuppoſé qu'on devoit traiter un homme, car ſi c'eſt une femme qui ne ſoit pas reglée en ſes menſtrues, il faut un opera pour la regler avant d'entreprendre le remede, & ſi elle eſt enceinte, il y a des meſures à garder toutes particulieres, & on ne peut l'expoſer à ce dangereux remede.

J'ai de plus ſuppoſé que le ſujet qui

aura reçu cette friction, fût un bon sujet, & facile à guerir ; car comme par cette methode le mercure est entré dans le corps, sans aucune proportion, & que cette entrée dépend de la disposition des pores de la peau ; il arrive souvent que ces pores sont trop serrez, & qu'il n'y entre que tres-peu de mercure, qui n'étant pas suffisant pour exciter un mouvement general par tout le corps, laisse encore des fermens veroliques de reste, qui font bien-tôt reparoître la Verole, & lorsque les pores sont trop larges, il entre beaucoup de mercure, qui excite un mouvement trop precipité, lequel entraîne le flegme à la tête & aux vaisseaux salivaires avec les autres humeurs, d'où vient non seulement le danger d'être suffoqué, comme nous avons dit, mais même ce mouvement precipité empêche le mercure d'être distribué par tout le corps, & d'y faire la dissolution des humeurs coagulées ; si bien qu'en ce cas-là on ne sera pas non plus gueri, tant il est vrai que le trop ni le peu de mercure ne font rien dans cette methode, & cependant il ne dépend pas de celui qui donne la

friction, d'en faire entrer plus ou moins, comme nous avons dit, mais bien de la diſpoſition des pores ; d'où vient qu'on peut tirer cette conſequence, que ceux qui ſont traitez par l'ongent, ne gueriſſent que par hazard, & qu'ils en ont plus l'obligation à leur bonne diſpoſition, qu'au Medecin qui a ordonné le remede.

Cela n'arrivera pas ſi on excite la ſalivation, en faiſant prendre le mercure par la bouche, parce qu'on peut pour lors l'entretenir autant qu'on juge neceſſaire, & l'augmenter même quand on voit qu'il n'eſt pas aſſez copieux.

Ce flux de bouche n'eſt pas dangereux, parce qu'on le fait venir peu à peu. Il eſt plus doux, parce qu'on dérobe une partie de la matiere qui eſt vuidée par les ſelles, par le vomiſſement, par les urines, & par la tranſpiration. Il n'eſt pas embaraaſſnt, parce qu'il n'eſt pas beſoin de tout ce fatras qu'on employe en ſe ſervant de l'onguent, & qu'on peut ſe lever quand on veut. Il eſt plus court, parce qu'on donne d'abord le remede à tous, &

le tems qu'on employe à faire venir la ſalivation, qui n'eſt ordinairement que de ſix ou ſept jours, ſert pour préparer le malade s'il en a beſoin, & que cette préparation n'eſt que quelque ſaignée qu'on fait à ceux qui en ont beſoin, & quelques bouillons aux herbes à ceux qui ſont échauffez ; le flux de bouche ayant ceſſé, on purge avec quelque ptiſanne royale, & il n'y a plus rien à faire.

Il eſt vrai que quand la peau a été infectée, on peut exciter par précaution quelque legere ſueur, en donnant pendant trois ou quatre matins, un verre d'eau de chardon benit ; avec un peu d'eau de canelle, & quelques gouttes d'eſprit volatile de ſel armoniac, qui eſt un remede admirable pour faire ſuer ſans embarras, de la maniere la plus douce qu'on puiſſe imaginer. Si on veut une ſueur plus copieuſe, on peut ajouter huit ou dix grains de ſel volatile de viperes, ou autant de bezoard mineral.

Cette methode d'exciter la ſalivation par le mercure pris par la bouche, n'eſt pas inconnue aux habiles gens,

on la pratique même en des endroits fort celebres. Les uns se servent du mercure crud qui est toujours tres-dangereux par les raisons que j'ai dit ailleurs ; les autres du precipité blanc qui ne peut pas être bon pour cela, parce qu'il est preparé par l'eau-forte, dont les esprits salins se joignent si fort au mercure, qu'on ne sçauroit les en separer, ni l'adoucir suffisamment par les lotions & l'eau de vie, à moins de concentrer ces sels, & les rendre doux & volatiles, comme je dirai dans la suite.

Je connois seulement que le sublimé doux, dont quelques autres se servent, ne peut pas être dangereux à cause de la separation, que l'experience a confirmé être fort bonne : mais comme il en faut donner une grande quantité à chaque malade, puisqu'il y en a qui en ont pris avant de guerir d'une Verole au premier degré plus de six cens grains. Je n'employerai pas un tel remede, tandis que je pourrai exciter la salivation avec un mercure aussi doux que celui-là, mais en si petite quantité, qu'on en vient à bout

tres-facilement avec quinze ou vingt grains, & trente tout au plus, pris en trois ou quatre doses : & je ſçait d'ailleurs que ce mercure doux ſublimé pluſieurs fois, qu'on appelle à preſent Panacée, eſt trop concentré, & qu'il n'eſt bon que quand la maladie eſt legere : on jugera même qu'il paſſe trop vîte, puiſqu'il le faut réïterer ſi ſouvent.

Pour faire comprendre que la choſe eſt fort facile, il faut faire les reflexions ſuivantes, qui diſpoſeront en même tems à comprendre fort clairement tout le procedé dont je me ſers pour faire ma préparation de mercure.

Premierement, que pour agir avec ſureté, il faut bannir toute ſorte d'acres du mercure, il s'en trouve aſſez dans le corps des Verolez ; il y en a même dans toutes ſortes de corps, mais qui ſont envelopez, & qui ont aſſez de force pour ouvrir les vaiſſeaux ſalivaires.

En ſecond lieu, que le mercure étant fort ennemi du cerveau & des parties nerveuſes, lorſqu'il eſt crud

ou mal preparé, il ne faut pas le donner crud, même mêlé avec des purgatifs qui l'entraînent par les selles ; car ce n'est pas le moyen qu'il procure le flux de bouche, puisqu'on ne peut pas douter qu'il n'y ait moyen de le preparer à n'être pas dangereux, comme on voit, par exemple, au sublimé doux, que l'experience a fait connoître être un bon remede.

En troisiéme lieu, que quelque préparation qu'on fasse du mercure, on ne l'éloigne pas tant de sa propre nature, qu'il ne conserve toujours un caractere de sa premiere forme ; qu'il peut la reprendre facilement dans toutes les préparations ordinaires, & qu'il est bon de l'en éloigner autant qu'on peut, du moins autant qu'il est necessaire, pour que cela n'arrive pas dans le corps ; c'est-à dire, qu'il ne s'y puisse pas revivifier.

En quatriéme lieu, que pour cette raison il faut donner une aussi petite quantité de mercure qu'il se pourra, & considerer que lorsqu'on donne la friction comme il faut à des sujets bien disposez, il entre dans le corps tres-

peu de mercure, quoique l'onguent en contienne beaucoup ; & que les accidens fâcheux qui paroiſſent dans la ſalivation, comme l'enflure de la tête, de la langue & de la gorge, le danger d'être ſuffoqué, la ſuffocation même ; & enfin le trouble general dans toute l'économie du corps, ne proviennent que de la trop grande quantité de mercure.

Cinquiémement, que quand même on auroit rendu le mercure propre pour exciter la ſalivation ; cette ſalivation ſera pourtant inutile, ſi elle ne ſe fait par un mouvement qu'on pourroit appeller critique, c'eſt-à-dire, qu'il faut que les matieres veroliques ſe ſeparent de la maſſe du ſang, & qu'elles ſortent du corps par les voyes les plus convenables ; car elles ne ſont pas toutes également propres pour être portées en haut, il y en a qui ſont vuidées plus favorablement par les ſelles, & d'autres par la tranſpiration ; & cela ſe peut faire ſi le mercure eſt un double mercure, dont l'un ſoit volatile, & l'autre fixe, afin qu'il puiſſe agir de tous côtez, & être diſtribué

pour tout le corps, ſuivant le mouvement du ſang, pour pouvoir attaquer, dans toutes ſes parties le ferment verolique; & pour cela on doit penſer qu'il le feroit bien mieux, ſi on le pouvoit joindre inſeparablement à l'eſprit volatile d'urine, qui eſt un eſprit domeſtique qui ſçait les eſtres de la maiſon, pour le conduire dans tous ces étages.

Sixiémement, que quand on auroit fait cela bien à propos, on n'auroit qu'un remede qui ſeroit plus propre pour la tranſpiration, que pour la ſalivation; c'eſt pourquoi il faut encore un tiers purgatif & ſudorifique tout enſemble, qui ſoit propre à donner aux humeurs tous les mouvemens neceſſaires.

Voici ce qu'il y a à faire. Prenez une once de mercure commun, faites-le diſſoudre à froid dans ſon double poids d'eau-forte commune, jettez ſur cette diſſolution autant d'eſprit volatile d'urine qu'il en faut pour mortifier entierement les ſels corroſifs qui étoient dans l'eau-forte, ce qui ſera fait lorſqu'il ne ſe fera plus au-

cune ébullition ; laissez-les encore fermenter ensemble pendant cinq ou six jours, & vous aurez un precipité couleur de chair, que vous laverez plusieurs fois avec de l'eau dans un entonnoir de papier gris, & le ferez secher à l'ombre ; cette poudre est douce, le sel volatile d'urine a mortifié l'acide de l'eau-forte, & de leur jonction il en resulte un tiers qui est doux & volatile ; c'est pourquoi ce mercure est plus propre pour être distribué dans le corps, que tout autre.

Prenez ensuite du precipité solaire, ou du precipité *per se*, bien cuit en poudre rouge, parties égales ; ce remede purge par haut & par bas, & fait encore transpirer à cause que son souffre est assez fixe.

Ajoutez à cette composition un tiers de souffre doré, d'antimoine preparé en la maniere ordinaire. Celui ci purge par haut & par bas tres doucement, & fait suer assez copieusement : c'est encore un remede qui ouvre puissamment toutes les obstructions, & qui mortifie les acides.

Formez avec du miel une masse de

pillules, & donnez en vingt grains au malade, augmentant la dose s'il est besoin jusqu'à demi dragme. Ce remede purge par le vomissement, par les selles, par les urines & par les sueurs, & en même tems fait saliver. Réïterez ce remede trois fois, le donnant de deux jours l'un, & les jours d'intervale faites saigner le malade s'il en a besoin. Aprés la troisiéme prise, prenez en encore une quatriéme qui pese demi-dragme, & partagez-la en douze petites pillules, dont vous donnerez une le matin, une à midi, & une autre le soir ; c'est ce qui acheve de déterminer la salivation. Les trois premiere prises ont vuidé les grosses matieres, ont mis toutes les humeurs en mouvement, & ont ouvert les conduits ; il est alors facile de déterminer la salivation. Lorsqu'on voit que la salive file bien, & qu'elle coule abondamment, on cesse de donner les petits grains. Rarement faut-il employer cette douzaine.

Je sçai qu'il y a d'autres remedes tirez du mercure, qui peuvent provoquer la salivation. Je l'ai moi-même

fait en huit ou dix manieres differentes ; mais je n'en ai point trouvé de plus ſûre, ni de plus aiſée que celle-ci. Le panacée, le bezoard mineral, la poudre Valgarot, & preſque toutes les préparations de mercure, font cracher & ſaliver, mais fort imparfaitement. Quand on aura vû l'experience de celui que je communique, on ne fera point difficulté de le preferer à tous les autres, ſi la prévention ne l'emporte ſur la verité connue.

On peut par ce moyen guerir les Veroles les plus inveterées, & j'avois excepté au commencement celle où il y a carie aux os du nez & du crâne : la raiſon veut pourtant que ce remede ſoit ſuffiſant ; neanmoins quoique j'en aye gueri un fort grand nombre de Verolez, je n'ai pas traité un aſſez grand nombre de ceux qui ſont ſi fort cariez, pour pouvoir établir la ſûreté de l'experience ; perſonne à preſent ne ſe laiſſe ronger à la Verole juſques aux os, on y donne ordre de bonne heure, ſans attendre le dernier degré ; mais comme j'en ai vû autrefois pluſieurs de ceux-là qui n'avoient pû guerir,

ni par l'usage des pillules mercurielles, ni par la friction qu'on leur avoit donné fort rigoureusement ; j'ai employé en de pareilles occasions avec succès, le parfum fait avec la terebentine, le baume du Perou, la croûte de pain en poudre, & un peu de mercure, & par là excité une salivation heureuse procedant doucement au commencement. Cette methode pourtant n'est pas absolument sans danger, quoiqu'en ait dit M. Sylvius de Leboé, qui a crû que le parfum étoit la voye la moins dangereuse, il est aisé pour peu qu'on y fasse reflexion, d'en juger le contraire ; & je prouverois démonstrativement que ce remede ne peut pas guerir toutes sortes de Veroles, & si on peut trouver un autre moyen de guerir la carie des os, je ne conseillerois à personne de s'en servir ; mais comme cette methode n'est pas usitée dans ce pays, qu'il y a même fort peu de gens qui la sçachent bien pratiquer. je ne m'étendrai pas là-dessus davantage.

Je ne donne aucune methode particuliere pour les enfans, parce que je sçai qu'ils peuvent guerir facilement

ſans flux de bouche, par le ſeul uſage du ſublimé, ou en tout cas par celui du precipité ſolaire.

Il n'en faut pas encore de particuliere pour les femmes qui ne ſont pas reglées en leurs menſtrues, parce que nous ſçavons par experience, que le remede que j'ai décrit leur provoque les mois indubitablement ; & que cela ne détourne nullement la ſalivation. Nous avons vû encore que le même remede provoque les hemorroïdes aux hommes qui y ſont ſujets, ſans que cela détourne auſſi la ſalivation, ce que j'atribue au ſouffre d'antimoïne & à l'eſprit d'urine.

C'eſt pour cela qu'on ne doit pas la donner aux femmes enceintes, de peur qu'il ne les fit avorter ; mais on doit ſe ſervir du precipité ſolaire donné avec beaucoup de moderation & de prudence, & en ce cas on ne pourroit achever la cure avant l'accouchement, parceque la femme en ſeroit trop prés, ce qui ſeroit un obſtacle à continuer le remede ; on peu aprés cela le faire commodement, & en le donnant à la

mere, l'enfant guerira à même tems, pourvû qu'on lui fasse prendre de tems en tems quelques grains de sel volatile de viperes, ou si on veut pour lors, on peut donner la salivation à la mere.

Il ne sera pas encore besoin d'aucun Chapitre exprés, pour décrire les remedes qui peuvent corriger les mauvais accidens qui arrivent tres-souvent à la salivation qui est excitée par l'onguent mercuriel, qui sont à la verité si terribles, qu'il y en a pour fremir; lorsqu'on les lit chez les Autheurs, jugez ce que ce doit être à ceux qui les souffrent, & qui le voyent, parce que si on menage bien le remede, on ne verra point aucun mauvais accident; on a seulement besoin d'un gargarisme commun, pour adoucir les ulceres de la bouche, encore ne faut il pas s'en servir trop souvent, à moins qu'il n'y eut hemorragie, de peur que ces ulceres ne se consolident trop tôt, & qu'ainsi la salivation ne durât pas le tems ordinaire, qui est pour le moins quinze jours, dix-huit ou vingt ordinairement, & tout au plus trente, ce

qui eſt fort rare, à moins qu'on ne veuille l'entretenir juſques-là, quand on le juge neceſſaire.

CHAPITRE X.

Du Chancre.

JE ne parle pas ici de ces chancres qui ſont des accidens de la Verole univerſelle, parce que ceux-là ſe gueriſſent par le même remede qui guerit la Verole, mais bien ceux qui ſont Verole particuliere, dont le ferment n'a pas été porté plus loin que la partie qui l'a premierement reçu, & dont nous avons ſuffiſamment parlé dans les Chapitres precedens, quant à la theorie, ſans qu'il ſoit beſoin de redire ici la même choſe; & pour la pratique, je ſuis en quelque chef oppoſé à ce que j'ai vû d'Auteurs, non pas par aucun eſprit de contredire à perſonne, mais parce que la raiſon, & l'experience m'ont appris qu'on pouvoit guerir ces ſortes de chancres plus heureuſement, & plus doucement qu'on

ne fait par les voyes ordinaires.

On prétend qu'il faut cauteriſer, & enſuite faire ſuppurer toutes ſortes de veritable chancre, & pour cela on ſe ſert du precipité rouge, de la pierre infernale ou de la pierre commune à cautere, ou du ſublimé corroſif, & on fait tomber l'eſcarre avec du ſuppuratif, enſuite on traite l'ulcere avec les remedes ordinaires, & cependant on purge ſouvent le malade avec du mercure, afin de dépurer le ſang, parce qu'on ſuppoſe qu'il eſt mal-aiſé qu'un chancre reſte long-tems dans une partie, ſans qu'il ſe gliſſe inſenſiblement quelques particules du ferment verolique dans le ſang, qui pourroit donner la Verole univerſelle, ſi on le negligeoit, & outre cela ceux qui ſont plus précautionnez, font aprés ces remedes tranſpirer un peu le malade. Tout cela n'eſt pas ſans une douleur inſuportable, une longueur fâcheuſe, & un grand embarras.

Je ſuis ſûre que ſi on applique ſur le chancre l'emplâtre de Vigo un peu chargé de mercure precipité fort adouci, & qu'on donne quelques priſes de precipité

precipité ſolaire, on guerira ſans douleur, ſans embarras, en peu de tems, & ſans danger, le chancre le plus opiniâtre, même ſans y rien appliquer qu'un peu de linge.

S'il y avoit phymoſis ou paraphymoſis, c'eſt-à-dire, lorſque le glan eſt tellement fermé dans le prepuce, qu'il ne peut être découvert, ou tellement découvert, qu'il ne peut être fermé, l'un & l'autre, mais ſur tout le dernier étant avec inflammation & douleur, le même precipité ſolaire aprés une ſaignée, eſt un remede tres-efficace.

CHAPITRE XI.

De la chaudepiſſe, & gonorrhée virulente.

POur traiter de cette eſpece de Verole avec exactitude, il en faudroit faire un Livre exprés ; cependant toutes ſortes de gens s'en mêlent, & il y en a qui ſoutiennent qu'on la guerit facilement avec de l'eau & du ſucre, d'autres avec une ſimple ptiſanne

royale qu'on reprend tous les jours jusqu'à parfaite guerison, d'autres avec le sel polychreste ou du crystal mineral : enfin chacun se flatte d'avoir une methode excellente & facile pour guerir cette maladie.

Cependant ceux qui travaillent sur ces matieres, & qui sont de bonne foi, seront contraints d'avouer que s'il y a quelquefois des chaudepisses qui guerissent facilement, il y en a aussi un fort grand nombre d'autres, qui sont assez difficiles à guerir, & l'on auroit bien souvent plutôt gueri la grosse Verole, que de ces chaudepisses, sur tout si on ne s'y prend pas bien au commencement, si on neglige les remedes specifiques, ou qu'on ne les donne pas à propos.

Je n'ai point vû de Livre approuvé qui traite de ces matieres, qui n'enseigne les regles qu'il faut observer pour bien guerir ; c'est pourquoi je ne ferai pas ici le particulier ; j'ai neanmoins donné quelques observations singulieres sur ce sujet dans mes Problêmes.

Pour la cure, voici une methode

qu'on peut pratiquer avec aſſurance dans les occaſions ordinaires.

Je ne repete pas ce que j'ai dit touchant la theorie de cette Verole particuliere, dans le Chapitre quatriéme; car bien que je ne l'aye pas étendue fort au long, on y trouvera pourtant ce qui eſt neceſſaire pour la connoître, & la maniere dont elle eſt produite.

Premierement, ſi la perſonne eſt fort échauffée & plethorique, & la douleur, & l'ardeur d'urine conſiderables, on ne doit pas craindre de la faire ſaigner, & de réïterer même la ſaignée autant de fois qu'on la jugera neceſſaire; on doit pratiquer la ſaignée du bras pour faire une veritable revulſion, & non pas celle du pied qui ne feroit qu'attirer davantage ſur la partie.

On étoit autrefois fort ſcrupuleux pour la ſaignée, & ſur tout pour celle du bras, parce qu'on a crû que cela étoit capable d'attirer le virus dans la maſſe du ſang, & par là donner la groſſe Verole, mais on s'eſt deſabuſé, aprés qu'on a vû que la raiſon & l'experience s'accordoient trés-bien avec

la ſaignée. La circulation fait voir clairement que ſi la ſaignée étoit dangereuſe, celle du pied ne le ſeroit pas moins en cela que celle du bras, & l'experience fait connoître que la ſaignée du bras aide tellement la gueriſon, que c'eſt le moyen d'éviter la Verole, parce qu'elle rafraîchit & appaiſe l'inflammation, ce qui empêche les progrès du ferment verolique, elle rend les vaiſſeaux ſanguins libres, & cela fait que les purgatifs, & les diuretiques agiſſent beaucoup mieux.

Je ne prétens pas pourtant qu'on doive ſaigner toutes ſortes de malades, mais ſeulement ceux qui ſont échauffez, ſanguins & plethoriques.

Je veux encore qu'on ne neglige pas le virus, & qu'on n'oublie pas de donner le remede ſpecifique, qui eſt le mercure doux, lequel ſuffit pour ce mal, donné avec des purgatifs convenables, comme la caſſe, le catholicon fin, ou la confection hamech, & réïteré de tems en tems, ſuivant le beſoin.

Ce remede pourtant ſera court ou trop lent dans quelques occaſions, com-

me lorſque la chaudepiſſe eſt cordée, ce qui arrive lorſque l'inflammation eſt fort grande, & que les malades ſouffrent de grandes douleurs qui cauſent la convulſion aux corps nerveux de la verge, leſquels en ſe gonflant ſe retirent vers leur principe, & rendent la verge tortue ou courbée : pour lors on trouvera qu'une ſeule priſe de precipité ſolaire donné à propos, eſt un remede entierement expeditif.

Cependant il faut travailler à rafraîchir votre malade, & cela dès le commencement même, & vous ſouvenir que ſi vous l'échauffez au commencement par des purgatifs, vous rendrez le mal fort rebelle, & augmenterez les accidens, ou vous ferez precipiter la matiere ſur les teſticules : les émulſions ſont un des meilleurs remedes qu'on puiſſe pratiquer pour rafraîchir, auſquelles on peut ſubſtituer ſi on veut quelque ptiſanne qui ſoit fort rafraîchiſſante, faites, par exemple, avec l'orge entier, les racines de nenuphar, d'oſeille, de guimauve, de regliſſe, la graine de lin, les ſemences froides, la graine de pavot blanc, & le jus de

quelques citrons, le tout cuit dans une quantité d'eau proportionnée, mais toujours grande, parce qu'on doit boire de la ptiſanne autant que l'eſtomac en pourra porter.

Quand les accidens ont ceſſé, que le virus eſt bien émouſſé au moyen du mercure doux, que la matiere ne coule plus tant, & qu'elle eſt devennue aſſez blanche, ſi l'on juge qu'il y ait ulcere dans les parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée, il faut mettre dans la ptiſanne un peu de ſel polychreſte, ou du cryſtal mineral, ou ce qui eſt bien mieux, du ſel fixe d'armoniac, qui eſt un doux & puiſſant dieuretique, pour déterger les ulceres ; aprés quoi, pour conſolider, on donnera pendant quelques matins, dans un peu de vin, douze ou quinze gouttes d'un mêlange fait par diſtillation, de deux parties de baume de Perou, & une d'eſprit étheré de terebentine, ou bien on ſe ſervira de cette préparation d'antimoine, qui eſt un bon remede pour deſſecher l'ulcere, & arrêter doucement & inſenſiblement l'écoulement de la matiere, & même en fai-

ſant tranſpirer, expulſer les reſtes du virus, en cas qu'on ne l'eût pas bien emporté par les remedes precedens.

Prenez parties égales de bon antimoine, & de la corne de cerf calcinée au blanc, mêlez exactement ces deux matieres ſur un marbre, mettez ce mêlange dans un plat de terre, & ſur un fourneau à vent, vous le calcinerez en le remuant toujours avec une ſpatule de fer, juſqu'à ce que les fumées ſoient paſſées ; aprés quoi vous devez mettre cette matiere dans un creuſet qui ait le fond large, & le calciner à un grand feu pendant deux heures ; vous aurez une poudre blanche comme de la neige, & qui a de tres-grands avantages ſur l'antimoine diaphoretique vulgaire, comme l'experience vous le fera connoître : la doſe eſt une demie dragme avec la conſerve de roſes, ou telle autre conſerve, ſyrop, ou liqueur, qu'il vous plaira.

Il ne faut pas venir aux injections ſi on le peut éviter, mais enfin on eſt quelquefois obligé de s'en ſervir, & pour en faire une qui ſoit bien com-

mode & ſans danger, il faut ſe ſervir de celle-ci.

Prenez une poignée d'équiſetum, autant de roſes rouges, & cinq ou ſix balauſtes, ou l'écorce d'une grenade; faites cuire le tout dans trois livres de gros vin rouge, juſqu'à la diminution de la moitié, aprés paſſez le vin par un linge, en exprimant le marc, & en faites injection trois ou quatre fois le jour.

Tous ces remedes ſeront inutiles, ſi le malade ne garde un bon regime, il doit être continent, ne faire aucun exercice violent, & ſur tout qui puiſſe fatiguer les reins, comme beaucoup marcher, aller à cheval, & il évitera le vin, les viandes ragoûtées, le jeu, les veilles, & ainſi du reſte.

On peut faire une autre injection qui eſt encore plus facile. Prenez deux parties d'iris de Florence en poudre tres-fine, une partie de vitriol blanc, & une huitiéme de tuthie lavée & préparée; on mêle le tout enſemble, & on met une demie dragme de ce mêlange dans un verre d'eau roſe & de plantain, pour s'en ſervir en inje-

ction. Il y en a qui se servent de cette injection, ou de quelque autre semblable, dans le commencement de la chaudepisse, & qui par ce moyen l'arrêtent tout court. Ils se purgent à la verité deux ou trois fois, & en demeurent-là. Cela réussit quelquefois lorsque le venin de la chaudepisse est encore dans le canal de la verge ; mais lorsqu'il est engagé plus avant, on voit bien que l'injection ne peut pas y être porté, & que par consequent c'est un veritable amusement. J'ai vû plusieurs personnes qui se sont tres-mal ttouvées de cette methode, & qui ont eu des accidens tres fâcheux, & d'autres qui ont contracté la Verole universelle pour avoir arrêté trop tôt la chaudepisse avec de pareilles injections.

La methode la plus naturelle pour guerir la chaudepisse, c'est de se servir des diuretiques qui soient propres pour émousser les acides ; c'est par cette raison que Sylvius recommande tant les yeux d'écrevisses, ces remedes chassent la cause du mal, par la voye la plus courte, qui est celle par où elle est entrée.

L'experience m'a fait voir une infinité de fois que les diaphoretiques qui n'échauffent pas, surpassent tous les autres remedes. Je me suis fixé à cette recepte, à cause de son excellence.

Je prens les perles en poudre fine, les yeux d'écrevisses, le corail rouge, l'hématite & les os de seche, parties égales ; & sur chaque dragme de cette poudre j'ajoûte quatre grains de mon or horizontal. Je donne quinze grains de ce mêlange avec une confiture, soir & matin, je fais boire un peu de vin dans un peu d'eau avec du sucre commun, lequel est déterfif & diuretique, & je continue ainsi pendant douze ou quinze jours qui est un terme ordinaire de la guerison. Il y a neanmoins de vieilles gonorrhées qui demandent un peu plus de tems, mais alors s'il en est besoin, j'ai recours à l'injection que je viens de décrire.

Je purge avec le précipité *per se*, au commencement, & je réitere trois jours aprés une dose convenable.

Quand la matiere de la chaudepisse s'est jettée sur les testicules, ce qui les rend durs & enflez avec chaleur, dou-

leurs, & souvent inflammation, presque tous les Praticiens ont recours à la saignée du bras, & cette methode est bonne, une ou deux saignées sont toujours tres-utiles; mais c'est sans raison qu'on fatigue le malade avec des purgations; car les purgations avec du mercure, ou avec tout autre purgatif, ne sçauroient enlever un atôme de cette matiere, qui s'est jetté sur ces parties; aucontraire cela ne fait qu'irriter les humeurs, & augmenter la fluxion. La meilleure voye est de resoudre ces matieres par la transpiration. Il est vrai que toute sorte de diaphoretiques n'y sont pas propres, parce quils échauffent trop; je me sers de mon or horizontal, & je fais appliquer exterieurement un cataplasme avec du ris cuit au beurre, avec un peu de saffran, cette resolution se fait avec une vîtesse incroyable.



CHAPITRE XII.

Du Bubon ou Poulain.

ON trouvera dans le Chapitre quatriéme de quelle maniere se fait le poulain ou bubon Venerien, il faut seulement ajoûter que le poulain étant fait par une voye critique, il ne faut pas s'imaginer que cette crise soit parfaite, & que lorsqu'on voit paroître aux aînes cette tumeur qui fait le poulain, bien que la matiere verolique de cette tumeur ait été separée de la masse du sang, le sang en soit entierement dépuré, il y en reste toujours beaucoup & lors même que le poulain suppure fort à propos, il faut bien du tems avant que la masse du sang en soit délivrée ; & peut-être que cela n'arriveroit presque jamais, si on ne prenoit un grand soin d'attirer la matiere par les remedes externes, comme sont les ventouses & les emplâtres attractifs, & de purger frequemment & puissamment par les specifiques, sans compter

la diette ſudorifique que quelques-uns font obſerver, pour mieux conſumer le ferment verolique, dont toute la maſſe du ſang eſt infectée.

C'eſt pour cela qu'on doit regarder cette ſorte de Verole, non pas comme particuliere, mais bien comme univerſelle, puiſque ſon virus dérive du ſang, & c'eſt auſſi pour cela que je ſoutiens qu'elle demande le même remede : je dis même qu'on guerira par là, non ſeulement avec toute ſorte d'aſſurance, mais encore en bien moins de tems, que ſuivant la methode ordinaire.

Pour faire comprendre cela, on n'a qu'à faire reflexion qu'on eſt bien ſouvent deux ou trois mois à bien guerir un poulain. Quand il commence à paroître, on y applique deſſus une ventouſe, pour attirer la matiere en dehors, & l'arrêter ſur cette partie, ce qui eſt fort douloureux ; aprés on y met des emplâtres ou des cataplaſmes fort attractifs, & on eſt tres-ſouvent plus d'un mois à faire venir ce bubon en état de ſuppuration, ſur tout à ceux qui ſont d'un temperament froid &

melancolique ; car aux ſanguins il ſuppure plus facilement ; quand le pus eſt bien formé, on perce le bubon, ou avec le cautere, ou avec la lancette, & on le panſe en la forme ordinaire aux autres tumeurs, juſqu'à ce qu'il acheve de ſuppurer, ce qui eſt extraordinairement long ; cependant on purge ſouvent le malade avec les pillules de mercuré, on lui fait un bochet pour ſon boire ordinaire, & aprés tout cela il y en a qui le font un peu ſuer, ou on le vuide par les diuretiques.

Si on ſe ſert de trois en trois jours du precipité ſolaire, & qu'on applique ſur le bubon l'emplâtre de Vigo, avec le mercure, on guerira les poulains ſans aucun danger, pourvû qu'on obſerve ce que nous avons dit au Chapitre huitiéme, où nous avons parlé du precipité ſolaire.

Par cette methode vous verrez réſoudre les poulains, & vous n'en devez pas craindre les ſuites, parce que ſuivant les précautions que nous avons données, on dépure ſi bien le ſang, qu'il n'y reſte aucun ferment veroli-que ; & perſonne ne peut trouver à

redire à cette methode, parce que malgré qu'on en ait, on voit ſouvent diſparoître les poulains, aprés avoir tenté toute ſorte de ſuppuratifs, & fatigué long-tems le malade ; c'eſt pourquoi on eſt obligé de le traiter par la voye commune à la groſſe Verole, ou ſi on ne le fait pas dans ce tems-là, on eſt contraint de le faire bien-tôt aprés, puiſqu'on la voit paroître avec les ſignes ordinaires ; ceux qui traitent les poulains par la voye commune ſçavent bien que ce que je dis ici eſt veritable, & s'ils prenoient le ſoin de reflechir ſur leur methode, s'ils jettoient les yeux ſur les malades qu'ils n'ont pas délivrez, ou qu'ils ont tourmentez cruellement pendant long-tems, & s'ils étoient diſpoſez à quitter les préjugez qui les aveuglent, ils embraſſeroient bien tôt celle que je propoſe, puiſqu'elle eſt ſans comparaiſon plus ſûre, plus douce, & plus courte.

Que ſi le poulain vient à ſuppurer de lui-même, c'eſt pour lors que ce ſeroit une folie de repouſſer vers l'interieur cette matiere verolique, pour la vuider par les ſelles ou autres voyes

que la partie même, qu'on doit faire percer par le cautere ou la lancette, ſans attendre que la ſimple maturation faſſe l'abſcès. Il faut laiſſer couler la matiere autant qu'elle pourra d'elle-même, en tenant à l'ouverture une ſimple tente de charpi, & par deſſus cette tente l'emplâtre que nous avons dit, & cependant donner les autres remedes dont nous avons parlé, comme ſi le bubon n'avoit pas été percé.

J'avoue qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les bubons ſuppuraſſent d'eux-mêmes, j'avoue encore que ſi au moyen des attractifs on pouvoit ſi bien faire que toute la matiere verolique, dont la maſſe du ſang eſt infectée, fût entierement évacuée par l'ouverture qu'on en fait aprés la ſuppuration, & qu'ainſi la maſſe du ſang en demeurât bien délivrée, ſans autre ſecours que cette ſuppuration, les malades auroient de quoi ſe conſoler de la douleur extraordinaire qu'ils ſouffrent, & de la longueur du tems qu'ils ſont à guerir; mais ſouffrir beaucoup, être long-tems à guerir, & prendre un nombre extraordinaire de remedes fâcheux, tout cela, dis-je,

dis-je, eſt capable de faire ouvrir les yeux aux plus ſtupides, & de leur faire conſiderer ce que je leur propoſe.

Je ſçai bien qu'il eſt mal-aiſé que tous ceux qui ſont prevenus d'une methode contraire, s'accommodent de celle-ci ; la raiſon, quelque forte qu'elle ſoit, n'a ordinairement aucun pouvoir ſur ceux qui ne ſont pas en état de bien raiſonner, & quand même ils le ſeroient, l'interêt les engagent à ne point changer ; la longueur du mal, un grand nombre de cataplaſmes, d'onguents, d'emplâtres, de pillules & de ptiſannes, ſervent d'occupation à bien des gens, & ſont propres à faire gagner quelque argent, ce qui eſt favoriſé par la douleur que ſouffrent les malades, qui ne connoiſſant pas la nature du mal, ne l'eſtiment grand que quand la douleur eſt grande, & que la cure eſt fort longue ; neanmoins comme par tout il y a d'habiles gens, qui écoutent la raiſon, & qui ſont en état de ſe laiſſer convaincre, j'eſpere qu'il s'en trouvera quelqu'un qui m'accordera du moins une choſe, qui eſt d'examiner en homme indifferent ce que

j'avance, & quand il aura vû que la raiſon n'eſt pas contaire à ce que j'ai dit, il faut encore voir ſi l'experience s'accorde avec la raiſon ; aprés quoi il prendra parti, & s'il y trouve à redire, il pourra me donner un démenti, ce que je n'apprehende nullement, parce qu'avant que de rien dire, j'ai fait trois choſes : j'ai raiſonné, j'ai pratiqué, & j'ai ſouvent reflechi ſur mes propres experiences.

Fin du Traité de la maladie Venerienne.



PROBLÊMES CURIEUX SUR LA MALADIE VENERIENNE,

Pour ſervir d'éclairciſſement au Traité precedent.

AVIS
SUR LES
PROBLÊMES.

JE n'ai observé aucun ordre particulier pour donner ces Problêmes. Je les ai laissez dans l'ordre que je les ai écrits, qui est tel qu'ils me sont venus dans l'esprit ; il y en a quelques-uns qu'on ne sçauroit entendre à fonds, sans avoir lû quelques Chapitres de ceux qui sont dans ce même Traité, mais j'ai pris le soin d'y renvoyer le Lecteur, en citant le Chapitre qui a du rapport avec la matiere du Problême ; les autres étant plus détachez, peuvent être entendus d'un chacun à la simple lecture. J'ai par tout affecté une grande briéveté, sans pourtant negliger de me faire entendre, afin que ceux qui auront besoin de quelque decision sur quelque

queſtion Problêmatique, dans laquelle ils ſe trouvent intereſſez, ou en leur propre cauſe, ou en celle d'autrui, ſoient bien-tôt convaincus ſans impatience, & ceux qui liront ſimplement par curioſité, ne ſoient pas dégoutez par l'embarras, où on met ordinairement par les queſtions Problêmatiques; c'eſt encore pour cette même raiſon que je n'ai pas le plus ſouvent traité la partie oppoſée du Problême; car Problême veut dire proprement une queſtion qui a des raiſons pour & contre; parce que je me ſers d'une methode ſi claire, ſi ſimple & ſi naturelle, pour reſoudre ceux que je donne, qu'avec les raiſons que j'employe, on peut facilement refuter la partie oppoſée.





PROBLEMES CURIEUX SUR LA MALADIE VENERIENNE,

Pour ſervir d'éclairciſſement au Traité precedent.

PROBLEME I.

D'où vient que la Verole reſte cachée long-tems dans le corps ſans aucune incommodité, & qu'enſuite elle paroît avec tous ſes ſignes.



NOus avons fait voir dans le Chapitre quatriéme que le progrès ordinaire du ferment verolique, eſt de s'attacher à la partie externe qui le reçoit,

& de-là, de le communiquer à la maſſe du ſang, par le moyen de la fermentation qui le multiplie, en changeant en ſa propre nature les parties voiſines; & lorſque la maſſe du ſang eſt infectée, il eſt porté dans tout le corps par les arteres; mais parce que les remedes qu'une perſonne verolée peut avoir pris, dépurent le ſang par une effervescence, ou que la nature y travaille encore mieux par une ébulition continuelle, il arrive ſouvent qu'une petite partie de ce ferment verolique eſt comme precipitée dans quelque partie du corps qui ſera plus diſpoſée à le recevoir que les autres, comme l'on voit aux fluxions; & ce ferment, en y perdant ſon mouvement, s'y fixe & s'aſſoupit, n'ayant d'ailleurs que peu d'action, à cauſe de ſa petite quantité, d'où vient qu'il y peut reſter dix ans, & même trente, ſans donner aucune marque ſenſible de ſa preſence, juſqu'à ce qu'étant remué par quelque cauſe particuliere, ou exalté par une chaleur étrangere ou naturelle, il devient en état de corrompre les parties qui l'avoiſinent, & celles ci en corrompent d'au-

tres,

tres, juſqu'à ce que la maſſe du ſang en devienne derechef infectée, & qu'il ſe ſoit ainſi diſtribué par tout le corps, où il produit bien ſouvent des accidens auſſi terribles qu'ils ſont ſurprenans à une perſonne qui ſe trouve punie de la Verole, ſans en avoir donné occaſion depuis un ſi grand nombre d'années.

Je croi encore qu'il en eſt quelquefois de la groſſe Verole comme de la petite, qu'on appelle *Variolæ*, laquelle à ce qu'on croit provient de quelque qualité maligne du ſang menſtruel de la mere, donc quelques corpuſcules ſont reſtez dans le ſang de l'enfant, mais tellement envelopez, qu'ils n'ont point de force, juſqu'à ce que par quelque cauſe externe ils ſoient mis en liberté, pour agir & exciter dans le ſang une grande efferveſcence, au moyen de laquelle ces particules, & beaucoup d'autres qu'elles ont corrompues, ſont pouſſées vers la peau, où elles cauſent ces puſtules qui font la petite Verole; ce qui arrive dix, quinze, vingt ans aprés la naiſſance, plutôt ou plûtard, ſuivant quelques circonſtances priſes du temperament, de l'air, des ſaiſons,

de l'approche d'autres malades, & ainsi du reste.

Il y a bien des gens qui ont pris la grosse Verole dans le ventre de la mere, & leur sang resté impregné de quelques particules du ferment verolique, lesquelles se trouvent envelopées parmi les autres parties de la masse du sang, & en si petite quantité, qu'elles ne peuvent pas produire leur action, & par consequent se faire connoître jusqu'à ce que par une cause externe ou interne, elles soient mises dans un plus grand mouvement, & en état d'agir, & de corrompre les autres parties.

Mais ce n'est pas là le seul cas où la Verole reste cachée. Je ne croi pas même que pendant le tems que le ferment est figé & assoupi dans quelque recoin du corps, ou fortement envelopé dans le sang, on puisse dire qu'on ait proprement la Verole, mais bien plutôt la cause prochaine ou éloignée de la Verole. Le venin de quelque part qu'il puisse arriver peut rester dans la masse du sang pendant plusieurs années, sans donner aucune incommodité sensible, & sans qu'il soit possible de le remar-

quer, & je comprens que cela ſe peut faire en diverſes manieres, comme, par exemple :

Il ſe peut faire que le mouvement du ſang ſoit ſi fort, & la tranſpiration ſi facile, qu'à meſure que le ferment verolique corrompt quelques parties de la maſſe du ſang, quelques autres qui auront été corrompues s'exhaltent en telle ſorte, que la maſſe du ſang ſe corrompt d'un côté, & ſe dépure de l'autre ; ce qui fait qu'on peut porter la veritable Verole univerſelle pendant long-tems, ſans qu'il ſoit poſſible de la diſtinguer, juſqu'à ce qu'enfin le ferment verolique acquerant de nouvelles forces, & ſe multipliant peu à peu, lorſque les cauſes qui faiſoient cette eſpece d'équilibre, viennent à manquer, corrompe toute la maſſe, ou une aſſez grande partie, pour ſe faire reconnoître.

Cette même Verole demeurera long-tems cachée ſi le ferment eſt peu actif, le corps humide, parce que l'humidité le délaye & l'émouſſe, le temperament froid & oppoſé à un grand mouvement, & enfin s'il y a d'autres cauſes

qui empêchent le progrès de ce ferment verolique.

PROBLEME II.

Sçavoir si un homme ou une femme qui ont la Verole peuvent avoir des enfans qui ne soient pas verolez.

PAr le premier Problême l'on voit qu'on peut avoir la Verole, sans que la masse du sang en soit infectée, parce qu'elle s'en sera déchargée sur une ou plusieurs parties du corps, & en ce cas on peut faire des enfans qui ne seront pas verolez, parce que ce sont les arteres qui portent au testicules la matiere de la semence; cette opinion est fondée sur la raison, & l'experience la confirme tous les jours, car on voit naître des enfans bien sains de parens verolez; il est même fort vrai-semblable que la masse du sang pourroit être infectée du ferment verolique, mais en un tel état que la matiere de la semence n'en sçauroit être gâtée, comme si, par exemple, ce

ferment étoit encore trop fixe, ou qu'il ne fût pas également mêlé par tout; car la matiere de la ſemence qui eſt la plus pure & la plus ſpiritueuſe partie du ſang, pourroit être ſeparée ſans entraîner aucune particule du ferment verolique; c'eſt ainſi que l'on voit tous les jours des parens malades de pluſieurs autres maladies, engendrer pourtant des enfans ſains, & qui ne ſont pas ſujets à ces mêmes maladies.

PROBLEME III.

Pourquoi une femme qui n'a pas actuellement du mal Venerien, ne laiſſe pas d'en donner.

S'Il eſt vrai, comme la raiſon & l'experience le font voir, que le ferment verolique s'engendre de la corruption de pluſieurs ſemences reçues dans la matrice d'une même femme, de la maniere que nous avons expliquée dans le Chapitre cinquiéme, il eſt aiſé de comprendre, que ſi aprés

qu'une femme aura connu plusieurs hommes, un autre survient là-dessus, dans le tems que les semences des premiers se seront fermentées sans avoir encore fait aucune impression sur la matrice de la femme, & qui par consequent n'a pas actuellement la Verole, quoiqu'elle en ait la cause assez prochaine; celui-là, dis-je, emportera avec la verge ce ferment verolique, qui lui causera du mal, & délivrera souvent la femme du danger prochain, où elle étoit, d'avoir bien-tôt la Verole.



PROBLEME IV.

Pourquoi parmi pluſieurs hommes qui ont communication avec une même femme infectée de la maladie Venerienne, l'un prend une chaudepiſſe, l'autre un chancre, l'autre un poulain, l'autre la grande Verole, & les autres ne prennent aucun mal.

ON a bien-tôt expliqué ce Problême, quand on a dit que cela dépend de la diſpoſition differente de chacun de ces hommes ; mais pour en donner une raiſon phyſique, il faut faire voir en quoi conſiſte cette diſpoſition ; c'eſt pourquoi il faut remarquer que lorſque le ferment verolique, qui eſt dans le tuyau de la matrice, eſt fort volatile, & le canal de la verge aſſez ample ; ce ferment étant excité par le congrès, a la force de penetrer juſqu'aux proſtates & paraſtates, pour y produire cette diſpoſition qui fait la chaudepiſſe ; quelquefois il eſt encore plus volatile, & penetre juſques

dans la maſſe du ſang où il produit la groſſe Verole ; ou bien ſi la chaleur eſt aſſez forte pour expulſer ce virus par une voye critique, la matiere étant portées aux aînes, il y ſurvient un poulain ; que ſi le ferment verolique eſt moins ſubtil, il s'arrête aux parties externes de la verge, ſur tout à ceux qui n'ont pas eu le ſoin de la nettoyer aprés l'acte venerien, & produit quelque chancre ; & ceux qui ont ſoin de ſe nettoyer, qui ont le membre viril moins poreux & échauffé, qui d'ailleurs ſont fort diligent en beſogne, ou qui arrivent aprés que le tuyau de la matrice a été détergé par ceux qui ſont paſſez devant, ne prennent aucun mal ; quoiqu'il arrive ſouvent auſſi que les premiers ne prennent point de mal, & que les derniers ſont attrapez, ce qui peut arriver pour lors, non ſeulement par quelqu'une des raiſons que nous avons rapportées, mais encore de ce que le ferment verolique, qui eſt dans le tuyau de la matrice, eſt moins penetrant, parce que la perſonne eſt froide, ou qu'il eſt imbibé dans les pores, & les petites

glandes de ce tuyau, dans leſquelles il eſt comme aſſoupi, d'où vient que les premiers ont paſſé ſans le mettre dans un mouvement ſuffiſant pour le faire penetrer, & que les derniers achevent de l'agiter aſſez pour ſe l'attirer en partage. Enfin en tout ceci il peut concourir pluſieurs autres circonſtances qu'on peut facilement remarquer aprés celles que nous avons obſervées.

PROBLEME V.

Pourquoi une femme qui a une chaudepiſſe ne donne pas toujours à celui qui la connoît, une ſemblable chaudepiſſe, mais bien un chancre ou un poulain, & de même lorſqu'elle a un chancre.

CE Problême eſt preſque tout expliqué par le precedent, où l'on voit que la qualité du ferment verolique, & la maniere de le recevoir, font toute cette difference ; ainſi quand il eſt volatile, & le conduit de la verge

aſſez ouvert, il s'inſinue juſques dans les proſtates & paraſtates, pour y produire la chaudepiſſe ; s'il s'arrête à l'exterieur, il y cauſe quelque chancre, & ainſi du reſte ; cela poſé, il eſt aiſé de comprendre qu'une femme qui aura un chancre dans le tuyau de la matrice, donnera pourtant à un homme qui la connoîtra une chaudepiſſe, parce que le mouvement & la chaleur attenueront ſi bien le ferment de ce chancre, qu'il penetrera facilement le canal de la verge ; & au contraire ſi elle a une chaudepiſſe, elle peut facilement donner un chancre, parce que la matiere verolique de cette chaudepiſſe, s'arrêtera aux parties externes de la verge.



PROBLEME VI.

Pourquoi il y a des gens qui prennent la Verole au premier déduit amoureux, & d'autres qui ne la prennent qu'aprés plusieurs visites, quoiqu'ils ayent toujours à faire à la même personne verolée.

PAr une suite de raisonnemens on doit conclure que si les personnes sont fort échauffées, les parties naturelles sont plus poreuses, & le ferment verolique plus actif, on peut au premier déduit contracter du mal venerien; cela peut encore arriver à un homme, lorsqu'il connoît une femme qui a du mal venerien, dans le tems qu'elle a, ou qu'elle est fort prête d'avoir ses menstrues; car pour lors le ferment verolique se joignant au ferment menstruel, qui est naturel à toutes les femmes qui sont en état d'avoir leurs mois, fait un effet d'autant plus prompt, qu'il en devient par-là plus malin; & lorsqu'il y a des dispositions

contraires, & même qu'on prend un grand ſoin de ſe nettoyer, laver & piſſer aprés l'acte venerien, on peut le faire pluſieurs fois impunement avec une perſonne verolée : il ne faut pas pourtant ſe fier à cela, car il y a tant de diſpoſitions particulieres qui concourent enſemblent à ce mal, qu'il eſt impoſſible de les éviter, ni de les prevenir que par la continence qui eſt le ſeul préſervatif contre la Verole, comme nous dirons dans le Problême ſuivant.

PROBLEME VII.

S'il y a aucun préſervatif aſſuré contre la Verole.

LEs Libertins cherchent depuis long-tems un remede préſervatif contre la Verole, afin de continuer leurs débauches ſans danger de la prendre, & on voit même des Auteurs qui en donnent des deſcriptions, dont quelques-uns promettent merveilles, & aſſurent qu'avec cela on peut pra-

tiquer autant qu'on veut les perſonnes verolées ſans contracter la Verole : en quoi ceux qui auront le bon ſens pourront facilement juger que ce ſont des menteurs, qui pour s'acrediter aux dépens d'autrui, mettent tout en avant, & proſtituent ainſi leur conſcience, qui ſe trouve ſans doute bleſſée en enſeignant un remede qui favoriſe la débauche. Comme il n'y a pas de doute qu'un nombre infini de perſonnes libertines d'inclination, n'allaſſent au bordel, ſi elles étoient aſſurées de ne pas prendre la Verole ; de même qu'il y a une infinité de filles qui ne garderoient pas tant leur pucelage ſi elles étoient à couvert de la groſſeſſe, ceux qui enſeigneroient de tels remedes feroient un mal qu'ils ne pourroient jamais reparer : mais outre cela tous ces préſervatifs ne ſont, à proprement parler, que des impoſtures, qui ont pourtant trouvé crédit parmi quelques ſimples qui ſe laiſſent perſuader à de fort méchantes raiſons qu'on peut rapporter pour autoriſer ce prétendu préſervatif, dont la plus forte ſeroit celle-ci, qui ne prouve tout au plus que

la poſſibilité d'un tel remede. Il n'y a point de venin qui n'ait ſon antidote propre, ni de maladie ſans ſon remede ſpecifique, & toute la difficulté eſt de connoître ces antidotes, & ces remedes ſpecifiques: d'ailleurs on a vû bien des gens qui s'étant munis de bons antidotes, ont tellement reſiſté à ces poiſons, qu'ils n'en ont point été alterez; on voit encore des gens qui ont des taliſmans naturels, tels qu'en les portant ſur eux, ils peuvent marcher parmi les peſtiferez ſans aucun danger d'être touchez de la peſte. Nous avons vû du tems de la derniere peſte dans ce Pays, le nommé Vinceguerre, lequel portoit une fiole pleine d'une compoſition qui ne nous eſt pas peut-être inconnue, & avec cela il alloit parmi les peſtiferez ſans que ni lui, ni ceux qui l'accompagnoient priſſent jamais aucun mal, quoiqu'il s'y exposât librement, & à toute heure: pourquoi, dira t-on, ne pourroit-on pas trouver un préſervatif qui en fît autant à l'égard de la Verole? J'avoue que cela peut porter à croire que ce préſervatif eſt poſſible: mais ſi on

conſidere que quoique Dieu envoy ſouvent aux hommes la peſte, pour les punir de leurs dereglemens, il ne veut pas pourtant les punir tous également, c'eſt pourquoi outre ſa grace qui eſt le preſervatif, & le ſouverain préſervatif, il ſe ſert bien ſouvent de quelques moyens naturels que les Philoſophes appellent contraires; ainſi la peſte ſans doute a ſon contraire qui la peut éteindre comme l'eau fait le feu, & ainſi du reſte. D'ailleurs comme il n'eſt pas au pouvoir des hommes de ſe garder de pluſieurs cauſes externes que les Medecins appellent non naturelles, comme, par exemple, de l'air qui tranſporte ſouvent la cauſe de la peſte, & de pluſieurs autres maladies épidemiques; il étoit bien raiſonnable que Dieu créât des contraires pour les pouvoir garantir, tandis qu'il laiſſe faire aux cauſes naturelles leurs cours ordinaires; mais à l'égard de la Verole, comme elle eſt ordinairement le partage du peché de fornication que Dieu a toujours déteſté, comme nous avons dit dans le premier Chapitre, & qu'on peut éviter la Verole par la con-

tinence, qui eſt le veritable préſervatif, il ſemble qu'il n'étoit nullement neceſſaire que Dieu créât un peſervatif ſpecifique pour cela. Et pour ceux qui étant innocens ont contracté la Verole, comme les enfans dans le ventre de leur mere, ou à la mammelle, les femmes vertueuſes qui l'ont reçue de leurs maris débauchez, & les bons maris trompez par leurs femmes libertines, il ſuffit qu'il y ait dans la nature, & chez les bons Artiſtes, des remedes bien sûrs pour guerir cette maladie.

PROBLEME VIII.

Sçavoir ſi une femme qui a ſes ordinaires peut donner du mal venerien.

IL y a bien ſouvent un pretexte ſpécieux pour mettre à couvert les femmes qui ont donné la Verole à leurs maris, en leur faiſant entendre que le mal eſt provenu de ce qu'ils les ont baiſées lorſqu'elles avoient leurs ordinaires : on ne manque pas de rapporter

porter quelques contes de veilles, ou quelque hiſtoire tirée de Cardan, de Jean-Baptiſte Porta, ou du Livre d'Albert le Grand, *de ſecretis mulierum*. On dit que la vapeur des menſtrues des femmes tache les miroirs, ſans qu'on puiſſe par aucun artifice enlever la tache ; que les femmes font mourir les plantes dont elles approchent, & les pouſſins qu'elles regardent, & pluſieurs autres rapſodies, qui ne ſont bonnes que pour ſe divertir, & amuſer les eſprits ſimples qui prennent toutes choſes de la façon qu'on les leur donne, ſans les examiner, s'en rapportant à la bonne foi de l'Auteur qui les propoſe.

Quelques autres pour parler plus ſerieuſement, ne manqueront pas de rapporter ſur le ſujet des menſtrues, ce qu'on lit en pluſieurs endroits de l'ancien Teſtament, & ſur tout dans le quinziéme Chapitre du Levitique ; ce qui eſt à la verité impertinent, parce qu'on ne doit pas mêler ainſi mal à propos les choſes ſaintes avec les profanes, & que l'Ecriture eſt une choſe fort myſterieuſe dont on doit laiſſer

l'explication à ceux qui en font profeſſion, & qui ſont d'un caractere plus relevé que celui d'un ſimple Naturaliſte. Pour reſoudre donc notre Problême, il faut avouer que les menſtrues des femmes ne coulent jamais que par la voye de la fermentation, & le ſang menſtruel entraînant peu à peu ce ferment qui s'étoit amaſſé durant l'eſpace d'un mois, dans les petits tuyaux de la matrice, il ne ſe peut faire que ce ſang n'ait la force de fermenter quelques autres corps qui pourroient être diſpoſez à cela; mais ſur tout le ſang menſtruel de quelques femmes qui ayant les humeurs fort acres & corrompues, a bien plus de force que celui des autres femmes. C'eſt à cauſe de cette acrimonie qu'on a vû ſouvent des hommes avoir des échauffemens, des puſtules, & de fort petits ulceres à la verge, aprés avoir connu quelques femmes d'ailleurs fort ſaines, dans le tems de leurs menſtrues; mais ces maux ne ſont jamais capables de dégenerer en Verole, car comme nous avons dit dans le cinquiéme Chapitre, que la ſemence d'un ſeul homme &

d'une femme, ne pouvoit jamais dégenerer en ferment verolique, parce que ce ſeroit contre les loix de la Nature, on peut auſſi dire qu'il ne ſeroit pas moins contre ces mêmes loix, ſi les menſtrues des femmes pouvoient donner la Verole, tout ne ſeroit que Verole, & les femmes enceintes qui ont leurs mois la donneroient à l'enfant qu'elles ont dans leur ventre, les femmes l'auroient elles-mêmes, enfin il s'enſuivroit de-là tant d'abſurditez que chacun peut remarquer, qu'il eſt inutile de s'arrêter plus long tems à ce Problême.

PROBLEME IX.

Sçavoir ſi les Aſtres peuvent cauſer la Verole.

IL eſt aſſez plaiſant de voir quelques Auteurs attribuer aux Aſtres, l'origine de la Verole. Quelques uns diſent que la Verole eſt provenue de la conjonction de Jupiter, de Mars & de Saturne; quelques autres de Jupi-

ter, de Mars, du Soleil & de Mercure dans la maiſon de Libra ; & d'autres de la conjonction de Mars & de Venus, ou de Jupiter & de Venus auſſi dans la maiſon de la Balance. Sans doute que la ſource de ces opinions vient de l'ancienne Fable, où l'on voit parmi ces pretendues Divinitez un grand nombre d'adulteres, de viols, & de paſſions amoureuſes : & comme les Aſtres portent le nom de ces Dieux fabuleux, ils auront crû qu'il ſe paſſoit parmi ces Aſtres quelques maquerelages : je ne ſçai pourquoi l'on n'a pas dit, qu'ils prenoient eux-mêmes la Verole, & qu'enſuite ils la communiquoient aux hommes par leurs influences, puiſque l'un eſt une ſuite de l'autre. Mais les Auteurs de cette opinion ne paſſeront peut-être pas pour plus ridicules que moi, qui me ſuis aviſé de la refuter ; car enfin il ne faut qu'un peu de bons ſens pour comprendre que c'eſt une extravagance de croire que les Aſtres dans quelque diſpoſition qu'ils ſoient, puiſſent cauſer la Verole. Ceux qui ſeront de l'avis de Deſcartes, & de pluſieurs

autres Auteurs nouveaux demeureront bien-tôt d'accord de cela, parce que ſuivant eux, ces influences ne ſont que des illuſions, & des imaginations des Aſtrologues, & qu'il n'y a que le Soleil dont la chaleur & la lumiere font tout ce que l'on croit que les autres Aſtres qui n'agiſſent preſque pas d'eux-mêmes, produiſent ſur la terre & ſur les corps ſublunaires. Or la chaleur & la lumiere ne ſont pas capables de cauſer la Verole. Il y a d'autres Philoſophes qui ſe diſent plus ſçavans en cela que Deſcartes, & qui outre la chaleur & la lumiere on reconnu dans tous les Aſtres des influences capables de produire des mouvemens puiſſans ſur tous les corps inferieurs, & même de changer le temperament des hommes, & par ce moyen d'exciter en eux diverſes inclinations, laiſſant pourtant libre la volonté, ſur laquelle ils n'ont aucun pouvoir direct ni abſolu, comme l'a tres-bien expliqué le Docteur Angelique ; mais ces Philoſophes n'ont jamais compris la Verole dans le nombre des maladies aſtrales. Quoiqu'il en ſoit de ces in-

fluences, & ſans prendre parti, on peut reſoudre ſerieuſement notre Problême, & dire que c'eſt bien mal à propos que pour expliquer un effet, on a recours à une cauſe occulte, lorſqu'on le peut expliquer par une cauſe manifeſte; recourir aux Aſtres pour expliquer la production de la Verole, c'eſt recourir à une cauſe occulte, puiſque quand on voudroit s'opiniâtrer à croire que les Aſtres ſont capables de produire cet effet, on ne ſçauroit jamais dire par quelle vertu ils le feroient; c'eſt pourquoi il faudroit dire que ce ſeroit par une qualité occulte, qui eſt dire qu'on ne le ſçait pas, quoique par vanité ou par ſottiſe on ne veuille pas avouer en propres termes ſon ignorance; & cependant on peut expliquer clairement, comme nous avons fait dans le Chapitre cinquiéme, la cauſe de la Verole par le moyen des ſemences corrompues dans les matrices des femmes publiques. D'ailleurs il eſt démonſtratif que la cauſe de la Verole eſt un veritable ferment; que le veritable ferment doit être de la nature de la choſe fermen-

tée ; que toutes les parties du corps étant sujettes au ferment verolique, il faut que ce ferment ait un rapport avec elles : qu'il n'y a rien dont le rapport soit plus grand avec toutes les parties du corps que la semence, puisqu'elles en sont faites, que la semence peut facilement dégenerer en ferment verolique, lorsque plusieurs hommes l'ont versée dans une même matrice, ce qui ne se peut rencontrer sans plusieurs circonstances qu'on ne peut jamais rapporter aux Astres, dans quelque disposition qu'on les suppose ; joint à cela que si ces prétendues conjonctions des Astres étoient necessaires pour causer la Verole, on demeureroit des siecles sans la voir paroître, parce qu'il faut un aussi long-tems pour que les mêmes aspects se rencontrent. J'ajouterai encore qu'on devroit esperer que lorsque ces Astres seroient dans une situation contraire, qui est l'opposition, tous les Verolez devroient guerir de la Verole, ce qui seroit un conte à dormir debout.

PROBLEME X.

Sçavoir si lorsqu'on a la Verole, il survient une fiévre aiguë qui se termine par crise, on peut au moyen de cette crise guerir aussi la Verole.

SI l'on considere que pendant le cours d'une fiévre aiguë, il se fait un mouvement & une fermentation extraordinaires dans la masse du sang, que pour qu'une crise soit parfaitement salutaire, il faut que par le moyen de la chaleur naturelle, les matieres impures qui sont dans la masse du sang ayent été mitigées, digerées & separées du bon sang; & qu'enfin ces impuretez soient poussées hors du corps par une prompte filtration; il est aisé de comprendre que si la masse du sang se trouve dans ce tems-là infectée du venin verolique, il faut necessairement qu'il suive le mouvement des autres impuretez, & que par consequent la masse en soit délivrée, & c'est ce qui répond à l'experience; mais

mais ſi la cauſe de la Verole n'étoit plus dans la maſſe du ſang, & que le ferment verolique ſe trouvât arrêté & fixé dans une ou dans pluſieurs parties du corps, comme dans quelques nodus, exoſtoſes, carie des os, & ſemblables; on voit bien que le ſeul mouvement & la fermentation qui ſe fait au tems de la criſe, n'eſt pas capable d'en faire la diſſolution, & qu'au contraire la chaleur de la fiévre en diſſipant les parties fluides, peut endurcir davantage les nodus, & enfoncer la carie dans les os, en augmentant l'acrimonie du ferment qui les corrode.

PROBLEME XI.

Sçavoir ſi l'on peut définir la Verole, une corruption generale de la maſſe du ſang, qui ſe contracte ordinairement dans les congrès par une vapeur venimeuſe.

CEux qui enſeignent cette définition, & qui la font paſſer pour exacte, n'ont pas bien obſervé les regles de la Logique, parce qu'il eſt clair

qu'une telle définition ne peut pas convenir à la Verole, que nous avons appellée particuliere, dans laquelle le ferment verolique eſt arrêté dans la partie qui l'a reçue, & ne s'eſt pas encore gliſſé dans la maſſe du ſang, qui par conſequent ne peut pas en avoir été corrompue ; mais s'ils ont manqué contre les regles d'une définition exacte, ils font connoître qu'ils n'ont pas conſulté l'experience, laquelle apprend tous les jours, qu'on tire du ſang qui n'eſt point du tout corrompu à des perſonnes qui ont la groſſe Verole, & qu'on la peut avoir en pluſieurs manieres ſans cette corruption, ſoit parce que la maſſe du ſang s'eſt délivrée du ferment par le dépôt qu'elle en a fait ſur les chairs, ſur les membranes, ou ſur les os, ſoit parce que ce ferment a paſſé inſenſiblement dans ces parties ſans s'arrêter au ſang, comme nous avons dit dans le Chapitre quatriéme. Ce que je dis eſt ſi trivial & ſi connu par les Praticiens, que ce ſeroit mal employer le tems d'impugner davantage une définition qui ſe détruit d'elle-même.

PROBLEME XII.

Pourquoi un chancre ſur le prépuce eſt plus dangereux à donner la Verole univerſelle, que celui qui eſt au gland.

QUoique tout chancre, en quelque endroit qu'il ſoit, puiſſe donner la groſſe Verole ; l'experience a toutefois confirmé que pour peu qu'on ſe neglige, ou qu'on ait été mal-traité, quand on a un chancre ſur le prépuce, on a incomparablement plutôt la Verole univerſelle, que lorſque le chancre ſe trouve au gland : il y en a qui ont dit que le prépuce étant la duplicature de la membrane qui couvre la verge, le venin verolique ſe gliſſe facilement dans l'entre-deux, & que de-là le paſſage eſt libre pour être porté dans le corps couvert de la peau, dont cette membrane n'eſt qu'un prolongement ; & cette raiſon n'eſt pas mauvaiſe, ſi l'on ajoute qu'une telle membrane étant plus ſenſible que les

chairs, à cauſe qu'elle eſt nerveuſe, & qu'ainſi elle a plus d'eſprits, ces eſprits ſervent à volatiſer le ferment verolique, & à le faire penetrer ; & que cette penetration & ſubtiliſation ſont augmentées par la douleur, & par les irritations continuelles que cauſe l'acrimonie du ferment verolique, laquelle douleur eſt plus violente au prépuce qu'au gland, qui n'eſt qu'une partie ſpongieuſe & charnue, au lieu que le prépuce eſt une membrane de nerfs ; d'où il s'enſuit une certaine contraction qui eſt naturelle à toutes les parties ſenſibles qui ſe reſſerent à l'impreſſion de tout ce qui les pique, & ſi l'on y prend garde, cette contraction ſe faiſant par le principe des nerfs, ce qu'il y a de plus liquide contenu dans la partie qui ſe reſſerre, eſt comme exprimé & pouſſé vers l'interieur, ce qui fait le danger qu'il étoit queſtion d'expliquer dans ce Problême, au lieu que tout cela ne ſe trouvant pas dans le gland qui eſt une partie charnue, plus molle & plus humide, les eſprits n'y abondent pas tant,

la douleur eſt moindre, l'humidité tient le ferment plus mouſſe, & la ſuppuration du chancre, qui s'y fait bien plutôt à cauſe du ſang qui eſt dans cette partie, entraîne toujours au dehors quelque portion du ferment qui eſt au chancre, d'où vient qu'il ne donne pas ſi tôt la Verole.

PROBLEME XIII.

Sçavoir ſi les Anciens ont connu la Verole.

IL eſt tres-vrai-ſemblable que la Verole eſt auſſi ancienne que nous l'avons faite dans le Chapitre premier, c'eſt à dire, qu'elle a commencé avant Noé, parce qu'il eſt sûr que dès ce tems-là il y avoit des femmes publiques; & comme il y en a eu dans la ſuite en tous les tems, il eſt conſtant qu'il y a auſſi toujours eu de la Verole: c'eſt pourtant une choſe qu'on ne peut abſolument prouver que par raiſonnement; car nous n'avons pas des autoritez évidentes pour cela, puiſque ces

autoritez ſe devroient prendre ou de la ſainte-Ecriture, ou de quelques Auteurs de Medecine, qui donnaſſent une relation fidelle de cette maladie; je dis Auteurs de Medecine, car tous les autres doivent être cenſez incompetens ſur ces matieres, dans leſquelles ils ne voyent goute, & ſi quelqu'un s'en étoit mêlé, il ne pourroit avoir écrit que ſur un oui dire, ou ſur quelque bruit populaire, qui eſt ordinairement faux, & toujours ſujet à caution.

Pour l'Ecriture, je ne crois pas qu'il y ait un ſeul endroit qui parle plus clair, que celui de l'Eccleſiaſtique, que j'ai cité dans le premier Chapitre, qui dit, que ceux qui commettent le peché de fornication auront en partage la pourriture & la vermine, qu'on ne peut guéres bien interpréter que par les morpions & par la Verole; neanmoins comme le paſſage n'eſt pas formel, il eſt beſoin d'inductions pour en faire une preuve, comme nous avons fait dans notre Chapitre; car pour ce qu'on lit en pluſieurs endroits du vieux Teſtament, ſur tout dans le

Levitique & dans les Nombres, où l'on voit qu'on ſeparoit des autres hommes, ceux qui perdoient la ſemence; cela ne prouve rien qui approche de la Verole; car on voit par tout les mêmes endroits, qu'on en faiſoit autant à l'égard des lepreux, & des femmes qui avoient leurs menſtrues, ou autres pertes de ſang, à tous leſquels, auſſi-bien qu'aux Eunuques & aux Bâtards, quoiqu'à ceux-ci ce fût pour des raiſons differentes, on défendoit l'entrée du Temple, & même à ceux qui avoient touché ces mêmes femmes, & lepreux, ou leurs habits, tous leſquels étoient declarez immondes pour quelque tems, & ne pouvoient approcher du Sanctuaire du Seigneur, qu'ils n'euſſent été purifiez ſuivant la Loy, laquelle s'étendoit même juſqu'à bannir du Camp, non ſeulement ceux qui étoient malades d'une perte involontaire de ſemence, les lepreux & les femmes qui avoient leurs mois, mais encore ceux qui pendant la nuit s'étoient polluez en ſonge, comme on lit dans le vingt-troiſiéme chapitre du Deuteronome, parce que,

disoit la Loy : *Castra Domini sunt Sancta, & Dominus in medio castrorum.* C'est pourquoi on ne peut delà former aucun raisonnement pour prouver l'antiquité de la Verole, d'autant plus que la perte involontaire de semence se peut rencontrer en bien des manieres, sans aucun mal venerien, comme tout le monde sçait.

Outre les endroits que nous avons citez, il est encore écrit au commencement du vingt-quatriéme chapitre du Deuteronome, qu'il étoit permis à un mari qui venoit d'épouser une femme corrompue ou tachée, de la répudier ; mais le terme dont se sert l'Ecriture, qui est celui-ci, *Propter aliquam fœditatem*, est trop general pour en pouvoir tirer aucune induction en faveur de la Verole, car *fœditas* veut dire vilenie, ordure, puanteur, corruption, déformité, laideur, tache, pollution, turpitude, & semblables ; si bien que je ne voi pas que ce mot, *propter fœditatem*, veuille plutôt dire, qu'on la pouvoit repudier à cause de la Verole, qu'à cause de la ladrerie, ou qu'elle pissoit au lit, qu'-

elle étoit punaiſe, déflorée, & ainſi du reſte.

On ne peut donc tirer de l'Ecriture aucune preuve évidente, à moins que de faire comme un Docteur en Medecine, lequel pour prouver l'antiquité de la Verole, a ſuppoſé que dans le vingt-neuviéme chapitre du Deuteronome, il étoit parlé d'une maladie, dont les ſymptomes étoient ſemblables à ceux de la Verole, & pour le prouver plus ſolidement, il a cité les vingt-cinq & vingt-ſeptiéme verſets de ce même chapitre vingt-neuviéme. Cependant on peut voir que là-dedans il n'eſt non plus parlé de la Verole, que de l'Amphiteâtre de Toulouſe, & que même dans tout le Livre du Deuteronome, il n'y a rien qui approche de cela. Le Lecteur jugera du reſte. On n'a pas mieux réuſſi quand pour excuſer cette fauſſe citation, on a cité le vingt-huitiéme chapitre du même Deuteronome, verſets vingt-ſept & trente-cinq, car cette playe d'Egypte dont Moyſe menace ceux qui n'obéiront pas à la Loy du Seigneur, ne peut être que celle dont il

frapa effectivement les Egyptiens, comme il eſt expliqué dans l'Exode chap. 9. c'étoient des tumeurs & des ulceres par tout le corps qui étoient communes aux hommes & aux bêtes ; donc ce ne peut pas être la Verole, non plus que les autres playes.

S'il y avoit donc quelque autorité formelle, il faudroit la prendre de quelque Auteur Medecin, qui fût fort ancien, & pour cela j'ai vû qu'on citoit Hippocrate, Galien, Salicette, Gourdon, qu'on prétend avoir connu la Verole des premiers, ce qui eſt pourtant faux, & ceux qui le diſent ne ſont pas de bonne foy, ou bien ils n'ont pas lû ces Auteurs.

Il eſt vrai que ces Auteurs ont parlé çà & là de pluſieurs accidens qui ſont communs à la Verole ; mais auſſi tous ces mêmes accidens ſe trouvent ſouvent ſans Verole, comme la perte de la ſemence, la chûte des cheveux, les ulceres de la bouche & des parties honteuſes, les galles, les puſtules, les condylomes, les verrues, les tubercules, & autres. On voit qu'Hippocrate & Galien ont parlé de ces acci-

dens, tantôt de l'un, tantôt de l'autre; mais on ne trouvera pas qu'ils ayent attribué ces accidens à la maladie Venerienne, qu'ils ayent jamais parlé d'aucun venin verolique, ni qu'ils ayent connu que ces accidens pouvoient provenir de ce venin, enſuite du commerce impur des hommes avec les femmes publiques, ou de quelque autre attouchement; c'eſt pourquoi on peut dire qu'ils n'ont pas connu la Verole.

Il y en a qui ont crû qu'Hippocrate avoit décrit cette maladie avec tous ſes ſymptomes, dans le troiſiéme Livre des Epidemies, ſection troiſiéme, de l'impreſſion de Marinel, où l'on voit tous les ſymptomes de la Verole, comme puſtules par tout le corps, tubercules, abſcès & pourriture des os, douleurs, chûte des cheveux, & du poil de la barbe, ulceres à la tête, à la bouche & aux parties honteuſes, & ainſi du reſte. Tout cela, dit-on, ſignifie la Verole. Et Valeſius, ce fameux commentateur d'Hippocrate, au commencement du quatriéme Commentaire qu'il a fait ſur les Epide-

mies, a eu raiſon de dire ſur ce même ſujet, qu'à la lecture de ces accidens il n'eſt point de Medecin qui n'aſſurât ſans difficulté, que c'eſt la Verole. Voici la traduction des paroles de Valeſius:
» Or quel eſt preſentement le Medecin
» qui ne jurât qu'on lui parleroit de la
» Verole, ſi on lui racontoit qu'il s'eſt
» formé à la tête d'un homme des ul-
» ceres ſordides, que les cheveux & la
» barbe lui ſont tombez ſans fiévre,
» que les parties honteuſes & le dedans
» de la bouche ſe ſont ulcerez, & qu'-
» enfin des os ſe ſont détachez, aprés
» s'être dépouillez. Mais s'il y avoit
» dans ces anciens tems pluſieurs ma-
» lades, tels que je viens de le décrire;
» ces ſymptomes & beaucoup d'autres
» qui ſont rapportez par Hippocrate,
» dans l'ouvrage ci-deſſus cité, & dans
» des Traitez differens de celui-ci, je
» me perſuade que dans cette maladie
» il n'y a rien de nouveau, & qui n'ait
» été obſervé aux ſiecles paſſez.

Je demeure d'accord avec Valeſius, qu'au rapport des accidens qu'il a marquez, il n'eſt point de Medecin qui ne jugeât que c'eſt la Verole, s'il

n'y avoit que cela ; je croi encore tout comme lui, que dans les ſiecles paſſez il y avoit des verolez auſſi-bien qu'à preſent ; mais je dis que la maladie qu'Hippocrate rapporte, n'étoit pas la Verole, que c'étoit une maladie peſtilentielle, ſuivant le ſentiment de Galien & d'Hippocrate même ; & pour en être convaincu, il ne faut que lire l'hiſtoire d'Hippocrate ; & par les autres accidens qui accompagnent ceux que nous avons rapportez, on jugera ſans contredit, que c'étoit une maladie peſtilentielle épidemique en ce tems-là ; on verra même qu'Hippocrate n'eut jamais la penſée que ce fût la Verole ; & je redis encore qu'il ne l'a pas connue, du moins les écrits que nous en avons n'en portent pas témoignage. Il ſe pourroit bien faire que parmi les maladies qu'il voyoit en ce tems-là, il y en avoit quelques-uns qui avoient la Verole, & qu'il ne le connoiſſoit pas, ou qu'ils avoient la peſte & la Verole tout enſemble, ce qui pourroit l'avoir trompé ; car enfin quoiqu'Hippocrate ait été un des plus

grands Medecins du monde, & qui nous a donné plus de lumieres à proportion, que tous ceux qui ſont venus aprés lui; il étoit homme, & partant ſujet à l'erreur; il vivoit dans un tems que la Medecine ſpéculative étoit naiſſante, ou pour mieux dire, il en étoit le Pere; d'où vient qu'il ne peut pas l'avoir engendrée parfaite.

On dit que Salicetus qui a écrit en 1270, a donné quelques marques qu'il connoiſſoit la Verole, & cela eſt vrai, non pas dans les endroirs qu'on cite, ni même dans ſon diſcours, mais il y a dans ſa Chirurgie un Chapitre qui porte pour titre: *Caput* 48. *De puſtulis albis & ſciſſuris & corruptionibus quæ fiunt in virga & circa præpucium, propter coitum cum meretrice vel fœda, vel alia cauſa*; c'eſt-à-dire, des puſtules blanches, des ſciſſures, & des corruptions qui arrivent à la verge & autour du prépuce enſuite d'un commerce avec une femme publique, ſoit qu'elle fût gâtée, ſoit par une autre cauſe.

J'en ai encore trouvé dans Gordonius, lequel a imprimé ſon Livre en

1305, aprés avoir dicté pendant vingt ans dans le College de Medecine à Montpellier, parmi quelques endroits, le plus clair eſt peut-être celui où il dit dans le Chapitre 5. *De paſſionibus virgæ*, que parmi les cauſes externes des affections de la verge, il y faut compter celle qui vient d'avoir eu affaire avec une femme, dont la matrice eſt immonde, virulente, pleine de ſanie, &c. Et dans le même Chapitre il décrit un remede pour guerir le chancre de la verge. En voilà bien aſſez pour faire voir que la Verole eſt fort ancienne, & par là on doit regarder comme fauſſes certaines hiſtoires que l'on fait ſur l'introduction & l'origine de cette maladie, comme ceux qui ont dit qu'elle n'a paru en Europe que depuis deux cens ans ou environ, & qu'elle a été apportée en France par les Soldats qui revenoient de la Guerre de Naples, entre Charles VIII. & Alphonſe Roy de Naples, en l'année 1493 ou 94, puiſqu'on voit que Salicette & Gourdon, dont le premier a été prés de trois cens ans auparavant, ont reconnu cette maladie, & que

toute la raiſon veut qu'il y ait eu des Verolez depuis qu'il y a eu des femmes publiques, quoique les premiers Medecins ne l'ayent pas bien connue. Peut-être qu'elle a été confondue avec la Lepre, dont nous allons parler dans le Problême ſuivant.

PROBLEME XIV.

Sçavoir ſi la Verole eſt la Lepre des Anciens.

LA queſtion ne doit pas être entendue de cette Lepre dont Dieu a puni anciennement les pecheurs, & dont on voit dans l'Ecriture-Sainte, qu'il y en avoit de trois ſortes, à proportion de la grandeur des pechez. Si le peché étoit leger, la lepre étoit ſeulement attachée aux parois de la maiſon; s'il étoit plus grave, elle étoit attachée aux habits; & s'il étoit fort grand, le corps des pecheurs en étoit infecté plus ou moins, ſuivant qu'ils le meritoient, ou qu'il plaiſoit à Dieu de les affliger; & ces ſortes de lepres

pres étoient gueries ſeulement par les Prêtres à qui Dieu en avoit donné le pouvoir, d'une façon ſpirituelle, miraculeuſe, auſſi-bien que myſterieuſe, tous les remedes corporels y étant abſolûment intiles.

Mais bien on la peut entendre de cette lepre qui a été connue des anciens Medecins, & que nous avons raiſon de croire être une maladie comme les autres, produite par le concours des cauſes naturelles, puiſqu'on la guériſſoit par des medicamens, lorſqu'elle n'étoit pas dans le dernier degré. Mais pour entendre qu'elle étoit cette lepre, il faut remarquer que quoiqu'elle fût la même, on l'a pourtant diviſée en tant d'eſpeces, & on lui a donné des noms ſi differens, que les Auteurs ſont là-deſſus dans une grande confuſion. Les uns appellent Lepre ce qui n'eſt qu'une dartre, ou de la groſſe galle. Les Grecs ont appellé Lepre, ce que les Arabes ont appellé *Albarras*, ou *Barras nigra*, & les Latins *Scabies fœda*; & au contraire les Arabes ont appellé Lepre, ce que les Grecs ont nommé *Elephantiaſin*. Et les uns & les

autres en font des divisions, & ont inventé des noms particuliers, qu'il est inutile de rapporter, & que ceux qui voudront étudier la theorie de la Lepre, doivent plutôt bien distinguer par des caracteres propres, s'ils y veulent comprendre quelque chose.

Cependant pour dire en peu de mots ce qui est necessaire pour la résolution de ce Problême ; je distingue la Lepre en celle des Grecs, & en celle des Arabes. Celle des Grecs, à proprement parler, n'est qu'une affection de la peau, de même que la grosse galle, & autres qui ont du rapport avec elle ; cela demeure justifié par un passage autentique du venerable Hippocrate, le plus ancien des Auteurs Grecs que nous ayons en recommandation. C'est au Livre *De affectionibus*, qu'il parle ainsi : *Lepra & pruritus, & scabies, & impetigines, & alopecia à pituita fiunt, sunt autem talia turpitudo magis quam morbi.* La Lepre, dit-il, le prurit, la galle, la dartre, la morphe & la pelade, sont causées par la pituite ; & ses affections sont plutôt des laideurs & des difformitez honteuses, que des maladies.

Sans entrer dans la verité de ce paſſage, ni du reſte que les Grecs & les Arabes ont écrit ; je dis ſeulement que cela prouve que la lepre des Grecs, qui eſt le dernier degré de la galle, quoiqu'Hippocrate l'aye nommée la premiere, n'eſt qu'une affection de la peau ; car on peut obſerver ſur ce ſujet que la peau eſt rendue laide & difforme en trois manieres, ou par les taches blanches ou noires fort imprimées, & c'eſt la morphe blanche ou noire, ou par quelques petites âpretez, qui font le prurit, leſquelles étant plus grandes & ſéches, ſe ſeparent de la peau quand on la grate, en forme de ſon, qu'on appelle à cauſe de cela, *furfures*, ou elles ſe réduiſent en galles ou en dartres, & enfin en écailles, comme celles des poiſſons, & c'eſt ſur cette marque que les Grecs ont appellé ce mal, Lepre. Mais lorſque la matiere de cette lepre eſt devenue plus acre par le mêlange de l'atrabile, la peau en eſt corrodée, & non ſeulement la peau, mais encore les chairs, les membranes & les os, ou pour mieux dire, tout le corps, qui ſe trouve char-

gé de gros ulceres malins & affreux; & ſuivant la proportion de ce mêlange de pituite & d'atrabile, il paroît un tres grand nombre de ſymptomes terribles, comme la chûte des cheveux, du poil des ſourcils, des paupieres & de la barbe, les yeux affreux, un viſage horrible, la bouche ulcerée, le nez pourri & carié, tout le corps rempli de puſtules, de tubercules, de nodus, de graines, comme on voit encore aux pourceaux ladres, la perte du ſentiment, & pluſieurs autres accidens qu'il eſt inutile de rapporter, parmi leſquels on a regardé les ulceres comme des chancres; ſi bien que les Arabes ont appellé cette eſpece de lepre, un cancer univerſel, & les Grecs ont appellé cette lepre, *Elephantiaſin*. C'eſt celle-ci particulierement qui a beaucoup d'accidens communs avec la Verole, quoique la lepre des Grecs en ait auſſi quelques-uns, comme on peut juger par le rapport que nous en avons fait, & il y a toutes les apparences du monde qu'on s'y eſt trompé ſouvent, & qu'on a pris la Verole pour la lepre, d'autant mieux que la lepre ſe com-

munique par le congrès, auſſi-bien que la Verole, quoique d'une maniere un peu differente; & comme anciennement il y avoit beaucoup de lepreux, ainſi qu'il y a preſentement beaucoup de verolez, je croi qu'il étoit facile de s'y tromper, & ce qui confirmoit l'erreur, c'eſt que les Anciens ne connoiſſant pas le remede de la Verole, leurs malades periſſoient à peu prés comme ceux qui avoient la lepre; ce qui confirme cette opinion, c'eſt que l'on voit que les anciens Medecins ont décrit ſeparement les accidens qui ſont communs à la Verole, ſans pourtant les rapporter au venin verolique, comme nous avons dit dans le Problême precedent, ce qui fait à la verité croire qu'il y avoit pour lors des verolez auſſi bien qu'à preſent, mais que ſans doute on les confondoit avec les lepreux.

PROBLEME XV.

En combien de manieres on peut contracter la Verole, & si on peut la prendre à quelque distance considerable.

NOus avons dit dans le Chapitre quatriéme qu'on contracte la Verole en plusieurs manieres, comme dans le ventre de la mere, par le congrès, ou seulement par les approches des parties honteuses verolées, par des baisers, en tetant ou donnant à teter, en couchant avec des verolez, ou dans des linceuls où ils ayent sué, ou laissé quelque ordure, en buvant avec des verolez qui ont laissé quelque bave au bord du verre, lequel n'a pas été bien rinsé du depuis, & generalement par toutes sortes d'attouchement immediat de quelque partie verolée, de laquelle il sort quelque matiere virus lente, ou par l'attouchement de quelque autre corps qui aura reçu le même venin, auquel il reste encore quelque mouvement pour se pouvoir commu-

niquer ; ce qui eſt à remarquer, car ſi le verre qui a reçu quelque bave d'un verolé, ou les linceuls qui ont été infectez de ſa ſueur, du pus ou ſanie de quelque ulcere, avoient reſté longtems expoſez à l'air, ou bien le virus qui étoit dans ces matieres ſe ſeroit exhalé, ou bien la matiere qui le contenoit tellement deſſechée, qu'il n'y a plus d'apparence qu'on en prît la Verole par leur attouchement. Je croi qu'à tout cela il n'y a pas de difficulté.

Ce qu'il y a de douteux, c'eſt de ſçavoir ſi d'un corps verolé il ſort par la tranſpiration, ou par l'exſpiration des corpuſcules, qu'on appelle myaſmes veroliques, & ſi ces corpuſcules étant portez dans l'air, peuvent à quelque diſtance conſiderable communiquer la Verole à ceux qui reſpirent cet air. Mais comme cette propoſition embraſſe pluſieurs difficultez, il faut plutôt les bien diſtinguer pour les reſoudre.

Premierement il eſt hors de doute que toutes ſortes de corps tranſpirent, & par conſequent celui des verolez ; mais il ne s'enſuit pas de là que par

cette tranſpiration il ſorte toujours des corpuſcules veroliques, parce que la cauſe de la Verole n'eſt pas toujours dans les humeurs, comme nous avons déja dit fort ſouvent, & ce ſont les humeurs qui fourniſſent la matiere de la tranſpiration, auſſi bien que celle des ſueurs. Et quand même les humeurs ſeroient infectées du ferment verolique, ce ferment pourroit être ſi fixe, ſi lié & ſi fort embarraſſé parmi d'autres humeurs viſqueuſes, que la vapeur qui en ſortiroit par l'habitude du corps, ne l'emporteroit pas au dehors.

Il eſt vrai que les vapeurs qui dérivent de la maſſe du ſang, pourroient en paſſant emporter quelques particules du ferment verolique, qui ſe feroit arrêté dans quelque partie ſolide; mais cela eſt ſi foible que je ne croi pas qu'on prenne jamais la Verole par là; & ſi cela étoit qu'on la pût prendre ſi facilement, il ne faudroit que paſſer ſimplement la main ſur un nodus ou une glande d'un verolé pour prendre la Verole, ce qui eſt contraire à l'experience; la ſimple tranſpiration ne la communique pas même, quoique le

ſang

ſang ſoit fort corrompu, à moins que la peau ne ſoit ouverte par de vilaines galles ou ulceres dont on a reçu le pus ou la ſanie. J'ai vû des perſonnes couvertes de galles veroliques, la bouche & les parties honteuſes pleines de chancres, coucher avec d'autres non verolées, pendant un mois ou deux, ſans aucune communication de mal ; ce qui prouve que la Verole ne ſe communique pas facilement par la tranſpiration, quoiqu'on ſoit dans un même lit. Il ne faut pas pourtant ſe fier à cela, car puiſqu'on prend la galle en pratiquant un galleux, ou en ſe frottant au même linge, on pourroit bien pareillement prendre la Verole ; & quoiqu'il y ait des gens qui ſont un tres-longtemps parmi les galleux ſans prendre la galle, & qu'il ſe puiſſe auſſi qu'on ſeroit parmi les verolez ſans prendre la Verole, il ne faut pas s'y trop frotter ; car au contraire il y a des gens qui prennent la galle en frotant ſeulement la main des galleux, ce qui provient de la grande diſpoſition qu'ils ont déja à être galleux, comme parce qu'ils ont le ſang gâté, où qu'ils abondent en

humeurs ſalées & acides ; ce qui prouve pourtant qu'il n'en arrive gueres de même de la Verole, c'eſt l'exemple des Chirurgiens qui frotent tous les verolez, qui leur panſent les bubons ou autres abſcès, ſans s'infecter.

Quant à l'expiration, il en faut dire preſque de même. Si le ſang qui eſt dans le poumon n'eſt pas fermenté du virus, ou que ce ſang ſoit fort viſqueux, ſi la bouche ou les endroits par où paſſe l'air que la perſonne verolée reſpire, ne ſont pas gâtez de chancres malins & puans, l'air qui eſt entré par l'inſpiration, ſortira par l'expiration, ſans emporter des corpuſcules veroliques : & quand même tout ce que nous venons de dire ſe rencontreroit, il ne faut pas croire que ces corpuſcules veroliques ſoient portez bien loin, & qu'ils ayent une grande force pour communiquer la Verole ; car ſi cela étoit, tout le monde ſeroit verolé. Un homme qui auroit la Verole en entrant dans une chambre ou dans une place publique, la donneroit à tous ceux qui y ſont preſens : on voit bien que l'experience eſt contraire à cela ; & la rai-

ſon eſt, qu'il n'en eſt pas du ferment verolique, comme de celui de la peſte, parce que celui-ci eſt plus volatile, plus actif, & d'une nature ignée, & par conſequent leger, & propre à être porté par l'air, au lieu que le ferment verolique étant acide, quoiqu'il puiſſe être fort volatiſé par le mêlange des eſprits & de la bile, il eſt neamoins preſque toujours embarraſſé parmi le flegme qui eſt peſant & viſqueux, & ne peut jamais, ſans changer de nature, être rendu ſi leger, qu'il puiſſe être porté dans l'air à une diſtance tant ſoit peu grande; & quand il le feroit, il perdroit d'abord toute ſa force par la froideur de l'air, ou par le mêlange des autres parties qui compoſent cet élement.



PROBLEME XVI.

Quel eſt le veritable ſujet du ferment verolique, & ſi c'eſt plutôt la lymphe que le flegme, ou les autres humeurs.

C'Eſt une queſtion des plus celebres du tems ſur ce ſujet ; pluſieurs Auteurs d'un merite connu ſont de ce ſentiment, que le ferment verolique s'attache plutôt à la lymphe qu'aux autres humeurs, que c'eſt elle qui le reçoit la premiere, & qui le porte dans le ſang. On prétend que comme deux corps homogênes s'uniſſent facilement enſemble, & que cette union ſe fait à cauſe de la diſpoſition de leurs pores, laquelle étant ſemblable, fait que la matiere étherée qui cherche toujours à ſe faire paſſage, trouvant ſemblables les pores de deux corps de pareille nature, les traverſe ſans obſtacle, ce qui fait l'union de ces deux corps ; le ferment verolique étant acide, doit s'attacher par la mê-

me raiſon à la lymphe plutôt qu'aux autres humeurs, parce qu'elle eſt acide, & que par conſequent elle a les pores rangez de la même façon que ce ferment pour pouvoir donner paſſage à la matiere étherée ; enfin on veut que cette lymphe étant devenue plus acide par l'union du ferment verolique, produiſe ſur le ſang à peu prés les mêmes alterations que le ſuc des citrons ou le vinagre fait ſur le lait bouillant, & que de là dépendent toutes les ſuites & les accidens de la Verole, comme les douleurs, les puſtules, les tubercules, les nodus, les tophes ou exoſtoſes, les ulceres, & le reſte. On confirme cette opinion ſur ce qu'on a remarqué que le venin verolique a un grand pouvoir ſur les glandes qui ſont toujours affectées dans cette maladie, & les glandes étant le principal ſiege de la lymphe, on croit avoir raiſon de dire, que c'eſt auſſi la lymphe qui reçoit le venin verolique, & que c'eſt par elle que les autres parties s'en reſſentent ; on ajoute que ceux qui ont le flux de bouche, rendent un matiere claire

qui ressemble fort à la lymphe.

Quoique cette opinion aye quelque chose de vrai-semblable, & qu'elle commence d'être reçue parmi plusieurs Sçavans qui n'ont pas encore voulu prendre la peine de l'examiner à fonds, je croi pourtant qu'elle est fausse dans son principe, & qu'elle est toujours mal-entendue.

Je pense que la prévention où étoient les premiers qui l'ont proposée, à l'égard de la lymphe & des glandes, pourroit bien avoir contribué à faire accorder à la lymphe plus qu'il ne lui est dû; du moins suis-je bien persuadé qu'il y en a d'autres qui ont donné là dedans, d'autant plus aveuglement, que se trouvant encore plus entêtez des vaisseaux lymphatiques, que ceux qui les ont trouvez, il leur semble déja que tout le corps n'est qu'un tissu de vaisseaux lymphatiques, & que toutes les humeurs sont des lymphes. Le sang au premier jour ne passera chez eux que pour une lymphe rouge, le chyle sera une lymphe blanche, mais opaque, la bile une lymphe jaune, & ainsi du

reſte ; tant il eſt vrai que quand on ſe prévient pour quelque choſe, on croit que cette choſe eſt tout ce qu'on voit, & tout ce qu'on touche. *Juppiter eſt quodcumque vident, quodcumque movetur.*

Il eſt vrai que la lymphe eſt ſouvent intereſſée dans la Verole, auſſi-bien que les autres humeurs ; mais qu'elle le ſoit la premiere, & que ce ſoit elle ſeule qui reçoive le ferment verolique, il eſt aiſé de prouver le contraire par leurs propres raiſons, & de faire voir qu'on a manqué dans les principes ; car, comme ils ont dit que la lymphe dans l'état naturel eſt d'un acide fort agreable, parce que les eſprits acides, qui entrent dans ſa compoſition, la rendent telle, & que par conſequent elle eſt fort homogêne avec le ferment verolique qui eſt auſſi acide, il faut ſans doute qu'ils ayent goûté la lymphe de quelque pendu, qui avoit été rendue acide pour le déplaiſir & la peine de la mort ; car on ſçait bien qu'il n'eſt rien qui augmente tant les acides que la triſteſſe ; mais ceux qui ont fait la découverte de la lymphe, & qui l'ont

bien obſervée, nous ont aſſuré qu'elle étoit inſipide dans la ſanté ; * & par conſequent l'acide n'y prédomine pas ; & ceux qui ſçavent les bonnes qualitez des eſprits animaux, ne diront jamais que dans l'état naturel ils doivent être acide ; au contraire il n'eſt rien qui tempere tant les acides que les eſprits ; on adoucit l'eſprit de nitre qui eſt fort acide par l'eſprit de vin, cela eſt fort trivial ; ſi bien que ſi dans la compoſition de la lymphe il entre le réſidu des eſprits animaux, comme l'on veut, bien loin de la rendre acide, je ſoûtiens que quand elle le ſeroit auparavant, comme il y a apparence qu'elle n'eſt pas ſans quelque peu d'acide, ſuppoſé que les arteres en ſoient la ſource, cela corrigeroit entierement cette acidité. C'eſt pourquoi il eſt aiſé de juger que ce que l'on avance eſt une erreur dans ſon principe ; & cette erreur eſt d'autant plus grande, qu'il eſt hors de replique, qu'il y a dans la maſſe du ſang des humeurs qui ſont bien plus acides,

* *Sapor proprius inſipidus, præter naturam, vel ſubacidus, vel acido ſalſus, vel acidus.* Bartholinus de lympha.

comme la ſeroſité, la mélancolie ou le ſuc pancréatique, & ſur tout le flegme : & par conſequent le ferment verolique aura plus de rapport avec quelqu'une de ces liqueurs, qu'avec la lymphe ; c'eſt pourquoi ſuivant leur propre raiſonnement, il devra ſe joindre plutôt avec elles ; d'autant plus que cette jonction peut être favoriſée par le mouvement de fermentation qui ſe fait dans le ſang au moyen d'un acide, au lieu que la lymphe ne fermente pas, qu'elle eſt même plus liquide, & qu'elle circule plus vîte que le ſang, ce qui la rend moins propre à la coagulation, laquelle on obſerve être un effet ordinaire du ferment verolique, comme nous avons dit ſouvent dans pluſieurs Chapitres.

Et que dira-t-on de ceux qui prennent la Verole par les chancres de la bouche ? pour lors c'eſt la ſalive qui en eſt la premiere affectée ; c'eſt elle qui reçoit le ferment verolique, & qui le communique au ſang : ſi l'on dit que la ſalive eſt une eſpece de lymphe, je dis auſſi que la lymphe eſt une eſpece de ſalive, & ainſi ce ſera confondre les mots.

Je sçai bien qu'entre la veritable lymphe, le sucre pancréatique, la salive, la pituite & la serosité du sang, il y a un grand rapport, & que ces liqueurs ne different pas tant en substance qu'en consistance, & par les vaisseaux qui les contiennent ; mais pourtant chacune a son usage, & il faut les appeller comme on doit les entendre ; on doit donc appeller lymphe cette liqueur claire & transparente, qui est dans les vaisseaux lymphatiques; suc pancréatique, celle qui est dans le pancréas ; salive, celle qui est dans les vaisseaux salivaires ; flegme ou pituite, cette liqueur qui dérive de la salive & de la partie la plus visqueuse des alimens, laquelle aprés la digestion, passe dans toute la masse du sang, comme nous avons dit ailleurs, sur tout dans le Chapitre neuviéme.

C'est celle-ci qui a plus de rapport avec le ferment verolique que toute autre humeur, parce qu'on peut dire qu'elle contient plus d'acide que toute autre, & qu'elle est par tout le corps ; elle a plus d'acide, parce qu'elle contient l'acide de la salive qui en est la

premiere matiere, elle contient l'acide des alimens ausquels cette salive se joint dans les digestions, elle contient l'acide du ferment de l'estomac par où elle passe, elle contient l'acide du suc pancréatique auquel elle se mêle dans l'intestin *duodenum*. Enfin quoiqu'elle soit en plus grande quantité en quelques endroits du corps, elle est neanmoins generalement par tout, parce qu'elle accompagne le sang, auquel elle se mêle continuellement par le Triumvirat de Sylvius.

C'est pourquoi on a plus de raison de dire que le ferment verolique se joint plutôt au flegme qu'à tout autre humeur; il y a même des occasions où ceux qui sont d'un parti contraire, ne pourroient pas dire autrement, puisqu'ils admettent que le ferment verolique peut être communiqué par la respiration; car il est sûr que dans cette occasion, le ferment qui seroit porté dans l'air, iroit tout droit au sang, pour s'attacher à ce qu'il y a de plus acide.

Et la matiere que l'on voit rendre aux verolez par le flux de bouche, me-

rite bien qu'on l'appelle pituite, plûtôt que lymphe, parce qu'effectivement elle en a toutes les qualitez, sur tout la viscosité qui lui est essentielle, & qui dépend fort de l'acide qu'elle contient ; il y a même apparence que cette qualité, qui n'est pas une qualité occulte, sert de glu pour arrêter le ferment verolique.

Je ne veux pas pourtant faire le scrupuleux sur des mots ; qu'on l'appelle comme on voudra, pourvû que l'on s'explique ; car j'ai dit qu'il y avoit tant de rapport entre la lymphe, la salive, le suc pancréatique, la serosité & la pituite, que leur consistance ou les vaisseaux qui les contiennent, en font la plus grande difference.

Toutes ces humeurs dégenerent facilement en pituite lorsqu'elles deviennent visqueuses, on peut dire que la veritable lymphe n'est jamais capable de faire des obstructions ni de s'épaissir dans les glandes ou ailleurs, que lorsqu'elle devient pituiteuse, & quoique les glandes soient les veritables filtres de la lymphe, on voit bien qu'elles reçoivent des arteres, des veines,

& des nerfs, auſſi-bien que des vaiſſeaux lymphatiques, ſi-bien que partout où il y a de la lymphe, il y a auſſi du flegme, & à la rigueur on pourroit dire au contraire qu'il n'y a pas de lymphe par tout où il y a de la pituite.

Je n'ai rien dit du ſuc nerveux, parce que l'on ne peut entendre raiſonnablement par ce ſuc, que le vehicule des eſprits animaux, que l'on compare à de l'eſprit de vin, & que l'on croit ſe joindre à la lymphe; c'eſt pourquoi il n'étoit pas beſoin d'en rien dire, puiſqu'à proprement parler, ce ne ſeroient que les eſprits moins ſubtils & plus aqueux, & ſi l'on entend quelque autre choſe, je nie fortement qu'il y ait aucun ſuc nerveux.



PROBLEME XVII.

Pourquoi un homme qui est blessé dans le tems qu'il a la Verole, ne guerit jamais bien de ses blessures, ou du moins qu'avec beaucoup de difficulté.

CEux qui ont le sang gâté, qui abondent en mauvaises humeurs, & qui ont beaucoup d'acres dans le corps, souffrent de tres-grandes difficultez à guerir de leurs blessures, parce qu'il se jette sur les parties blessées une grande quantité d'humeurs acres, que l'humidité & l'acrimonie sont des obstacles évidens à la guérison, lesquels il faut necessairement ôter, si l'on veut consolider une playe & un ulcere ; & pour cela les saignées, les alterans qui corrigent les acres, les legeres purgations, les baumes, les onguens & les emplâtres, peuvent à la fin y donner ordre ; à moins que le corps ne soit si cachochyme & les humeurs si acres, que la gangrene survienne, laquelle ne peut être corrigée, quand elle est confirmée, que

par l'amputation de la partie gangrenée : mais lorſque la Verole ſe trouve jointe aux bleſſures, le ſang ſe trouve fort acre & corrompu par le moyen du venin verolique, lequel ne pouvant être corrigé par les remedes ordinaires, empêche la gueriſon, & le malade n'eſt gueres en état dans une grande bleſſure, de pratiquer les remedes qui le peuvent guerir de la Verole, comme il eſt aiſé à chacun de le comprendre; & de là vient qu'on ne guerit preſque jamais ; & quoique la bleſſure ſoit fort petite, il y ſurvient pourtant de mauvais accidens à cauſe des humeurs acres & virulantes qui ſe jettent ſur la partie. Cela ſuppoſe que la cauſe de la Verole ſoit dans le ſang, ou dans la partie ſolide qui eſt bleſſée, parce qu'il ſe pourroit faire qu'elle ſeroit ailleurs : & en ce cas, les bleſſures ſeroient regardées comme ſimples, & ſans complication.

PROBLEME XVIII.

Pourquoi, lorſque la Verole univerſelle eſt accompagnée d'une gonorrhée, la ſalivation qu'on donne au malade ne le guerit pas entierement de cette gonorrhée.

LA gonorrhée eſt un écoulement involontaire, continuel & ſans plaiſir, de la ſemence, ou de quelque liqueur qui reſſemble aſſez à la ſemence, ou de toutes les deux enſemble. Cet écoulement qui eſt commun aux deux ſexes, n'eſt pas toujours cauſé ni entretenu par un venin verolique; car il arrive tres-ſouvent à ceux qui ont bû des liqueurs fermentées, qui ont couru la poſte, & en pluſieurs autres occaſions qui ſont hors de ſoupçon de toutes ſortes de Veroles; & lorſqu'il eſt verolique tout le monde ſçait qu'on employe deux ſortes de remedes pour le guerir; les uns pour emporter le venin, qui ſeroit un obſtacle perpetuel à la guériſon, comme le

le mercure ou quelqu'autre qui soit propre à la même fin ; & les autres pour corriger & guerir les accidens qui sont restez, par exemple, l'ulcere des parties qui sont le siege de la gonorrhée, le relâchement & la débilité qu'un long écoulement a causé aux vaisseaux de la sémence, ou à la caroncule qui la retient, & le gonflement qui est arrivé aux glandes qui sont aux parties de l'un & de l'autre sexe, par la presence de tant d'humiditez dont elles se sont imbibées. L'experience a fait voir que le mercure est propre à combattre le venin verolique, & à aider à la guerison des ulcerez, en chassant les acides qui en sont la principale cause ; mais il n'a aucune vertu pour guerir les autres accidens de la gonorrhée, sur tout de la maniere dont on s'en sert pour procurer le flux de bouche, soit qu'on l'employe en onguent, ou en parfum, on qu'on le donne interieurement en la forme ordinaire pour faire saliver ; au contraire bien loin de fortifier & de resserrer pour arrêter la perte de la matiere seminale, il est ennemi des parties ner-

veuſes, il purge, il lâche, il débilite, il irrite même, puiſqu'il ne peut exciter la ſalivation qu'en cauſant un grand mouvement à toutes les humeurs qui ſont dans le corps. C'eſt pourquoi on ne doit pas être ſurpris qu'aprés la ſalivation qui a été donnée aux verolez qui ont la gonorrhée, il reſte encore ordinairement quelques accidens à corriger, & qu'on doit traiter comme ſimples, & comme s'ils n'avoient pas été veneriens; ſuppoſé que la ſalivation ait eu le cours ordinaire. J'ai dit ordinairement, parce qu'il arrive quelquefois que les parties ſont ſi bien conſtituées, qu'étant une fois délivrées du ferment verolique, la Nature guerit le reſte ſans le ſecours d'aucun remede.



PROBLEME XIX.

Pourquoi la ſalivation qu'on donne à une femme verolée, ne la guerit pas des fleurs blanches.

QUoiqu'il y ait un bon nombre d'Auteurs qui prétendent que dans les femmes il y a cette difference entre la gonorrhée & les fleurs blanches, que le ſiege de la gonorrhée n'eſt que dans le col de la matrice, & que celui des fleurs blanches eſt dans la matrice même; neanmoins ſi on examine la choſe de plus prés, on trouvera que la gonorrhée peut auſſi-bien provenir du dedans de la matrice, & qu'il eſt aiſé de comprendre par la maniere dont la chaudepiſſe ſe forme dans les hommes, que le venin verolique peut non ſeulement penetrer juſqu'au dedans de la matrice, mais encore en traverſer les cornes, & être porté dans les vaiſſeaux ſeminaires, & aux teſticules de la femme. C'eſt pourquoi il n'y a pas lieu de douter que

bien ſouvent la gonorrhée ne ſoit jointe aux fleurs blanches, ce qui fait qu'il n'eſt pas rare que l'on ſe trompe, & que l'on confonde ou que l'on prenne l'un pour l'autre. Que ſi la femme verolée a une gonorrhée, la queſtion eſt déja décidée dans le Problême précedent, la ſalivation guerit ce qu'il y a de verolique, & laiſſe encore un écoulement qui doit être traité comme ſimple par les remedes ordinaires; tout ce qu'on y doit ajouter, c'eſt que lorſqu'une femme a porté pendant un an ou environ une gonorrhée qui vient du dedans de la matrice, quoiqu'elle puiſſe facilement guerir de ce qu'il y a de verolique, la perte qui reſte aprés cela n'eſt pas moins difficile à guerir que les fleurs blanches.

Mais ſuppoſé que la femme verolée n'aye que des fleurs blanches, il y a trois choſes à diſtinguer pour la réſolution de ce Problême.

La premiere eſt, que les fleurs blanches peuvent ne provenir que d'une grande corruption de la maſſe du ſang, ſans aucun vice particulier de la matrice, ce qui pourtant n'arrive que

rarement, & pour lors il ne faut pas douter que la ſalivation ne les gueriſſe parfaitement, en gueriſſant la Verole, par la purification qui ſe fait de la maſſe du ſang.

La ſeconde eſt, que les fleurs blanches dépendent ſouvent d'une alteration de la matrice dans laquelle le ferment qui lui eſt propre & naturel (& qui eſt la cauſe des menſtrues) lorſqu'il eſt dépravé, corrompt le ſang qui eſt porté dans cette partie, & le change en une eſpece de pus ou d'humeur pituiteuſe, qui eſt la matiere des fleurs blanches, ſans que la maſſe du ſang en ſouffre la moindre atteinte; & pour lors on ne doit pas eſperer que la ſalivation gueriſſe cette incommodité, non ſeulement pour toutes les raiſons que nous avons données dans le Problême precedent, en parlant de la gonorrhée, entre laquelle & les fleurs blanches on trouvera qu'il y a pluſieurs rapports lorſque la gonorrhée eſt ſimple: mais encore parce que la matrice eſt une partie humide & un puant cloaque qui corrompt facilement les

humeurs qui s'y déchargent à la moindre alteration qui arrive à la femme, à la moindre paſſion qui l'excite, ou à quelqu'un de ces changemens qui lui ſont mille fois plus ordinaires que ſes ordinaires mêmes.

Enfin les fleurs blanches dépendent encore d'une corruption de la maſſe du ſang, & du défaut de la matrice tout enſemble, & pour lors la ſalivation purgera le ſang, & ſera inutile pour les fleurs blanches ſuivant les raiſons precedentes.

PROBLEME XX.

Pourquoi lorſqu'il y a carie verolique dans les os du crane, du nez, ou de quelqu'autre partie, non ſeulement les pillules mercurieles communes ſont trop foibles pour la guerir, mais encore la ſalivation excitée par l'onguent eſt inutile.

IL eſt non ſeulement impoſſible de guerir la Verole qui eſt accompagnée de quelque carie conſiderable, par le

moyen des pillules purgatives mercurieles, mais encore la ſalivation excitée au moyen de l'onguent y eſt entierement inutile. Il y a un bon nombre d'Auteurs qui l'ont obſervé en pluſieurs verolez, & nous en avons vû quelques exemples : mais je n'ai encore vû perſonne qui ſe ſoit aviſé d'en donner la raiſon phyſique, qui eſt à mon avis celle-ci. Tout ce que les pillules ordinaires de mercure peuvent faire, c'eſt de purger toutes les impuretez qui ſont dans la maſſe du ſang, ou qui ſe ſont épanchées dans les parties du corps, mais qui ſont encore aſſez fluides ou qui peuvent être diſſoutes pour rentrer dans les vaiſſeaux, & être vuidées par les ſelles, ou par les autres voyes. C'eſt ainſi qu'on voit diſparoître les glandes, les nodus & autres tumeurs veroliques, même des exoſtoſes qui paroiſſoient d'une dureté extraordinaire, aprés l'uſage du précipité ſolaire, dont quelques particules & leur vertu peuvent être portées dans toutes les parties du corps ſujetes à ces accidens pour y combatre le venin verolique en diſſolvant,

& attenuent les humeurs glaireuses ou plâtreuses qui l'envelopent. Mais lorsque ce venin verolique est engagé plus avant, & qu'il s'est figé dans les pores des os., dans lesquels le commerce du sang par les vaisseaux sanguins est imperceptible ; le mercure qui est dans les pillules étant trop pesant ou plutôt étant retenu par les sucs qui sont à la surface des os, ne peut pas s'insinuer dans des corps si compactes pour le détruire. Que si le mercure pris interieurement est trop foible, quoique son mouvement soit alors celui des arteres dont la distribution est du centre à la circonference ; que doit-on esperer du mercure qui entre dans le corps par le moyen de l'onguent, puisque son mouvement, suivant celui des veines, se fait de la circonference vers le centre, c'est à-dire, qu'il est porté au cœur, d'où il est ensuite sublimé vers les vaisseaux salivaires, & poussé hors du corps avec le flegme qui sort par la bouche pendant la salivation ? Il est vrai que ce mercure n'est pas porté précisement tout à la fois aux vaisseaux salivaires (car si cela étoit, tous les

les malades à qui on donne la friction, ſeroient ſuffoquez par ſon mouvement rapide, & par l'abondance des humeurs qu'il entraîneroit à la gorge; quoiqu'il y en ait beaucoup qui le ſoient, & que tous riſquent de l'être) il en reſte toujours quelques particules qui ſont diſtribuées dans les autres parties du corps par les impulſions des arteres qui partent du cœur ; mais on voit bien que ces particules de mercure ne ſçauroient être portées dans les pores des os, par les raiſons ſuſdites. Et quand même elles y pourroient entrer, bien loin d'en arrêter la carie, elles l'augmenteroient inévitablement, parce qu'elles ſont fort froides & venimeuſes, & que cette froideur acheveroit d'éteindre le peu de chaleur qui reſte dans ces os cariez, & dont la carie eſt leur veritable gangrenne.

PROBLEME XXI.

Sçavoir si la salivation qu'on peut exciter au moyen du parfum, est plus dangereuse que celle qui se donne par l'onguent mercuriel.

IL me semble que j'ai prouvé assez clairement dans le Chapitre neuviéme de mon Livre, que la salivation qu'on excite aux verolez par le moyen de l'onguent, étoit extrêmement dangereuse, douteuse & difficile : J'ai dit encore dans le même Chapitre, que celle qu'on peut donner par le parfum a aussi du danger, quoiqu'une dure necessité oblige quelquefois de s'en servir, lorsqu'il y a carie notable dans les os : & je prouve maintenant que le parfum est plus dangereux, & moins sûr que l'onguent.

Afin de le faire plus nettement, on remarquera que pour donner ce parfum, on se sert de quelques trochisques, dont la base & le fondement est le cinabre artificiel, ou le mer-

cure crud incorporé avec quelque raiſine ; par exemple, la terebentine & les autres drogues qu'on y peut mêler ne ſont pas eſſentielles, parce qu'elles ne ſont que pour la bonne odeur : on les fait à preſent auſſi ſimples qu'on peut, & on n'y mêle plus l'orpimant, parce qu'on a bien reconnu qu'il eſt un poiſon. Pour ſe ſervir de ces trochiſques, on met le malade tout nud ſous un pavillon, & on lui fait recevoir la fumée de quelques-uns de ces trochiſques qu'on a jettez ſur des charbons allumez, leſquels on a placez au-deſſous du malade, afin que la fumée environne bien tout le corps, à la reſerve de la tête qu'on tient hors du pavillon, laquelle pourtant on y fait entrer de tems en tems, lorſqu'il y a des ulceres en quelqu'une de ſes parties. On réitere ces fumigations juſqu'à ſix ou ſept jours, & ſi la ſalivation ne vient pas comme il faut, on donne une priſe de mercure pour la déterminer. Cette ſalivation eſt au ſurplus ſemblable à celle qu'on procure par le moyen de l'onguent, elle prend le même cours, & elle eſt ſuivie des

mêmes accidens , avec cette difference que les suites en sont plus dangereuses, & la cure plus douteuse ; ce qu'on se persuadera facilement , si aprés avoir lû ce que j'ai écrit dans mon Livre sur le mercure , & sur l'onguent mercuriel, on fait réflexion que le mercure est bien plus divisé lorsqu'il est réduit en fumée par le feu , que lorsqu'il est simplement mêlé dans un onguent ; & que pour cette raison il entre dans le corps , non seulement sans mesure & sans proportion , ce qui est toujours dangereux & peu sûr ; mais encore il penetre si avant dans toutes les parties, qu'il se peut facilement figer dans les pores des nerfs & des membranes, dont la froideur est d'autant plus capable de le retenir , qu'il est lui-même disposé à s'arrêter par la configuration de ses éguilles , telles qu'on remarque dans le cinabre , lequel n'est qu'un sublimé de souffre & de mercure, dans lequel sublimé les acides du souffre ayant penetré les boules du mercure en ont changé la figure , en composant avec lui un tout qui a la forme d'éguilles : & ce sont ces mêmes éguil-

les, non ſeulement attenuées, qui penetrent le corps, au moyen du parfum, ſans changement de leur configuration, puiſque nous voyons que ſi l'on veut ſublimer le cinabre par le moyen du feu, il retient encore ſa forme, quoique les parties en deviennent plus ſubtiles : il eſt vrai qu'elles peuvent changer dans la maſſe du ſang, en ſe joignant aux ſouffres qu'elles y rencontrent ; & qu'alors le mercure qui eſt dans le cinabre y peut reprendre ſa premiere forme, à l'occaſion de ces ſouffres qui ſont alkalis, à peu prés comme on voit qu'il arrive lorſqu'on le mêle avec la chaux ; mais lorſque ces particules du cinabre ont penetré dans les pores des nerfs & des membranes, ce qu'elles peuvent facilement par le mouvement impetueux qu'elles reçoivent du feu, ſans alteration de leur figure, & qu'elles s'y ſont figées par la froideur de ces parties, par la perte de leur mouvement, & par un étroit engagement, elles ne peuvent que boucher le paſſage aux eſprits animaux, & cauſer des tremblemens de membres, des paralyſies &

d'autres maladies qu'on voit arriver à ceux qui tirent le cinabre des mines, ou qui l'employent dans leurs ouvrages.

Ce que je dis du cinabre dont on se sert pour le parfum, se doit entendre de même, quand on employe le mercure crud, mêlé avec quelque raisine; parce que le souffre de cette raisine penetre le mercure à la moindre chaleur; & à mesure qu'elle brûle, il se fait un sublimé qui ne differe pas beaucoup du veritable cinabre, & qui est pour le moins aussi dangereux que lui par les mêmes raisons. Ce sont ces raisons qui doivent toujours faire craindre les parfums du mercure, & ce sont encore ces mêmes raisons qui n'étant que trop confirmées par des experiences funestes, doivent obliger chacun d'éviter à l'avenir un si dangereux remede. Je pourrois faire quelques autres remarques sur le cinabre, & sur les parfums; mais en voilà bien assez pour la resolution de notre Problême.



PROBLEME XXII.

Pourquoi la ſalivation excitée par la friction, quoique réiterée deux ou trois fois, ne guerit pas bien ſouvent la Verole.

ON voit aſſez ſouvent des malheureux qui ne ſont pas gueris de la Verole, quoiqu'on leur ait réiteré deux ou trois fois le flux de bouche, au moyen de la friction qu'on leur a donnée en divers tems, même fort methodiquement; & on a lieu de croire que quand on la réitereroit cent fois, le ſuccès n'en ſeroit pas plus favorable.

La raiſon de cela, c'eſt que le mercure eſt chaſſé trop vîte de la maſſe du ſang, & qu'il eſt porté vers les vaiſſeaux ſalivaires, ſans avoir été bien diſtribué par tout le corps, ou ſans y avoir pû diſſoudre les fermens veroliques embarraſſez dans les humeurs, ou dans les parties, & cela peut arriver en pluſieurs manieres, comme, par exemple, lorſqu'il eſt entré dans

le corps une tres-petite quantité de mercure, il ne cause pas assez de mouvement pour enlever tous les fermens, & exciter une salivation critique & parfaite ; lorsqu'il y entre une trop grande quantité, il cause dans le sang un mouvement rapide qui le fait monter à la tête, avant que d'être bien distribué, & sans qu'il ait le tems de détruire les fermens veroliques : lorsque le virus est arrêté dans quelques endroits fort éloignées, & qu'il s'y est comme figé, la salivation purge le sang, & laisse ce virus dans les parties, lequel infecte de nouveau la masse du sang, & fait reparoître la Verole : lorsque la masse du sang est d'une complexion forte & difficile à dissoudre, & que le virus est engagé dans les humeurs, comme le sont, par exemple, le sel & le souffre dans quelque lessive forte, le mercure n'agit qu'imparfaitement, & laisse des restes de la même Verole : lorsque dans un verolé il y a des sels trop fixes, le mercure passe sans qu'ils soient enlevez, ou bien il est précipité lui-même en partie, d'où vient que la saliva-

tion eſt imparfaite. Enfin il eſt aiſé de comprendre que tandis que ces diſpo-tions, ou de ſemblables, ne changent point, la ſalivation ſera inutile.

PROBLEME XXIII.

Pourquoi certains Verolez ne ſalivent point par l'uſage du mercure, qu'ils n'en ſont point même purgez par les ſelles, & que cependant ils s'en trouvent quelquefois gueris.

PResque toutes les raiſons que nous avons données dans le Problême précedent, doivent ſervir à la reſolution de celuici-ci ; car ſi le mercure peut paſſer dans la maſſe du ſang, par un mouvement trop rapide, il eſt aiſé de comprendre qu'il y peut auſſi paſſer en n'y cauſant qu'une alteration fort legere, & s'il ne trouve pas dans le ſang aſſez de flegme pour ſe ſublimer à la tête & aux vaiſſeaux ſalivaires, afin de ſortir par la ſalivation, ou de ſels fixes qui le précipitent, & l'obli-

gent à ſortir par les ſelles, il ſort par la tranſpiration, comme nous avons dit dans le huitiéme Chapitre du mercure. Bien que pour lors la cure ſoit fort douteuſe, il peut neanmoins arriver qu'elle ſe trouve parfaite, quand le ferment verolique eſt en petite quantité, & aſſez volatile pour pouvoir ſuivre le mouvement du mercure.

PROBLEME XXIV.

Sçavoir ſi par la ſalivation on peut guerir les dartres, la galle, les écrouelles, la fiévre quarte, la goutte, l'épilepſie, & d'autres maladies chroniques.

LE ſentiment commun des plus habiles gens, eſt qu'au moyen de la ſalivation, on peut guerir non ſeulement les maux exprimez dans le titre de ce Problême, mais encore la plûpart des maladies chroniques qui dépendent du vice des humeurs : la raiſon generale m'en paroît être celle-ci :

Comme l'on voit que les maladies aiguës qui dépendent du vice des humeurs, ne ſe terminent jamais heureuſement que par une criſe parfaite, qui eſt l'ouvrage de la Nature, & l'effet d'une grande efferveſcence au moyen de laquelle le ſang ſe purifie à peu prés comme il arrive dans le moût, il y a ſujet de croire que ſi l'on peut exciter un pareil mouvement dans la maſſe du ſang lorſque la cauſe de quelque maladie chronique s'y trouve fortement engagée, ce ſera comme une criſe artificielle qui dégagera le ſang en peu de jours de tout ce qui lui eſt heterogêne, & dont la Nature ne pouvoit pas venir à bout par ſes propres forces.

C'eſt pour cette raiſon qu'on voit que des maladie aiguës qui ſurviennent à des gens verolez, ſont un moyen fort court pour guerir la Verole par le ſecours de la criſe, comme je l'ai expliqué dane le neuviéme Chapitre.

C'eſt encore la même raiſon qui prouve que la ſalivation peut guerir des maladies chroniques qui dépendent abſolument du vice de la maſſe du

ſang, ou de quelque matiere épanchée dans les parties, qui puiſſe être diſſoute ſuffiſamment par le mercure, & entraînée dans les vaiſſeaux, ou pouſſée par la tranſpiration ; autrement tout eſt inutile. Ce que je dis paroîtra plus clair, ſi nous parcourons deux ou trois exemples, aprés quoi chacun pourra raiſonner ſur les autres.

La groſſe galle & les dartres dépendent de quelques ſels acres & piquans embarraſſez dans un flegme viſqueux, leſquels étant portez par les arteres à la peau, ne peuvent pas tranſpirer, ni paſſer dans les capillaires des veines pour circuler ; d'où vient qu'ils s'arrêtent ſur la peau, & y forment des croûtes. Il eſt aiſé de comprendre que la ſalivation en délivrant le ſang de ces ſels & du flegme, eſt un remede ſouverain pour guerir radicalement ; & nous en avons vû l'experience.

Les écrouelles dépendent d'un acide envelopé dans un flegme viſqueux, retenu dans quelques glandes dont il peut être enlevé par le mercure : mais lorſque le mal eſt hereditaire ou fort inveteré, il y a dans ces glandes un eſ-

pece de ferment qui ne peut pas être détruit entierement par le mercure, c'est pourquoi les écrouelles repullulent.

La fiévre quarte n'est pas à present une maladie longue, parce qu'on la guerit assez facilement, ou par le moyen du kinkina, ou par d'autres specifiques.

Pour la goutte, lorsqu'elle n'est pas verolique, je ne croi pas que personne voulût souffrir un remede aussi desagreable que la salivation; toutefois je dirai dans ma Dissertation sur le mercure, qu'on peut la guerir radicalement par le mercure preparé, suivant la methode de Mayerus; car les autres préparations vulgaires y seront inutiles ou même nuisibles, à cause que le mercure mal preparé est ennemi des articles & des parties nerveuses.

Quant à l'épilepsie, j'ai vû des malades qui l'avoient contractée par la friction, la froideur du mercure étant tres-contraire à la tête. Neanmoins je parlerai d'un purgatif qui se fait avec du mercure, qui guerit cette maladie,

ce ſera dans la même Diſſertation du mercure.

PROBLEME XXV.

Sçavoir ſi l'on doit donner la ſalivation à une perſonne qui a la groſſe Verole, lorſque ſon ſang n'eſt pas corrompu ; & ſi l'on peut avoir la Verole ſans cette corruption.

LA matiere de ce Problême eſt le ſujet d'une conteſtation que j'eus autrefois avec un Docteur en Medecine, lequel ne pouvoit pas comprendre qu'on pût avoir la groſſe Verole, ſans que le ſang fût generalement corrompu : & bien que j'en euſſe dit aſſez dans le ſecond Problême de mon Livre pour le faire entendre au plus petit Ecolier en Chirurgie, neanmoins ce Medecin ne pouvoit pas encore developer ce myſtere, ce qui m'a obligé d'ajouter cette paraphraſe.

Il eſt vrai qu'ordinairement le ſang eſt corrompu dans la groſſe Verole,

comme j'ai dit dans pluſieurs exemples rapportez ci-devant ; mais on peut avoir la Verole non ſeulement ſans que le ſang ſoit generalement corrompu, mais encore ſans qu'il ſoit du tout vicié.

Et il n'eſt rien de plus facile à comprendre, ſi l'on conſidere que le ferment verolique n'agit que peu à peu, à proportion de ſon activité, que le ſang par la diſpoſition de ſon mouvement naturel, peut être tantôt plus, tantôt moins chargé de ce ferment, & qu'il s'en peut décharger ſur les parties ſolides, & le reprendre enſuite comme par une eſpece d'échange ; c'eſt pourquoi lorſque le ſang n'eſt que ſimplement alteré par les premieres impreſſions du ferment verolique qui lui eſt ſurvenu, on a la Verole ſans aucune corruption de ſang. Lorſque le ferment verolique n'a encore changé en ſa propre nature que quelques particules de ſang, il n'y en aura qu'une partie de gâtée, & on aura la Verole ſans que le ſang ſoit generalement corrompu. Et enfin ſi le ſang par ſon ébullition que j'ai comparée ailleurs à celle du

moût, ſe délivre du ferment veroli-que, & qu'elle en faſſe une décharge ou ſur la peau par des galles, des dartres, des puſtules, &c. ou ſur les autres parties ſolides, comme ſur les membranes, dans les eſpaces des muſcles, dans les articulations, ou dans les os, ce qui peut arriver ſans qu'il en reſte dans la maſſe du ſang ; ou même lorſque ces parties ſolides ont reçu ce ferment, ſans qu'il ſe ſoit arrêté dans la maſſe du ſang, ce qui ſe peut encore : dans toutes ces occaſions on aura la groſſe Verole, ſans que le ſang ſoit du tout corrompu. Que ſi la maſſe du ſang aprés ces dépôts, retient encore quelque virus dans quelqu'une de ces parties, comme, par exemple, dans la ſeroſité, on aura la groſſe Verole ſans que le ſang en ſoit generalement infecté.

Il faut toutefois remarquer, que quoique la maſſe du ſang puiſſe par ſon ébullition ſe décharger du ferment verolique ſur les parties ſolides, il arrive le plus ſouvent que cette décharge n'étant pas veritablement critique, le ſang en retient encore quelque portion, ou que n'étant que purement

ſymptomatique,

ſymptomatique, il reſte encore fort corrompu ; & dans l'un & l'autre cas, il n'y a pas de difficulté qu'on ne doive donner la ſalivation au malade pour le guerir.

Il faut remarquer en ſecond lieu, que le dépôt du ferment verolique pourroit avoir été fait ſur une ſeule partie, & qu'il n'y auroit dans tout le corps que cette partie qui ſeroit affectée, par exemple, un os carié, une articulation imbibée, &c. & en ce cas on n'auroit pas la Verole univerſelle, mais plutôt une Verole particuliere ; neanmoins comme c'eſt une ſuite de la Verole univerſelle, & que le ferment verolique par ſon progrès peut inſenſiblement revenir dans la maſſe du ſang ; que ce retour ſe peut faire ou plutôt ou plus tard, en quelques occaſions, dont j'ai parlé dans mes premiers Problêmes, & qu'il eſt tres difficile, pour ne pas dire impoſſible, aux plus éclairez de reconnoître cela en pluſieurs conjonctures, par l'inſpection du ſang qui paroît naturel ; la prudence demande pour l'aſſurance du malade, de le traiter comme ayant la Verole univerſelle,

& de conduire le remede, ſuivant le plus ou le moins de probabilité qui reſulte aprés un juſte examen de toutes les circonſtances.

Il y a un autre cas bien plus délicat ſur la cure, c'eſt qu'on peut avoir la Verole, comme il eſt aiſé de comprendre par tout ce que je viens d'expliquer, ſans qu'on ait aucun ſigne exterieur, & ſans qu'on puiſſe remarquer dans le ſang aucun changement extraordinaire, & c'eſt pour lors que la prudence veut qu'on ſuſpende ſon jugement & la pratique des remedes juſqu'à ce qu'on ait des preuves convainquantes, ou des inductions aſſez fortes pour ſe déterminer à agir.

PROBLEME XXVI.

Sçavoir ſi l'on peut exciter la ſalivation par quelqu'autre remede que le mercure.

J'Ay vû par pluſieurs experiences, qu'on fait ſuer par ſympathie au moyen d'un onguent qu'on mêle dans le ſang du malade, comme je rappor-

terai dans le Problême ſuivant : j'ai eſſayé ſi l'on pouvoit faire ſaliver par la même pratique, en mêlant parmi l'onguent du mercure préparé en pluſieurs manieres, mais je n'y ai pas réuſſi. Je croi neanmoins que la choſe eſt poſſible ; car ſi l'on peut faire ſuer, comme il eſt conſtant qu'on le peut, ſuivant mes propres experiences, il eſt auſſi facile de faire ſaliver ; il n'y a qu'à le ſçavoir faire. On ſçait que la graine de ſtaphiſagria, le gingembre, le maſtic, le tabac, font cracher copieuſement lorſqu'on s'en ſert en machicatoire. On n'a pas pourtant encore trouvé le moyen d'exciter une ſalivation reglée par ces remedes, au lieu que le mercure a pour cet effet une qualité ſpecifique, qui ſurpaſſe celle de toutes les autres drogues qui me ſont connues.



PROBLEME XXVII.

Sçavoir si l'on peut guérir la Verole par sympathie.

LA sympathie est à present connue par des effets si convainquans, que personne ne la met plus en doute. Le Chevalier Digbi, Chancelier de la Reine d'Angleterre, en a donné des raisons physiques tres-probables. Il établit pour cela les principes suivans, qui semblent incontestables.

1°. Que l'air est plein des corpuscules de la lumiere du Soleil.

2°. Que cette lumiere qui est envoyée en ligne droite, est reflechie par ces corps opaques en mille manieres differentes, jusqu'à ce qu'elle ait perdu son mouvement.

3°. Que ces corpuscules enlevent avec eux quelques atômes des corps ontre lesquels ils heurtent.

4°. Que toutes sortes de corps exhalent une matiere subtile qui tient beaucoup du caractere des corps dont

elle ſort, comme l'ambre-gris, le muſc, la roſe : & les corps vivans envoyent plus de cette matiere que les autres, parce que la plus grande partie des alimens ayant été volatiſée par la digeſtion, ſort enſuite inviſiblement par les pores de la peau, ce qui s'appelle tranſpiration.

5°. Que le vitriol dont on ſe ſert pour faire la poudre de ſympathie, contient un ſouffre anodin & balſamique, capable de guerir un grand nombre de maladies, lequel ſouffre peut-être en partie enlevé par la lumiere reflechie, à laquelle il ſe joint facilement à cauſe de leur mutuelle reſſemblance, la lumiere étant un feu celeſte, & le ſouffre étant le feu des mixtes.

Cela poſé, il eſt aiſé de comprendre que la lumiere, le baume du vitriol, & les eſprits qui exhalent du pus ou du ſang du malade, ſur lequel on applique la poudre de ſympathie, étant portez en l'air, ſe joignent facilement, & ſont attirez par la reſpiration que fait le malade, à cauſe qu'il a de ſemblables eſprits, & que c'eſt une loy generale dans toute la Nature, qu'un

ſemblable attire ſon ſemblable, parce qu'ils ont plus de diſpoſition à s'unir enſemble par la conformité de leurs parties ; & c'eſt ce baume joint à cette lumiere & à ces eſprits, qui fait la gueriſon qu'on appelle par ſympathie, laquelle gueriſon eſt plus facile à faire lorſque le malade eſt proche, que lorſqu'il eſt éloigné du lieu où l'on applique la poudre de ſympathie ; car l'experience fait voir qu'elle n'agit point à une diſtance fort grande, parce que ſuivant les principes que j'ai rapportez, la lumiere reflechie diminue peu à peu de ſon mouvement en ſe repandant ; & la vertu ſympathique ceſſe ainſi d'être portée.

Je n'ai point étendu les preuves de ces principes, parce que je ſuppoſe ou que le Lecteur les entendra ſuffiſamment, ou qu'il pourra les apprendre dans le Traité que le Chevalier Digbi a compoſé ſur la ſympathie : je vais ſeulement rapporter quelques effets merveilleux que j'ai vûs, & qui regardent le ſujet de ce Problême.

Le 19 Juin 1689 M. d'Avejan, Docteur en Medecine, me fit voir

une malade au Port, âgée de trente-cinq à quarante ans, laquelle avoit été traitée plusieurs fois de la Verole, ayant eu trois fois la salivation par le moyen de l'onguent, & pris outre cela un trés-grand nombre de pillules de mercure, sans être guerie ; car elle avoit encore plusieurs gros chancres à la bouche, avec un ptyalisme ou crachement continuel, un ulcere large & profond à une fesse, avec un engourdissement à un bras, & à un genouil du même côté de l'ulcere, une grande maigreur, & la fiévre lente.

Elle fut purgée avec des pillules panchymagogues ; aprés un jour d'intervale on lui tira deux onces de sang, & pendant qu'il couloit, on mêla parmi ce sang une dose d'onguent sympathique composé avec la mumie, la graisse humaine, le sang humain desseché au Soleil, & les trois vitriols calcinez au Soleil dans le tems qu'il parcourt le signe du Lion, jusqu'à ce que la poudre soit blanche, évitant avec soin durant tout ce tems-là le serain & la pluye : ce premier jour il n'y eut point de

ſueur, mais ſeulement une moëteur; la malade fut fort inquiete, & il y eut augmentation de fiévre; le lendemain on réitera la ſaignée, & l'onguent fut employé de la même maniere; la malade ſua ſi copieuſement qu'elle trempa deux paires de draps, cinq ou ſix ſerviettes, & un grand nombre de chemiſes. Le jour d'aprés voulant réiterer le même remede, on fut obligé de le ſuſpendre, parce que la ſueur étoit extraordinaire. Les deux jours ſuivans le remede fut réiteré en la même forme, & la ſueur ne pouvoit pas être plus abondante. Les accidens ne ceſſerent point, & n'en furent qu'un peu mitigez. Quelques jours enſuite il ſurvint un autre ulcere à la cuiſſe, & celle de la feſſe augmenta extraordinairement. Je fus d'avis de lui faire d'autres remedes, interieurement & exterieurement, qui la ſoulagerent beaucoup pendant quelques mois, aprés quoi elle perit par ſa fiévre lente.

Dans le même tems le même remede fut pratiqué à une femme aſſez jeune, qui avoit pour ſignes de Verole

un

un poulain & des ulceres aux jambes : on lui tira quatre jours de ſuite huit onces de ſang, deux onces chaque fois : on mêloit parmi ce ſang la même doſe de l'onguent ſympatique, & la malade ſua fort copieuſement tous les jours ; le poulain diſparut, mais non pas les ulceres, qui furent neanmoins gueris avec beaucoup de tems par les remedes ordinaires.

Par ces deux experiences je vis bien que le remede faiſoit ſuer, mais qu'avec cela il ne gueriſſoit pas la Verole ; c'eſt pourquoi je crus que je le rendrois ſpecifique pour guerir cette maladie, en joignant à l'onguent du mercure preparé en pluſieurs manieres, & ſur tout du precipité avec l'eſprit d'urine ; car cet eſprit rend le mercure non ſeulement fort volatile, mais même il en reſte quelque choſe dans le precipité, quand on les a laiſſé fermenter enſemble, ce qui le rend plus propre pour être diſtribué dans le corps, où l'eſprit d'urine eſt comme domeſtique. Voyez les épreuves que j'en ai faites.

Un certain Portier d'un College

dont je ſuis Medecin, avoit la Verole depuis deux ans; il ſembloit un lepreux, ayant des ulceres de la largeur de la main en pluſieurs endroits de ſon corps, de groſſes galles ſur tout le reſte, des chancres au gland & au milieu de la verge, & les bourſes bien garnies de tubercules chancreux: il avoit pris ſouvent des pillules mercurielles, mais avec une grande negligence, paſſant pluſieurs fois huit jours entiers, d'une priſe à l'autre ſans en uſer; ces ulceres avoient gagné la tête & le derriere des oreilles. En cet état je lui fis tirer trois ou quatre onces de ſang par le ſieur Valencie, Maître Chirurgien de cette Ville, en preſence de Meſſieurs d'Avejan & Sales, Docteurs en Medecine: l'onguent ſympathique préparé comme j'ai dit, fut mêlé parmi le ſang à meſure qu'il couloit. C'étoit à huit heures du matin le 18 Juillet 1689. Il commença à ſuer vers les dix heures, & continua tout le reſte du jour, pendant toute la nuit il fut humide; mais il la paſſa avec un peu d'inquietude: le lendemain nous lui trouvâmes le poulx fort élevé; il fut en-

core ſaigné, mais à l'autre bras, & le ſieur Goudin, Maître Apoticaire, qui ſe joignit à nous pour voir cette curioſité, mêla l'onguent ſympathique parmi les quatre onces de ſang que nous lui fîmes ſortir ; un moment aprés il ſua copieuſement, & continua de même pendant tout le jour : ſur le ſoir il n'y eut plus d'alteration dans ſon pouls : la nuit du 19 ſe paſſa fort doucement avec ſueur : le 20 il fallut le laiſſer manger à cauſe de ſa grande faim, & il ne laiſſa pas de ſuer continuellement ; ce jour-là il mouilla huit chemiſes, & cependant il étoit frais. La nuit du 20 ſe paſſa tranquillement en tranſpirant : mais le 21 il commença de ſuer aſſez matin, ſans autre remede, & continua de même tout le lendemain ; je crus que cela venoit de ce que par mégarde nous avions laiſſé le ſang ſur une fenêtre où le Soleil donnoit vigoureuſement. Nous changeâmes ce ſang de place, & le mîmes en un endroit frais. Nous l'y laiſſâmes quelque tems avant que de le jetter aux lieux, & voyant que le malade

continuoit à ſuer, nous lui permîmes de ſe lever.

Tous ces accidens avoient diſparu à la reſerve d'un ulcere à la tête & d'un autre à l'épaule; nous crûmes que cela gueriroit facilement avec un onguent deſſicatif, & un peu de précipité blanc fort adouci; cependant le malade fut obligé d'aller trois fois en campagne à pied, à trois ou quatre lieues loin, & outre cela il ſe negligea tellement que dans moins d'un mois l'ulcere de la tête devint ſi profond, que le crane en fut découvert : il me donna bien de la peine à guerir, mais je le tirai enfin d'affaire parfaitement, par le ſecours de mon diaphoretique ſolaire que je lui faiſois prendre tous les jours durant un mois, lui faiſant garder le lit & la chambre, ſans autre remede que du charpi ſec qu'il tenoit ſur l'ulcere, qui ſe conſolida merveilleuſement.

Le 21 Juillet ſuſdit, je fis le même remede à une nourrice d'un enfant de M. Thoüeri Procureur du Roy au Siege de l'Iſle d'Albigeois, laquelle étoit alors à Toulouſe. Elle avoit déja

pris diverſes fois des pillules mercurielles qui avoient emporté tous les accidens de la Verole, à la reſerve de quelques chancres, & de quelques verrues qui étoient reſtées autour de l'anus : je la fis ſaigner par le ſieur Vigneaux Maître Chirurgien de Touloufe, & l'onguent ſympathique fut mêlé parmi le ſang qui étoit ſi chaud, que le Chirurgien avoit de la peine à le ſouffrir ſur ſa main. La malade paſſa le jour ſans ſuer, mais elle ſentoit une vapeur comme un feu qui ſortoit de tout ſon corps, je la vis ſur les ſept heures du ſoir, & je la trouvai fort fraîche, ſans la moindre alteration au pouls, ſuant bien des pieds, des jambes & ſous les aiſſelles ; la nuit ſe paſſa fort tranquillement, & la malade ne fut que moëte. Le lendemain 22 Juillet, je lui fis tirer quatre onces de ſang de l'autre bras, l'onguent ſympathique fut encore mêlé parmi ce ſang, lequel au reſte étoit ordinairement froid ; la malade s'en apperçut la premiere, & le Chirurgien demeura d'accord qu'il n'en avoit jamais touché de plus froid que celui-là, ni auſſi de plus

chaud que celui qu'il tira le jour précedent. Tout ce jour-là elle fut fort humide par tout le corps, ce qui dura encore toute la nuit, ſuant neanmoins des pieds ſeulement. Le 23 elle étoit auſſi tres-humide, & mourroit de faim, il fallut la laiſſer manger; l'aprés-midi elle ſe leva; les verrues & les chancres avoient diſparu, & elle ſe trouvoit parfaitement bien; ſon ſein n'avoit pas changé, il eſt vrai qu'elle n'avoit pas beaucoup de lait auparavant, parce que j'avois fait ſevrer l'enfant qu'elle nourriſſoit depuis peu de jours. Je crus qu'elle étoit guerie, mais on me dit trois ou quatre mois aprés qu'un Apoticaire de l'Iſle lui avoit encore donné quelques priſes de pillules mercurielles pour achever de la rétablir.

Le 12 Aouſt 1689 le ſieur Goudin Apoticaire, me pria de voir un de ſes malades, nommé *** dans la rue des Paradous, joignant la maiſon du ſieur la Pierre, Maître Chirurgien à Toulouſe. Le malade avoit un paraphimoſis, & autour de ſon prépuce renverſé & enflé trois gros chancres, outre un

quatriéme au milieu de la verge. Je le fis ſaigner du bras droit, & je fis mêler l'onguent ſympathique avec le ſang à meſure qu'il couloit; le ſang ne vint pas bien, & à peine en eûmes-nous deux onces & demie; il ne commença de ſuer que vers les trois heures aprés midi; la ſueur n'étoit ni copieuſe ni generale; la nuit ſe paſſa avec inquiétude & chaleur, le malade n'ayant pû ſupporter d'autre couverture qu'un ſimple linceul : le 13 à ſix heures du matin, nous le fîmes reſſaigner de l'autre bras, & lui ayant tiré trois onces de ſang, nous y répandîmes l'onguent ſympathique à l'ordinaire. Le malade nous dit qu'il étoit ſans douleur, quoique ſon pouls fût fort ému, ce qui faiſoit eſperer une ſueur copieuſe, & neanmoins il ne ſua que du front, & dans le reſte du corps la tranſpiration étoit forte & puante; la nuit ſe paſſa de même, la verge fut deſenflée, & les chancres fort mitigez. Le 14 à cinq heures du matin, nous lui tirâmes ſix onces de ſang, y mêlant l'onguent ſympathique; à midi le ſieur Goudin lui trouva le pouls tranquille, & re-

connut que la tranſpiration generale étoit encore plus forte, & la ſueur du viſage plus copieuſe ; le malade diſoit qu'il ſentoit ſortir comme un torrent de feu de tout ſon corps, & que la faim le preſſoit beaucoup ; les autres malades furent preſſez auſſi de la faim au ſecond ou au troiſiéme jour ſans manquer. La nuit ſe paſſa avec inquiétude & douleur piquante à la verge. Le 15 à ſept heures du matin, le malade dormoit tranquillement ; & les fumées qui ſortoient abondament de tout ſon corps, étoient fort puantes. Nous lui fîmes encore tirer trois onces de ſang auquel nous mêlâmes l'onguent ſympathique, & il fallut permettre au malade de manger.

La douleur, l'inflammation, la dureté & l'enflure étoient entierement diſſipées, & les chancres à demi gueris. Un Capitoul eut quelque ſujet de le faire conduire à l'Hôtel de Ville par des Soldats, & l'auroit retenu priſonnier s'il n'eût été malade. Il fut quinze jours ſans rien faire, tant pour revenir de la peur qu'il avoit eue de la priſon, que pour voir s'il acheveroit de guérir

ſans autre choſe, parce que ſon mal étoit devenu tres petit. Il lui fallut toutefois prendre les pillules mercurielles pour ſortir entierement d'affaire.

Voyant que ces experiences ne réuſſiſſoient pas, Meſſieurs d'Avejan, Sales & moi, nous ajoutâmes l'onguent ſympathique, du mercure crud, bien battu avec les ſuſdites drogues, & nous en fîmes l'épreuve ſur un pauvre garçon, tout couvert de Verole, & tres-mal accommodé. Nous commençâmes par le faire ſaigner le 24 Aouſt 1689, & nous pratiquâmes à ſon égard la même choſe qu'aux autres malades, pendant quatre jours de ſuite. Les deux premiers jours le malade ne fit que tranſpirer fortement; le troiſiéme jour il ſua, & le quatriéme il ſua encore copieuſement; mais cela ſe paſſoit ſans aucun amandement & ſans gueriſon; il fallut donc lui donner les remedes ordinaires.

Outre ces experiences, j'en ai encore fait une autre avec l'onguent ſympathique ſeul. M. Gautié Curé de Graignague, étoit ſouvent attaqué de la goutte, & de tems en tems il avoit

quelque rhumatiſme : je le fis ſaigner pendant quatre jours de ſuite, dans le tems qu'il avoit la goutte, & je fis mêler l'onguent ſympathique parmi ſon ſang. Il ne ſua que fort mediocrement, & n'en fût ni mieux ni plus malade.

Aprés cela j'ai abandonné l'uſage de ce remede, & je ne m'en ſuis plus ſervi. Je ſçai bien qu'on pourra m'objecter avec raiſon, que voyant le ſoulagement évident dans les premiers malades, & une ſi grande diminution du mal, il falloit continuer le remede pendant plus de quatre jours, car il ſemble qu'il y avoit lieu d'eſperer une gueriſon parfaite dans la continuation de ce remede, puiſqu'en quatre jours on voyoit une diminution ſi conſiderable du mal.

A cela je réponds que la recette de l'onguent qu'on nous avoit donné n'en demandoit pas davantage, qu'on auroit peine à trouver des malades qui vouluſſent s'aſſujettir à un plus grand nombre de ſaignées, & qu'enfin j'ai toujours crû que nous ne ſçavions pas la veritable préparation de la poudre de ſympathie, laquelle eſt tenue fort ſe-

crette, & que peu de gens ſçavent ; & qu'ainſi nous ne devions pas attendre du remede que nous faiſions, tous les avantages qu'on attribue à cette poudre.

Depuis que nous avons fait ces experiences, j'ai vû un Traité des fiévres & des febrifuges, fait par M. Spon, Medecin de Lyon, lequel parle d'un ſemblable remede, mais il n'en apprend point la compoſition.

Quoique je n'aye point vû la guériſon parfaite de la Verole par la ſympathie, j'ai lieu de croire qu'elle eſt poſſible, & je croi que tous ceux qui liront les experiences que je viens de rapporter, tireront la même conſequence. Ceux qui ſeront plus hardis que nous, ou qui ſeront plus heureux pour trouver une meilleure préparation de poudre de ſympathie, en pourront profiter.

C'eſt dans cette vûe que j'ai voulu rendre publiques ces experiences.

J'ai vû que la poudre de ſympathie, dont j'ai donné la compoſition, arrête ſouvent l'hemorrhagie, le flux de ſang & la perte involontaire de la ſemence ;

mais auſſi cela ne réuſſit pas toujours.

J'ai gueri la fiévre tierce avec la même poudre miſe dans l'urine du malade, rendue au commencement du paroxiſme, & enſuite évaporée à lente chaleur dans la chambre du malade. Neanmoins ces guériſons ne ſont pas conſtantes, & trompent ſouvent, ce qui me fait croire qu'il y a quelque préparation de vitriol qui eſt plus myſterieuſe, & qui nous eſt inconnue.

J'ai eſſayé une recette qui ſe fait avec le baume du Perou, le mercure doux, le vitriol, le ſang d'un homme ſain, & la graiſſe d'un homme mort de mort violente, le tout dans une bouteille fermée & expoſée au Soleil. La doſe en eſt d'un grain, pris interieurement; mais ce remede eſt faux, & ne produit aucun effet, & je ne croi pas qu'il puiſſe devenir utile, quelque choſe qu'on faſſe, en ſuivant cette recette imaginaire pour les maladies internes.



PROBLEME XXVIII.

Sçavoir ſi le Rhumatiſme & la Verole ſe peuvent guerir par le même remede.

LA matiere de ce Problême eſt de grande conſequence, & elle revient ſouvent dans la pratique ; ceux qui n'y ſont pas bien verſez ſe trouvent dans un grand embarras pour ſe déterminer, & s'ils ne prennent pas le bon parti, il en coûte la vie au malade. Voici comme je croi que l'on doit débrouiller les plus grandes difficultez qui ſe preſentent.

Lorſqu'on eſt bien aſſuré que le malade a la Verole, & non pas un rhumatiſme, par des ſignes qui conviennent à la Verole, & non au rhumatiſme, il n'y a pas alors la moindre difficulté ; il doit être traité par les remedes ordinaires de la Verole.

Pareillement, quand on eſt aſſuré que le mal eſt un rhumatiſme, comme lorſque le malade ſent les douleurs ordinaires au rhumatiſme, ſans avoir eu

aucun commerce avec des femmes ſuſpectes, ni eu de ſigne verolique dans aucune partie du corps ; il n'y a pas là non plus de difficulté, il faut le traiter par les ſeuls remedes qui conviennent au rhumatiſme.

Mais il arrive ſouvent que les ſignes du mal ſont équivoques, & qu'on a bien de la peine à décider ſi c'eſt un rhumatiſme ou la Verole ; ces ſignes étant communs à l'une & à l'autre maladie. Par exemple, une homme a contracté une chaudepiſſe, de laquelle il a été ſoigné par les remedes ordinaires, & dont il paroît guéri, quoiqu'avec peine : peu de tems aprés la pluye ſera tombée ſur lui, & l'aura tout trempé pendant un voyage, & il reſſent quelques douleurs dans les muſcles, leſquelles s'augmentent la nuit, & ne veulent pas ceder aux remedes ordinaires. Il s'agit de ſçavoir ſi cet homme a la Verole, ou bien un rhumatiſme. On ſçait qu'une chaudepiſſe donne la Verole aſſez facilement ; les émulſions, les ptiſannes rafraîchiſſantes, les purgations avec le mercure doux, ce ſont les remedes communs.

& nonobſtant tout cela, on voit ſouvent que ces remedes ſont inefficaces.

J'ai remarqué que le mercure doux eſt trop concentré par les eſprits du ſel & du vitriol qui entrent dans ſa compoſition, & que c'eſt la plus foible de toutes les préparations de mercure pour combattre le venin verolique : & l'on doit craindre que dans l'eſpece dont je parle il ait été trop foible ; car le venin étoit conſiderable, comme cela eſt prouvé par la difficulté qu'il y a eu de guerir cette chaudepiſſe ; deſorte que les douleurs qui ſont ſurvenues bien-tôt aprés, font ſoupçonner que ce ne ſoit une production du venin verolique qui eſt reſté dans le corps. D'un autre côté, on voit une cauſe manifeſte de ces douleurs, qui eſt la pluye ; vû qu'il eſt aiſé de comprendre que le froid & l'humidité ayant empêché la tranſpiration, la lymphe & les vapeurs retenues ſe ſont aigries, & retournant en dedans cauſent les douleurs dans les eſpaces des muſcles, & le trouble qui paroît dans le ſang ; & bien que ces dou-

leurs augmentent la nuit, ce qui eſt ordinaire à la Verole; cette conjecture eſt fort legere, puiſqu'on voit auſſi que dans les rhumes les douleurs redoublent ſur le ſoir; deſorte qu'il y a autant de raiſon de dire que c'eſt un ſimple rhumatiſme: mais ſi on remarque que ce rhumatiſme ne cede pas aux remedes communs, il y a lieu de croire que quelque venin verolique forme cet obſtacle; cependant comme ces preuves ne ſont point démonſtratives, & que le malade ſouffre, il faut bien ſe déterminer à quelque choſe: ſera-ce pour le rhumatiſme? On a déja éprouvé les remedes accoutumez qui ſe ſont trouvez inutiles: Sera-ce pour la Verole? Il y a bien plus à craindre pour le malade ſi on le traite par les voyes ordinaires; car outre que c'eſt une grande imprudence de ſe faire traiter d'un mal ſans être aſſuré de l'avoir, on ne peut point penſer au grand remede, c'eſt-à-dire, à la ſalîvation, ſoit qu'on la veuille exciter par le moyen de l'onguent, ſoit qu'on veuille ſe ſervir

pour

pour cela du mercure pris interieurement, parce qu'alors on met le malade en danger de perir, non ſeulement par la grande diſſolution du ſang qui eſt cauſée par le mercure ; mais principalement parce qu'il eſt sûr dans le cas preſent qu'il y a rhumatiſme, & qu'il n'eſt que problêmatique qu'il y ait Verole : or la cauſe du rhumatiſme étant une lymphe aigrie, & des ſeroſitez acres & mordicantes, épanchées dans les interſtices des fibres muſculeuſes, il eſt tres-dangereux de faire rentrer ces humeurs acres dans la maſſe du ſang, pour être enſuite portées aux vaiſſeaux ſalivaires, & ſortir par la bouche ; car outre que ce chemin eſt contre nature, & par conſequent violent, on voit bien que ces humeurs ne peuvent qu'achever de gâter le ſang qui n'eſt déja que trop corrompu par leur mélange, & qu'elles ne peuvent que picoter & ronger les endroits par où elles paſſeront, puiſqu'elles le font déja dans les intervales des muſcles : & ſi l'on ajoute qu'à l'occaſion du mercure les humeurs deviennent plus acres, l'on verra que le mal ſera en-

core plus violent, & que le malade ne peut que souffrir, & perir par une si mauvaise pratique, au lieu qu'il se presente d'abord une indication tres-naturelle, qui est de résoudre en vapeurs ces humeurs acrimonieuses qui sont contenues dans les porrositez des chairs, pour être expulsées par la transpiration, qui est le chemin le plus court, & le plus facile ; & par consequent celui qu'il faut tenir.

Les purgatifs sont tres contraires dans ces occasions pour deux raisons essentielles. La premiere, c'est qu'ils tirent de la circonference au centre, & font rentrer ces humeurs acres épanchées dans les chairs, ou qui sont prêtes à y couler dans la masse du sang, ce qui la corrompt davantage, comme j'ai dit. Et la seconde, c'est qu'ils fondent le sang ; car les purgatifs legers sont inutiles dans les rhumatismes, parce qu'ils ne vuident pas les serositez retenues dans les parties éloignées, & les autres purgatifs qui sont forts fondent & dissolvent le sang, c'est-à-dire, qu'ils le corrompent encore davantage ; c'est pourquoi l'on voit que ces

purgatifs irritent les douleurs du rhumatiſme, & que quand on purge à contre-tems, comme le ſang ſe gâte de nouveau, le rhumatiſme recommence.

Il faut donc neceſſairement ſe ſervir des diaphoretiques, & par cette methode on peut traiter le malade ſans avoir peur de prendre le change, parce que ces ſortes de remedes conviennent également au rhumatiſme & à la Verole. Voilà donc la réſolution du Problême, qui eſt que le rhumatiſme & la Verole ſe peuvent guerir par le même remede, pourvû que ce remede ſoit diaphoretique, & non purgatif, ni propre pour exciter la ſalivation, ce qui ſeroit tres-contraire ici.

L'on voit à preſent de quelle conſequence eſt cette ſpeculation ; & l'on doit encore ſçavoir que toutes ſortes de diaphoretiques ne ſont pas propres pour cette gueriſon ; car il y en a qui ſont trop legers & fort volatiles, qui paſſent avec trop de vîteſſe ſans pouvoir enlever la cauſe du mal, comme l'eſprit volatile de ſel armoniac, celui de corne de cerf, & ſemblables.

Il y en a d'autres qui échauffent

beaucoup, tels que ſont tous les diaphoretiques ordinaires; il y en a qui ſont inutiles, comme l'antimoine diaphoretique, le cinabre d'antimoine, & ſemblables, parce qu'ils ne peuvent être regardez que comme des terres maigres fixées par la calcination, & ſeulement propres pour imbiber les acides de l'eſtomac, ou ceux qui ſont dans l'inteſtin duodenum, ou bien ces diaphoretiques n'ont point été preparez juſqu'au degré de perfection qu'ils pourroient acquerir. Ce n'eſt pas ici le lieu de traiter cette matiere : j'ai dit ce que je devois dire là-deſſus dans le Chapitre du mercure, & dans celui qui parle de la guerifon de la Verole, où je renvoye mes Lecteurs pour la pratique.



PROBLEME XXIX.

Pourquoi les douleurs veroliques tourmentent plus la nuit que le jour, & ſi c'eſt conſtamment un ſigne de Verole.

ON ſçait aſſez que les douleurs veroliques proviennent d'un acide qui picote les membranes des muſcles, ou des os, ou les fibres nerveuſes des parties qui les ſouffrent. Cet acide eſt attaché à la pituite ſuivant les principes qui ont été ci-deſſus établis; & cette pituite domine plus la nuit que le jour, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt plus acre pendant la nuit que pendant le jour, qu'elle coule plus facilement dans quelques parties pendant la nuit, ou bien qu'elle acquiert plus de mouvement pendant la nuit, & que par conſequent elle peut picoter davantage, ce que j'appelle dominer, qui eſt un terme de l'ancienne Ecole; voici la raiſon que j'en ai. Durant le jour les eſprits coulent abondamment dans les

organes des ſens, & ceſſent d'y couler durant la nuit, la chaleur & la lumiere du Soleil temperent l'air que nous reſpirons, & la nuit les vapeurs humides qui avoient été élevées par le Soleil, retombent & rendent l'air froid & humide, ce qui augmente en nous les acides; deſorte que ces acides étant multipliez, & ceſſant d'être temperez par les eſprits animaux, par la chaleur & par la lumiere du Soleil, il eſt évident qu'ils deviennent plus acres, & en état de picoter avec plus de violence. L'air que nous reſpirons étant plus humide, & les fibres nerveuſes ceſſant d'être tendues par les eſprits qui ſont retirez, ou pour mieux dire, qui ceſſent de couler dans les organes des ſens, par une loy de la Nature qui a deſtiné la nuit pour le repos, & le jour pour le travail; ces fibres, dis-je, étant relâchées, ce relâchement donne occaſion à la pituite de couler plus aiſément dans les parties charnues, dans les articulations, & ailleurs.

Enfin le lit étant une envelope qui reflechit les vapeurs qui ſortent du corps par la tranſpiration continuelle,

ces vapeurs reflechies échauffent le corps peu à peu, & cette chaleur augmentant le mouvement dans les humeurs, toutes les parties du corps en ſont auſſi plus agitées ; enſorte que ſi au même tems il ſe trouve des acides envelopez dans quelque pituite auprés des membranes ou des fibres nerveuſes, ces mêmes acides, qui étoient comme en repos, & qui ne cauſoient aucune douleur, acquerant un nouveau mouvement par cette agitation qui les irrite, cauſent des douleurs ſi cruelles, qu'on les met au rang de celles qui ſont inſupportables.

Suivant cette explication, on voit que dans les rhumes, rhumatiſmes, vieilles toux, goutte ſciatique, fluxions catarreuſes, & autres maladies, dans leſquelles les acides & la pituite, ou la lymphe, prédominent, les douleurs s'augmentent plus la nuit que le jour, & qu'on peut même ne pas reſſentir de douleur pendant le jour, & en être tourmenté cruellement la nuit, auſſi-bien que dans la Verole ; & cela répond à l'experience commune.

C'eſt pourquoi les douleurs noctur-

nes ne ſont point un ſigne conſtant & aſſuré de la Verole, non pas même quand elles ſont au milieu des membres, puiſqu'il eſt évident que cela ſe peut rencontrer en d'autres maladies : il faut donc qu'il y ait quelqu'autre ſigne joint à ſes douleurs noćturnes pour en conclure la Verole ; à moins qu'on ne puiſſe tirer cette concluſions negativement, en diſant : Le malade n'eſt pas ſujet à la goutte ; il n'y a point apparence de rhumatiſme ; il n'y a aucune autre cauſe occaſionnelle qui ait pû produire ces douleurs, le malade a eu commerce avec des femmes gâtées, il a eu quelques chancres, &c. & ces douleurs viennent enſuite. Donc c'eſt la Verole : à quoi il faut encore ajouter beaucoup de prudence, en examinant toutes les circonſtances qui peuvent nous rendre certains de cette maladie.



PROBLEME

PROBLEME XXX.

Sçavoir ſi la gonorrhée aux femmes ſe peut diſtinguer des fleurs blanches.

J'Ai déja dit quelque choſe ſur cette matiere dans le Problême dix-neuf. Celui ci eſt d'une eſpece toute differente ; le premier ne regarde que le prognoſtic touchant les fleurs blanches qui ſont jointes à la Verole ; & celui-ci regarde le diagnoſtic, lequel eſt ſouvent tres-difficile.

La gonorrhée eſt une perte involontaire & ſans plaiſir de ſemence, ou de quelque autre matiere analogue à la ſemence.

On diviſe la gonorrhée en ſimple, & en virulente.

La ſimple arrive ſans aucun commerce impur, comme aux hommes qui ont couru la poſte avec trop d'agitation, aux hommes & aux femmes qui ont bû beaucoup de bierre ou d'autres liqueurs fermentées ; ou par la grande abondance de ſemence, ce qui

eſt commun à l'un & à l'autre ſexe. La gonorrhée virulente eſt lorſqu'il y a du venin verolique contracté par le congrès avec une perſonne qui en eſt infectée. On appelle cette gonorrhée chaudepiſſe, pendant qu'il y a du venin avec ardeur & douleur ; & lorſqu'il ne reſte plus de venin, mais ſeulement un écoulement de ſemence qui dure depuis long-tems, on l'appelle ſimplement gonorrhée. En latin on ne ſe ſert que du terme *gonorrhæa*, & lorſqu'il y a du venin verolique on y ajoute, *gonorrhæa maligna*, ou *virulenta*.

A l'égard des femmes, la gonorrhée ne peut être un écoulement de veritable ſemence, parce que leur ſemence propre eſt differente de celle des hommes ; celle-là étant contenue dans de petites veſicules qu'on appelle preſentement œufs, & les teſticules, qui ſont le reſervoir de ces œufs, ne ſont plus nommez que les ovaires des femmes.

Lors donc que les femmes ont une gonorrhée, elles rendent une matiere gluante, ordinairement blanche, quel-

quefois roufsâtre ou verdâtre, ſemblable à celle qu'elles rendent lorſqu'elles ont des fleurs blanches. Cette matiere qui reſſemble à de la ſemence, s'appelle auſſi ſeminale, & c'eſt celle que les femmes répandent au dehors dans le congrès, avec beaucoup de plaiſir.

Les Anatomiſtes modernes plus curieux que les anciens, ont obſervé qu'elle provient de l'orifice interne de la matrice, & qu'elle eſt exprimée par les petits conduits des glandes de cet orifice, à l'occaſion d'une irritation de nerfs, & de la contraction des fibres charnues qui environnent ces mêmes filtres, qui font à peu prés le même office que les glandes ſpongieuſes, qu'on appelle aux hommes les proſtates. Outre cette matiere ſeminale qui vient de l'orifice interne de l'uterus, on a encore obſervé que les femmes en rendent une autre plus claire & plus liquide, qui vient de ces foſſettes qui ſont auprés des lévres des parties honteuſes, lorſqu'elles ſont chatouillées.

Quant aux fleurs blanches, la matiere en eſt à peu prés la même, ou du

moins tres-ſemblable. Elle vient des mêmes endroits, & même de tout le corps de la matrice d'où elle ſort par les mêmes tuyaux que le ſang menſtruel; car on voit ſouvent que les femmes au lieu de ſang, ne rendent qu'une matiere blanche, gluante & pituiteuſe, & quelquefois c'eſt une matiere ſereuſe, particulierement quand il y a cachexie; car alors les impuretez de toute l'habitude ſe vuident par cet égoût. cloaca

La même choſe arrive dans les vieilles gonorrhées, dans leſquelles auſſi les impuretez de tout le corps ſe mêlent avec la matiere ſeminale, & ſont vuidées enſemble à cauſe du relâchement extraordinaire qui ſe trouve dans les glandes.

Cette grande reſſemblance qu'il y a entre la matiere des gonorrhées, & celle des fleurs blanches, a fait que pluſieurs Auteurs ont appellé l'un & l'autre écoulement, une gonorrhée.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt conſtant que quand la gonorrhée eſt ſimple, on ne peut la diſtinguer des fleurs blanches, parce que les matieres qui coulent ſont

les mêmes, ou du moins fort reſſemblantes, ſuivant ce que je viens de dire. Et lorſque la gonorrhée eſt virulente, il eſt vrai qu'on la peut quelquefois diſtinguer des fleurs blanches ; mais auſſi il y a ſouvent des difficultez inſurmontables, comme je le vais faire voir dans les exemples qui ſuivent.

1. Une femme qui n'a jamais eu de fleurs blanches, & qui d'ailleurs eſt en parfaite ſanté, venant à recevoir les careſſes de quelque homme qui a du mal venerien, reſſent bien-tôt aprés un écoulement de matiere blanche, ſuivi de quelque douleur avec ardeur d'urine : c'eſt ſans aucune difficulté une gonorrhée virulente, qu'on appelle une chaudepiſſe.

2. Une femme qui a des fleurs blanches deux ou trois jours avant ſes ordinaires, & pendant autant de tems aprés les avoir eus, ayant accoutumé de n'avoir aucune perte, ni blanche, ni rouge pendant le reſte du mois, eſt ſurpriſe d'une perte de quelque humeur acre qui lui fait douleur, & qui continue de couler dans un tems

que la malade en étoit ordinairement exempte ; cette perte eſt blanchâtre, tirant ſur le jaune, & elle arrive aprés avoir eu commerce avec un homme infecté d'un mal venerien ; il n'y a pas encore aucune difficulté, cette femme eſt attaquée d'une chaudepiſſe.

3. Une femme d'un temperament bilieux, reglée en ſes ordinaires qu'elle a tous les mois d'une couleur rouge pâle, & outre cela elle perd continuellement une matiere rouſsâtre, mais ſi piquante, qu'à la moindre agitation cette matiere lui corrode les parties naturelles qui en ſont preſque écorchées, avec inflammation & douleur ; cette femme ſent un peu plus de douleur, & ſa perte eſt un peu augmentée aprés avoir eu affaire avec quelqu'un qui ſera gâté du mal venerien ; elle a ſans doute contracté une chaudepiſſe, ou pour mieux dire, ſa perte eſt devenue maligne & verolique ; mais je ſoutiens qu'en cet état le mieux oculé, & le plus habile homme du monde ne le ſçauroit diſtinguer. De ſorte que voilà un cas dans lequel on ne peut

point diſtinguer la gonorrhé d'avec les fleurs blanches, & ce cas arrive tres-ſouvent en Medecine ; car il y a un grand nombre de femmes qui ont une perte continuelle de matiere blanchâtre, rouſsâtre, ou tirant ſur le verd, laquelle matiere contient des ſels ſi piquans, que les parties en ſont quelquefois écorchées juſqu'aux cuiſſes ; & cela ſans aucune malignité, mais par une ſimple intemperie : que ſi un venin verolique étranger vient à ſe joindre à cette matiere qui eſt ſi diſpoſée à le recevoir, il eſt impoſſible au commencement de le connoître, & cette femme en eſt d'autant plus malheureuſe, que ne croyant avoir que ſon mal ordinaire, elle ſe neglige juſqu'à ce qu'elle ſe ſente la Verole.

Mais lorſqu'elle ſe plaint de bonne heure, on trouve par l'inſpection que la matiere devenue verolique, ne doit pas reſter long-tems ſans faire quelque fraças, & que les écorchures qui étoient auparavant avec une ſimple rougeur, & quelque inflammation tout autour, feront de petits ulceres chancreux dont

le milieu ſera rouge, environné d'un bord dur & blanchâtre, qui eſt le propre caractere des ulceres veroliques, & qui les diſtingue ſpécialement des autres ſortes d'ulceres.

Je rapporterois ſur ce ſujet pluſieurs autres exemples, car j'en ai vû un grand nombre; mais comme il n'y auroit que des differences du plus au moins, ils ſe peuvent preſque tous réduire à ces eſpeces que je viens de propoſer, ſur leſquelles il me ſemble qu'on peut aiſément tirer toutes les conſequences neceſſaires pour la réſolution de ce Problême.

PROBLEME XXXI.

Sçavoir ſi toute Verole eſt curable.

IL y a deux partis extrêmement opposez ſur cette queſtion. Les uns ont prétendu qu'on ne gueriſſoit jamais parfaitement de la Verole, & qu'il reſtoit toujours quelque levain, lequel en tems & lieu reparoiſſoit pour jouer une nouvelle ſcêne. Les autres

au contraire vantent tellement leurs remedes, qu'ils en prétendent guerir radicalement toutes ſortes de malades. Chacun ſe pique aujourd'hui d'avoir des ſecrets infaillibles pour la Verole ; le moindre Frater ſe croit là-deſſus un Eſculape ; pluſieurs perſonnes debitent des recettes ſpécifiques : enfin un grand nombre de femmes proſtituées aprés avoir communiqué la Verole à pluſieurs, & aprés en avoir été ſouvent traitées, devenant à leur tour maquerelles, ſe mêlent de traiter cette maladie, dont elles promettent la gueriſon certaine, fondées ſur leurs propres experiences.

L'un & l'autre de ces partis ſont dans l'erreur ; car en premier lieu l'experience fait voir quantité de perſonnes qui aprés avoir été traitées de la Verole, ſe portent fort bien pendant le reſte de leur vie, qui ſera quelquefois de cinquante ou ſoixante années ſans en reſſentir la moindre atteinte, & qui meurent enfin de toute autre maladie ; ce qui prouve clairement qu'on guerit tres-ſouvent de la Verole dans toute la perfection poſſible : on

voit même de ces guerisons parfaites, dans toutes les differentes methodes de la traiter, quoiqu'une methode soit meilleure que l'autre, mais qu'il y a des gens faciles à guerir, & qui ont un temperament favorable à toutes sortes de remedes.

L'experience fait aussi voir que plusieurs meurent de la Verole, non seulement pour avoir été mal soignez; car alors c'est le défaut de ceux qui traitent ces malades; mais aussi par la violence de la maladie qui devient mortelle par elle même quand on la neglige, parce qu'elle corrompt toute la masse des humeurs, & ensuite les parties mêmes: ou bien par accident, lorsque ce venin a laissé quelque mauvaise impression dans une partie noble, dont la fonction est necessaire à la vie, ou lorsque le sujet n'est pas en état de supporter les remedes, tels que sont bien souvent les petits enfans, & beaucoup de femmes enceintes: de maniere que dans ces occasions la Verole est non seulement incurable, mais elle est même mortelle quelque soin qu'on y prenne, ce qui lui est commun avec les au-

tres maladies qui deviennent funeſtes dans ces mêmes circonſtances, quand bien elles ne le ſeroient pas par leur propre nature.

On voit encore par experience qu'il y a des gens qui gardent la Verole toute leur vie, & que quelque choſe qu'ils faſſent ils n'en peuvent jamais guerir à fonds. On adoucit & on calme les ſymptomes, les malades paroiſſent gueris pendant quelque tems, & puis le mal recommence. Il y a tres-ſouvent des ulceres ſi malins qu'ils éludent toutes ſortes de remedes ; on en trouve de la nature du cancer, leſquels s'irritent par les remedes. Il y a d'autres malades d'un temperament mélancolique ou atrabilaire en qui la Verole dégenere en une eſpece de lépre, qui n'eſt pas moins difficile à guerir que la lépre même confirmée, elle eſt alors incurable à tous les remedes ordinaires. Enfin c'eſt une choſe conſtante que les mêmes remedes ne gueriſſent pas tous les malades verolez. Le mercure qui eſt le remede le plus ſpecifique, eſt non ſeulement inutile à pluſieurs, mais encore le mal eſt bien ſouvent ir-

rité par ſon uſage ; de ſorte que ſi l'on a pas recours à d'autres remedes, l'on ne vient jamais à bout de la cure.

Theophraſte a remarqué que la Verole eſt comme une teinture phyſique, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt tellement adherente à la ſubſtance des parties, qu'il n'eſt pas moins difficile de l'en arracher, qu'il eſt difficile d'ôter aux métaux imparfaits leur teinture radicale, pour les rendre parfaits. C'eſt pourquoi il ſoutient qu'on ne peut bien guerir à fonds cette maladie, que par des moyens cachez au vulgaire ; & je croi qu'il a raiſon, lorſque la Verole eſt devenue habituelle ; car en cet état tous les remedes ordinaires y ſont inutiles.

Lorſque les os du nez ou du palais ſont profondement cariez, la gueriſon en eſt tres-difficile. J'ai dit ailleurs que le parfum étoit alors un remede des plus efficaces, parce qu'il peut penetrer juſques dans les pores des os cariez pour y détruire l'acide rongeant qui eſt le levain & la cauſe immediate de la carie. J'ai vû pluſieurs fois les os du crâne découverts exte-

rieurement en divers endroits, par des ulceres veroliques, & ſe recouvrir aſſez facilement par un long uſage des pillules mercurielles faites avec le précipité *per ſe*.

Pluſieurs Medecins & Chirurgiens admiroient ces ſortes de cures où ils avoient échoué, cependant il n'y avoit là rien de ſingulier ; mais c'eſt que le crâne n'étoit que ſimplement découvert, ſans carie & ſans corruption de ſa ſubſtance ; & j'ai ſouvent obſervé que quoique les os demeurent longtems découverts, ils ſe recouvrent ſans aucune exfoliation, lorſque l'air ne les a pas noircis & corrompus, ce qui eſt contre les maximes ordinaires de la Chirurgie, qui enſeigne que les os ne peuvent être expoſez à l'air, & ſe recouvrir aprés, ſans exfoliation ; car comme je viens de dire, l'experience eſt bien ſouvent contraire à ces maximes erronées.

Enfin la Verole eſt quelquefois compliquée avec le ſcorbut, & d'autres fois avec la lépre, & alors elle eſt incurable par les remedes ordinaires.

Je dis donc que la Verole qui n'a pas fait un grand progrès, eſt facilement guerie par l'uſage du mercure, ou de pluſieurs autres remedes ; que lorſqu'elle a pris de profondes racines elle ne peut être guerie parfaitement par les remedes communs, & qu'il faut recourir aux arcanes ; qu'elle eſt incurable lorſque la ſubſtance de quelque partie noble, ou tres-neceſſaire à la vie, eſt corrompue ou fort notablement alterée, & qu'elle eſt encore incurable par le défaut du ſujet qui n'eſt pas diſpoſé à ſoutenir la force du remede.

PROBLEME XXXII.

Sçavoir ſi l'on peut & ſi l'on doit arrêter le flux de bouche.

LOrſque l'onguent eſt mal donné, ou que le corps eſt fort pléthorique & fluxionnaire, de quelque methode qu'on ſe ſerve pour donner la ſalivation, on voit ordinairement une ſi

grande enflure de gorge, & un cours de ſalive ſi précipité, qu'il y a bien à craindre que le malade n'en ſoit ſuffoqué, ſi l'on ne détourne promptement l'abondance de cette fluxion. Cela n'arrive pourtant jamais dans la methode que j'ai enſeignée pour donner la ſalivation, parce que le mercure étant pris par la bouche, une partie de la matiere eſt vuidée par les ſelles, une autre par la tranſpiration & par les urines; c'eſt pourquoi il ſe ſepare moins d'humeurs par la ſalivation, qui vient plus doucement, mais qu'on augmente peu à peu, & comme par degrez, en continuant de donner le mercure. Lors donc que le cas d'un crachement exceſſive eſt arrivé; pour éviter le peril où ſe trouve le malade, on le ſaigne au bras, & on lui fait prendre quelques verres de ptiſanne royale, avec le ſené, la caſſe & le ſel de tartre; par ce moyen on dérobe une partie des matieres qui ſe jettent ſur la gorge, neanmoins le flux de bouche n'en eſt pas entierement arrêté, ni ne le doit pas être, puiſqu'on l'avoit procuré pour la gueriſon du

malade ; auſſi dans ce cas il n'eſt pas queſtion de ſuſpendre la ſalivation, mais ſeulement d'en moderer l'excès, & de prevenir le danger d'être étouffé par l'abondance des humeurs qui montent à la gorge : je dis même que ſi l'on arrêtoit ainſi le flux de bouche, ſuppoſé qu'on le pût faire par des remedes puiſſamment aſtringens, on feroit ſans doute perir le malade, parce que toutes ſes matieres qui ont été miſes en mouvement, & qui ſont déja ſeparées de la maſſe des humeurs, pour être expulſées par la bouche, ayant déja reçu une détermination vers cette partie, ſe précipiteroient ſur la poitrine, ou feroient arrêtées dans la tête & dans la gorge, & ſuffoqueroient le malade, ou le feroient perir d'apoplexie.

Il y a d'autres cas où l'on peut & l'on doit arrêter la ſalivation : En voici deux qui viennent ſouvent en pratique.

Lorſque la ſalivation qu'on a excitée dure au-de-là de trente jours, & de quarante à ceux qui ſont fort pléthoriques, il eſt abſolument neceſſaire de

de l'arrêter ; comme auſſi lorſqu'on a donné quelque priſe de mercure qui fait ſaliver, contre l'intention de celui qui ne l'a donné que pour purger ſeulement ; ce qui arrive à quelques-uns qui ſalivent tres-facilement à la moindre priſe de mercure, quelque bonne préparation qu'on en ait faite.

Pour en venir à bout on ſaigne le malade, ſi la ſaignée eſt d'ailleurs indiquée ; car aprés une longue ſalivation qui a beaucoup affoibli, la ſaignée ne peut d'ordinaire être que contraire. On purge avec le ſené, la caſſe & le ſel de tartre qui eſt tres-propre pour précipiter le mercure en bas, & le faire ſortir par les ſelles. Aprés quoi on peut employer l'or fulminant, ou toute autre préparation d'or ; car il n'eſt rien qui attire plus puiſſamment le mercure que l'or. J'ai trouvé par quantité d'experiences que les fleurs de ſouffre ſurpaſſent les autres remedes. C'eſt le propre du ſouffre de coaguler le mercure. Ainſi ce remede eſt tres-avantageux dans cette occaſion. Je m'en ſuis ſervi pluſieurs fois mêlé avec les fleurs de benjoin & les feuilles

d'or, & quelquefois j'y ajoutois mon diaphoretique ſolaire ; par ce moyen je rompois l'action du mercure, je le faiſois ſortir par la tranſpiration ; la ſalivation étoit parfaitement arrêtée dans deux ou trois jours, en donnant le remede de ſix heures en ſix heures.

J'ai dit que ce remede n'étoit pas neceſſaire lorſqu'on donnoit la ſalivation par la methode que j'ai enſeignée; mais ſi l'ayant donnée par quelque autre methode, on voyoit que le danger fut preſſant, je croi que pour en arrêter l'impetuoſité, il ſeroit bon de donner quelques priſes de ce même remede.

PROBLEME XXXIII.

Sçavoir ſi l'on doit donner la ſalivation aux femmes enceintes.

IL y a des gens qui ſont tellement prévenus pour la ſalivation, qu'ils ne croyent pas qu'on en doive exempter les femmes groſſes, lorſqu'elles ont la Verole ; & ce qui les rend plus hardis à l'entreprendre, c'eſt qu'il y a des

exemples dans quelques Livres de Chirurgie, & même de Medecine, qui justifient qu'on a souvent traité de la Verole des femmes grosses, avec un tres-heureux succès, & pour la mere & pour l'enfant. M. Mauriceau dans son Livre des Accouchemens, rapporte plusieurs de ces exemples, & cite quelques Auteurs qui ont donné la friction à des femmes grosses qui en ont été parfaitement gueries. Je ne croi pas toutefois qu'on doive suivre ces exemples; car quoique les cures qu'on rapporte soient veritables, elles n'ont pas été sans risque, puisqu'on ne peut disconvenir que le mercure ne mette toutes les humeurs dans un grand mouvement, & qu'il ne fasse une grande dissolution du sang, outre qu'il nuit beaucoup au cerveau, & à toutes les parties nerveuses, par les raisons que nous avons dites dans le Chapitre du mercure; & tout cela doit faire craindre un avortement funeste & pour la mere & pour l'enfant.

Il n'importe qu'il y ait plusieurs experiences favorables à cette pratique; car c'est le propre des Auteurs de ra-

conter les cures rares & extraordinaires qu'ils ont faites, ſans que pas un faſſe mention des mauvais ſuccès qu'ils ont eus le plus ſouvent, & ils en ſont tous aux termes du Proverbe qui dit, que *le Soleil voit leurs belles cures, & la terre couvre leurs défauts.* Enfin le danger eſt évident, & les cauſes en ſont manifeſtes ; on doit donc s'abſtenir de pratiquer le remede de la ſalivation aux femmes groſſes.

Dans le tems que j'écrivois ce Problême, M. Thouron le fils, Docteur en Medecine de la Ville de Toulouſe, fort judicieux & fort honnête homme, me dit qu'il viſitoit actuellement tous les jours une malade qui avoit avorté par l'imprudence d'un vieux Chirurgien opiniâtre de cette Ville, qui lui avoit donné la friction contre l'avis du Medecin, pour la guerir de la Verole que ſon mari lui avoit communiqué. Dans le plus fort de la ſalivation qui étoit le quinziéme jour, & le commencement du huitiéme mois de ſa groſſeſſe, elle avorta d'un enfant qui ne vêcu que dix heures ; les vuidanges furent copieuſes, mais en même tems

la ſalivation diminua, & fut preſque ſupprimée par ce mouvement contraire; cependant l'humeur acre qui ſéjournoit dans les conduits ſalivaires, augmenta les ulceres de la bouche, & tout le ſecours qu'on lui donna n'empêcha point la gangrenne, qui s'étendit juſqu'à un œil; c'étoit une choſe horrible à voir. Enfin aprés qu'elle eut ſouffert de tres-cruelles douleurs, parce que les mâchoires furent décharnées, & aprés qu'elle eut longtems enduré la faim & la ſoif pour ne pouvoir avaler, elle perit miſerablement.

Il eſt donc bien clair par ce triſte évenement, que l'avis du Medecin étoit plus ſage, puiſqu'il vouloit qu'on n'employât que la cure palliative pour moderer les accidens les plus fâcheux, & qu'on attendit aprés les couches pour donner cette malheureuſe friction dont les Chirurgiens ſont entêtez, ſans pouvoir revenir de leur prévention, quoique la raiſon démontre le danger de cette methode, & que les obſervations journalieres les convainquent qu'il en coûte la vie à un grand

nombre de perſonnes ſur qui l'experience s'en fait.

Il y a bien des remedes qui peuvent guerir radicalement de la Verole une femme groſſe, ſans danger, pourvû qu'on n'attende pas à les donner à l'extrémité, & dans le dernier mois de la groſſeſſe. Mais quand on n'en auroit pas d'autres que le ſimple précipité *per ſe*, ou le précipité ſolaire, on peut en ſureté traiter une femme groſſe avec ce remede, quoiqu'il excite le vomiſſement; car le vomiſſement n'eſt pas dangereux aux femmes groſſes, qui quelquefois vomiſſent ſans remedes pendant tout le tems de leur groſſeſſe. Il n'en eſt pas comme du cours de ventre, lequel met la femme groſſe en grand danger d'avorter, ſuivant l'Aphoriſme d'Hippocrate, 34. liv. 5. *Mulier utero gerenti, ſi alvus multum fluat, periculum eſt ne abortiat*, c'eſt-à-dire, La femme groſſe eſt en danger d'avorter lorſqu'elle a un cours de ventre conſiderable. La raiſon eſt que dans cette grande évacuation, non ſeulement les bonnes humeurs ſortent avec les mavaiſes, ce qui prive l'enfant de

ſa nourriture, mais encore dans les épreintes réiterées, les muſcles de l'abdomen compriment en embas la matrice, & cette compreſſion tend à expulſer l'enfant auſſi-bien que les matieres fécales ; au lieu que dans le vomiſſement la matrice eſt plus ſoulevée que comprimée, avec les entrailles qui toutes s'émouvent en enhaut pour preſſer le ventricule, & en faciliter le renverſement ou la contraction de bas en haut, qui eſt la cauſe immediate du vomiſſement. Ceux qui examineront ce que j'avance ici, trouveront que la raiſon eſt bien d'accord avec l'experience ; & c'eſt ſur ce fondement que j'ai ſouvent établi la pratique des remedes que je propoſe.



PROBLEME XXXIV.

Sçavoir si le mercure agit par irradiation, ou par quelque proprieté connue.

LE mercure eſt un mineral ſingulier, & qui n'a point de ſemblable dans toute la Nature. Auſſi produit il des effets qui lui ſont propres ; je n'examine à preſent que les plus communs, qu'on obſerve dans la Medecine ordinaire, & qui ſont de faire mourir les poux & les vers, lorſqu'il eſt ſimplement infuſé ou bouilli dans l'eau commune ; de guerir la galle lorſqu'il eſt mêlé parmi les graiſſes ; de purger par le vomiſſement & par les ſelles, lorſqu'il eſt précipité en poudre, ou par l'action du feu, ou par des eaux fortes ; & enfin d'exciter la ſalivation ; étant appliqué exterieurement, ou étant pris interieurement.

Vanhelmont dans le Traité qui porte pour titre : *In verbis, herbis, & lapidibus eſt magna virtus* ; c'eſt-à-dire, Dans les paroles, dans les herbes, & dans les pierres,

pierres, il y a de grandes vertus ; nous fait voir clairement que le mercure n'agit que par irradiation, lorſqu'il eſt employé en le faiſant bouillir dans l'eau commune, pour faire mourir les vers, lorſqu'on donne à boire de cette eau, ou lorſqu'il eſt ſimplement porté au col, enfermé dans un tuyau de plume, pour faire mourir les poux ; car alors il ne change en rien ſa nature, & ne diminue jamais de ſon poids ; de ſorte qu'il peut ſervir cent millions de fois aux mêmes effets, ſans qu'il perde jamais rien ni de ſon poids, ni de ſa vertu. Il agit donc ſans aucune réaction, & il communique ſa vertu par ſa ſeule preſence, ſans communiquer de ſa ſubſtance ; & c'eſt ce que Vanhelmont appelle agir par irradiation. J'ai expliqué cette maniere d'agir dans ma Diſſertation du ſel volatile huileux, & encore plus au long dans ma Diſſertation du ſouffre, où j'ai fait voir qu'il faut neceſſairement qu'il ſorte continuellement des pores du mercure quelque matiere étherée qui ſe repare par une autre matiere ſemblable, qui y entre à meſure que la premiere en ſort,

& l'on peut y concevoir des poles opposez, ainsi que les nouveaux Philosophes distinguent fort à propos dans l'aiman deux poles, dont l'un répond au pole arctique, & l'autre à l'antarctique.

Vanhelmont rapporte un autre exemple qui ne prouve pas bien juste cette irradiation. Il dit que l'esprit de vitriol réduit en poudre le mercure : que cette poudre étant lavée & un peu pressée au feu, se revivifie en mercure coulant, tel qu'il étoit auparavant, & en même poids ; & que l'eau dans laquelle on a lavé la poudre étant évaporée, rend un sel qui n'est point semblable au vitriol dont on a tiré l'esprit, mais bien à un veritable alum. Il prétend que le mercure n'ayant point changé de nature, & retenant le même poids, a fait ce changement du vitriol en alum, sans aucune réaction, & par sa seule presence, ce qu'il appelle agir par irradiation, à peu prés comme le Soleil éclaire les autres corps sans se diminuer.

Il est neanmoins aisé d'expliquer ce Phœnomene, sans avoir recours à cette

irradiation ; ſi l'on conſidere que le ſel qui eſt dans le vitriol, & celui qui eſt dans l'alum, ſont ſemblables dans leur origine. Le ſel du vitriol eſt un acide qui a diſſout de la mine de fer, & de cette diſſolution reſulte la couperoſe ; ou qui a diſſout de la mine de cuivre, ce qui fait le vitriol de Cypre ; ou qui a diſſout & du fer & du cuivre, ce qui fait un vitriol mixte, comme celui d'Allemagne : & l'alum contient ce même ſel acide qui a diſſout de quelque mine de pierre. L'alum & le vitriol ne different donc qu'à cauſe de la diverſité des corps qui ont été diſſouts par le même acide. Cela poſé, il eſt aiſé de comprendre que l'eſprit de vitriol eſt cet acide qui eſt commun au vitriol & à l'alum ; que cet acide ayant été dégagé par la diſtillation du fer & du cuivre auquel il s'étoit joint, & venant enſuite à ſe joindre au mercure, dans les pores duquel il s'embaraſſe, il y prend une nouvelle détermination, laquelle eſt conforme à celle qu'il faut pour compoſer un ſel alumineux ; ce qui peut arriver par un leger changement dans les pointes de

cet acide qui se seront, par exemple, un peu émoussées, en penetrant les pores du mercure, & en écartant ses parties pour le réduire en poudre. Et pour un tel changement il n'est pas besoin que le mercure agisse de sa part, ni qu'il communique aucune qualité, il suffit qu'il résiste, c'est-à-dire, qu'il ne souffre aucun changement ni dans son poids, ni dans sa nature; comme il n'est besoin d'aucune vertu particuliere au marteau dont on bat le fer, pour faire changer de figure à ce métail; la simple impulsion que l'ouvrier lui donne, & la propre résistance de cet instrument, suffisent pour faire un tel changement dans le fer, sans que le marteau soit changé lui-même : ou si l'on veut un exemple plus propre, un moule n'est pas changé quand on y a jetté plusieurs fois de la cire fondue.

Lorsqu'on mêle du mercure avec les graisses, afin d'en faire de l'onguent pour la galle, le mercure est divisé en parties imperceptibles; & ce mêlange se fait à cause de la ressemblance qu'il y a entre les graisses & le souffre qui réside dans le mercure.

La galle provient d'une matiere viſqueuſe & ſalée, qui s'eſt arrêtée dans la peau ; les ſouffres & les graiſſes ſont propres pour adoucir les ſels par leur onctuoſité, & pour attenuer les humeurs par la vertu qu'ils ont d'échauffer, & les petites boulles du mercure qui ſont dans l'onguent, penetrent facilement les pores, & ſe trouvant dans un mouvement continuel, quoiqu'il ne paroiſſe pas aux yeux, ce mouvement eſt propre pour diſſiper & réſoudre par la tranſpiration, l'humeur qui cauſe la galle ; de ſorte qu'il n'eſt pas beſoin d'admettre aucune irradiation pour expliquer la gueriſon de la galle par le moyen du mercure.

Quand on fait le précipité avec l'eau-forte ou avec d'autres corroſifs, quelque lotion qu'on faſſe, il reſte toujours quelques ſels engagez parmi le mercure, & il y a beaucoup d'apparence que ce ſont ces ſels qui le rendent purgatif ; c'eſt l'opinion de tous les Auteurs tant anciens que modernes ; & je me ſuis auſſi moi même rangé de ce ſentiment. Je commence neanmoins à preſent à douter de la certi-

rude des raisons qu'on allegue là-dessus, & je propose aux *Sçavans* mes conjectures.

L'Arcane corallin de Paracelse se fait, au rapport de Vanhelmont, en mettant le mercure coulant dans la liqueur alkaëst, & en un quart d'heure ce mercure se trouve réduit en poudre, sans que la liqueur alkaëst ait diminué de son poids, ni de sa vertu, ce qui est bien à remarquer : ensuite on distile de l'eau de blanc d'œuf, & on la cohobe quatre ou cinq fois sur cette poudre, qui reste rouge & entierement fixe, car elle souffre le feu de forge sans aucune diminution ; & en cet état c'est un remede qui purge par haut & par bas. Cela posé comme une chose dont on n'a pas lieu de douter, il faut tirer necessairement les consequences suivantes.

1. Que ce ne sont pas les sels étrangers qui rendent cette poudre purgative, puisqu'il n'y en a point du tout qui ayent pû se lier avec le mercure.

2. Que ce mercure ne peut être devenu purgatif que par son propre sel & son propre souffre, lesquels ont

été dévelopez & tirez au dehors dans cette préparation.

3. Que le précipité fait par les eaux-fortes, ou par le feu même, peut auſſi devenir purgatif par cette extraction de ſon ſel & de ſon ſouffre, ſans que les ſels des eaux-fortes y contribuent autrement que comme un moyen à ouvrir le centre du mercure ; ou en tout cas s'il y reſte quelque portion de ces ſels étrangers, elle ne ſerviroit que pour rendre le purgatif plus violent, par les irritations qu'elle pourroit cauſer.

4. Que le mercure ainſi préparé eſt un purgatif ſpécifique, tel qu'eſt à peu prés l'antimoine, ou les autres purgatifs ordinaires, ou du moins tel qu'eſt le vitriol.

5. Que quand le précipité eſt abſolument fixe, comme eſt l'arcane corallin, il pourroit agir par irradiation, de même que le verre d'antimoine : on peut neanmoins expliquer comment ce précipité & les autres peuvent purger, ſans avoir recours à cette irradiation, & dire que l'acide de l'eſtomac agit ſur eux à peu prés comme ſur le

fer, & qu'il en change quelque legere portion en un vitriol qui purge ; & cette explication me paroît naturelle, parce que le mercure se change facilement en une espece de vitriol au moyen des acides, ce qui n'arrive pas à l'antimoine.

Il est vrai que les acides de l'estomac ne pourroient pas dissoudre le mercure crud ; car ils sont trop foibles, comme je dirai dans la suite de ce Problême ; mais lorsqu'il est ouvert dans la préparation, soit par le feu, soit par les eaux-fortes, on s'appercevra en le mettant sur la langue, qu'il acquiert un goût qui approche fort du vitriol.

Ces mêmes conjectures me font douter de l'explication que tous les Sçavans donnent de la salivation expliquée par le mercure.

Ils nous disent tous, que comme l'on voit que le mercure devient tres-corrosif lorsqu'il est joint aux esprits acides du sel & du vitriol, avec lesquels on le mêle avant que d'en faire la sublimation ; & que l'on voit encore que le mercure devient corrosif lors-

qu'il eſt diſſout par les eaux-fortes, ou par les autres acides corroſifs ; il arrive de même que le mercure pris interieurement, ou introduit dans le corps par le moyen des parfums, des onguents, ou des emplâtres, ſe mêle avec les acides qui ſe rencontrent dans toutes ſortes de corps, & plus encore dans celui des verolez ; puiſque le venin verolique eſt un ferment acide, & que de cette jonction il réſulte une eſpece de ſublimé corroſif, lequel par ſa volatilité monte facilement à la tête & à la gorge par le mouvement des arteres, rongeant par ſon acrimonie, les conduits ſalivaux, qui étant ulcerez rendent cette grande abondance de ſalive pituiteuſe qu'on voit ſortir par le flux de bouche.

Ce qui confirme cette opinion, c'eſt qu'on voit que le mercure ſe joint aiſement aux acides corroſifs, tels que ſont les eaux-fortes, l'eſprit de nitre, l'eſprit de vitriol, celui de ſouffre, &c. & on a crû qu'il en arrivoit de même dans le corps humain ; de ſorte que le mercure devenant ainſi corroſif, on n'a point de peine à expliquer avec

beaucoup de vrai-ſemblance tous les accidens qui paroiſſent dans la ſalivation.

Que ſi pourtant nous examinons ſans prévention tout ce qu'on veut nous faire accroire, nous trouverons qu'il y a lieu d'en douter, & que la ſalivation provient ou d'une qualité ſpecifique qui eſt dans le mercure, & qui eſt propre au ſeul mercure, ou de quelque autre diſpoſition qu'il acquiert dans le corps, & dont on peut ſe former quelque idée aſſez claire & aſſez probable.

Il eſt vrai que dans le corps des verolez les acides y deviennent ſi acres, qu'ils ulcerent quelquefois tout le corps, & on ne voit que trop ſouvent des malades qui ſans avoir uſé de mercure, ont la bouche pleine de chancres & d'ulceres; tellement qu'alors on n'a point beſoin de ſuppoſer que le mercure ſe change dans le corps en ſublimé corroſif pour ulcerer la bouche. On en a ici une cauſe manifeſte, ſans le mercure; pourquoi donc ne ſe pourroit-il pas faire que quand on prend du mercure, la bouche devienne ul-

cerée, ſans que ce mercure ſe change en ſublimé corroſif ? par conſequent la ſalivation ne ſera pas une ſuite neceſſaire de cette corroſion, cauſée par le mercure.

D'ailleurs quoique les acides qui ſont dans le corps des verolez ou des galleux, ſoient aſſez forts pour cauſer des ulceres ; les acides qui ſont dans les corps ſains ſont fort temperez, & d'une nature bien differente des acides qui ſont dans les eaux-fortes, dans le nitre, dans le vitriol, dans le ſouffre, &c. car ceux-ci ne ſont que des ſels réſouts par la violence du feu, & joints à quelque portion de ſouffre brûlant & cauſtique, que le feu a auſſi enlevé du vitriol, du ſalpêtre, & des autres ſels qu'on a diſtilez ; au lieu que les acides qui ſont dans les corps ſains, ſont adoucis par le mélange des eſprits, & par la partie balſamique & onctueuſe des humeurs ; ce qui cauſe une diſpoſition fort éloignée de la qualité corroſive. Et cependant ſi l'on donne la friction à un corps ſain, il aura la ſalivation de même que s'il avoit la Verole.

Les acides qui ont été tirez du nitre, du vitriol, du souffre, du sel marin, & semblables, sont regardez comme fixes, n'ayant pû être extraits que par la violence du feu, & tous les acides qui sont dans le corps humain sont volatiles, mais tous les acides volatiles ne se lient pas au mercure, par exemple, l'acide du vinaigre qui est volatile, puisque sans le secours du feu il monte au nez de ceux qui en approchent, & même beaucoup d'autres acides ne s'y unissent pas non plus, comme celui du citron, de berberis, & celui des fruits & des plantes acides ; neanmoins ces acides ne sont pas si éloignez de ceux de notre corps, le vegetal ayant bien plus de rapport avec nous, que le mineral. Ainsi l'on voit clairement qu'il n'y a que les acides corrosifs tirez des mineraux par la violence du feu, qui se lient au mercure, & qui le rendent corrosif. Or il est impossible que de tels acides soient produits dans notre corps : on suppose donc une chose non seulement sans la prouver, mais même qui repugne ; c'est pourquoi jusques à ce

qu'on ait fait voir par des experiences certaines que les acides de notre corps ſe joignent au mercure, & que de cette jonction il en reſulte un ſublimé corroſif ; on a droit de nier qu'il y ait aucune parité entre le mercure avec les acides du corps, & ce même mercure avec les acides des eaux-fortes.

Mais, dira-t-on, vous convenez que le venin verolique eſt acide ; le mercure guerit la Verole par la ſalivation qui ſuit aprés l'avoir pris. Donc le mercure ſe lie à cet acide, puiſqu'il le chaſſe hors du corps.

Je répons que cette conſequence n'eſt pas neceſſaire, & qu'elle n'eſt pas une ſuite de ces premiſſes ; car les purgatifs ordinaires vuident la cauſe du mal qui eſt ſouvent dans les parties fort éloignées de l'eſtomac, en irritant ſes fibres, d'où s'enſuit une contraction, & un mouvement qui le renverſe en reſſerrant le pilore, ce qui produit le vomiſſement, ſans que pour cela ces purgatifs ſe lient à ces matieres qui ſont expulſées : ou bien les purgatifs excitent une fermentation dans les hu-

meurs, laquelle eſt ſuivie de la purgation ; & il n'eſt pas beſoin pour un tel effet, qu'ils ſe lient enſemble aux humeurs ; car ſouvent le purgatif eſt dehors, quoique la purgation continue, ou quelquefois les matieres ſortent plutôt que le purgatif ; de même le mercure guerit la Verole en procurant à la cauſe du mal un mouvement convenable pour être chaſſée du corps, ſans qu'il ſe lie au venin verolique.

En effet quand le mercure excite ſeulement un cours de ventre, il ne peut être regardé que comme un autre purgatif ; & lorſque le mercure eſt fixe, il ne ſe diſtribue pas dans le corps, il n'agit immediatement que dans l'eſtomac, & de là il paſſe par les inteſtins pour ſortir par les ſelles, ſans manquer cependant de guerir la Verole. Ce ne n'eſt donc point une conſéquence neceſſaire que les acides du corps, pour être expulſez par le mercure, ſe doivent lier avec lui, puiſqu'on peut expliquer cette expulſion en pluſieurs manieres tres-évidentes, ſans cette jonction prétendue.

Et que dira-t-on de la ſalivation que

pluſieurs pratiquent au moyen d'un parfum réiteré ? ils mêlent de l'argent-vif avec du baume du Perou, & en font un onguent, & y ajoutant du ſtorax, ils en forment des trochiſques. Ils mettent un de ces trochiſques ſur les charbons ardens, & avec un entonnoir ils en font recevoir la fumée par la bouche du malade, qui la tient ouverte au deſſus de l'entonnoir, & preſqu'en même tems il ſalive aſſez copieuſement. On entretient cette fumée avec de nouveaux trochiſques pendant deux heures, & le malade ſe retire enſuite pour aller à ſes affaires; on réitere tous les jours une nouvelle ſalivation de la même maniere, & on continue juſqu'à ce que le malade ſoit parfaitement gueri de la Verole.

En ce cas la bouche ne devient point ulcerée.

Dira-t-on alors que la fumée du mercure ſe joint aux acides veroliques, & qu'il ſe change en ſublimé corroſif ? on voit bien que cette explication ſeroit ridicule; & qu'on eſt contraint d'avouer que cette fumée ne fait que dilater & relâcher les conduits ſalivai-

res ; que le mercure qui eſt porté en atomes juſques dans ces conduits, y remue & diſſout la ſalive qui s'écoule, & qu'en continuant d'ébranler les fibres de ces conduits, ce mouvement attire de nouvelle ſalive en abondance, ce qui eſt d'autant plus facile à comprendre, que la ſalive eſt pouſſée naturellement dans ces conduits de toutes les parties du corps, comme je l'ai expliqué dans le Problême dix neuf.

Sur cet exemple on peut rendre raiſon de la ſalivation qui eſt excitée par la friction ; & dire que le mercure ayant penetré la maſſe des humeurs, comme il eſt dans un perpetuel mouvement, il la rompt & la diſſout toute ; & comme le flegme eſt froid & humide, contenant un acide envelopé parmi beaucoup de filamens onctueux accrochez enſemble, ce qui le rend viſqueux comme une eſpece de glu, il eſt auſſi plus propre que les autres humeurs pour embarraſſer & retenir un peu les atomes de mercure, qui ſont froids, & qui contiennent beaucoup d'acide envelopé de ſouffre ; en quoi il a encore quelque rapport

avec

avec le flegme, quoique ces atomes gardent toujours leur figure ronde, & leur mouvement naturel; car pour être embarraſſez ils ne perdent ni leur qualité, ni leur figure, comme on le voit quand on les mêlent parmi les graiſſes.

Or ce flegme qui eſt la matiere prochaine de la ſalive, eſt porté naturellement vers la tête & vers les conduits ſalivaux, & le mercure ſuit cette détermination.

Et comme ce mercure qui a été introduit dans le ſang, eſt étranger, les eſprits vitaux ſe meuvent avec impetuoſité pour l'en chaſſer. Dans ce mouvement il s'excite une grande efferveſcence, qui fait que les fermens ſe develöpent, & rendent la ſalive plus acre; & de cette acrimonie provienment les ulceres de la bouche, le relâchement des vaiſſeaux ſalivaires, & enfin la ſalivation.

Cette explication ſemble plus naturelle que toutes celles qu'on a données juſqu'à preſent; elle eſt fondée ſur des principes inconteſtables; & ſans avoir recours à la qualité ſpecifi-

que & occulte qu'on peut attribuer au mercure pour faire ſaliver, cette proprieté eſt ici expliquée ſans myſtere, & ſuivant les loix d'une Phyſique tres-ſimple.

Les eſprits vitaux ſont les conſervateurs de la vie ; dès qu'il y a dans le corps, & ſur tout dans les humeurs qui fermentent, quelque matiere étrangere, ils heurtent ſans ceſſe contre elle, parce qu'ils ſont dans un perpetuel mouvement, & leur agitation dure juſqu'à ce que cette matiere qui ne s'accommode pas à ce mouvement, ſoit hors du corps ; comme quand on s'eſt fiché une épine dans le doigt, on ſent bien-tôt aprés une agitation, une pulſation, & un mouvement extraordinaire, avec chaleur & douleur, ce qui cauſe ſouvent une grande enflure avec inflammation ; lequel mouvement vient des eſprits qui heurtent ſans ceſſe contre ce corps étranger pour le chaſſer dehors, ou qui font contracter les fibres pour ſon expulſion ; c'eſt par cette raiſon qu'Hippocrate appelle les eſprits, *Impetum facientes* : enfin ce ſont eux, c'eſt-à-dire, les corpuſcules les

plus ſubtils, & les plus actifs qui ſont la cauſe de tous les mouvemens qui ſe font dans la nature.

On pourroit peut-être trouver quelqu'autre explication ; celle-ci m'eſt venue dans l'eſprit en écrivant ce Problême, dont je m'étois moi-même propoſé la matiere comme un doute ; mon explication m'ayant paru aſſez évidente, je n'ai pas crû en devoir chercher d'autres.

Quand on donne la ſalivation en faiſant prendre le mercure crud par la bouche, le ſuccès en eſt à peu prés le même, & il agit ſans doute de la même maniere que par la friction : ſi l'on ſe ſert de quelque précipité pour donner la ſalivation, il faut remarquer que plus il eſt fixe, & moins il eſt propre pour faire ſaliver, parce qu'alors le mercure eſt trop lié, ce qui fait qu'il ne peut pas être diſtribué dans le corps. Il n'agit que ſur l'eſtomac & ſur les inteſtins, & il excite ſeulement le vomiſſement, ou bien il purge par le ſelles.

Lorſqu'il eſt volatile, les ſels qui l'ont réduit en poudre n'étant attachez

au mercure que fort ſuperficiellement, les lotions qu'on a employées pour l'adoucir avant que de le faire prendre, ont emporté la plus grande partie de ces ſels ; de ſorte que quand il eſt dans l'inteſtin *duodenum*, il arrive de deux choſes l'une ; ſçavoir, 1. que ce reſte de ſels eſt émouſſé & amorti par le concours de la ſalive, du ſuc pancréatique & de la bile, dont l'amertume eſt oppoſée à l'acidité des ces ſels qui étoient attachez au mercure, & que ce mercure ſe revivifie en les quittant, diviſé pourtant en atômes.

Ces atômes par leur mouvement, penetrent la maſſe des humeurs, s'embarraſſent parmi le flegme, & ſont portez vers la tête & à la gorge. Enfin il ſurvient les mêmes choſes que nous avons dites dans l'explication precedente de la ſalivation ; avec cette difference que tout s'y paſſe plus doucement que lorſqu'on a donné la friction, parce que ce mercure ne ſe répand pas tout d'un coup par tout le corps, comme il fait par la friction ; car alors il cauſe un grand tumulte dans les humeurs, en augmentant leur

effervescence ; au lieu que dans cette occaſion il ſe diſtribue peu à peu, & à repriſes, & la ſalivation vient comme par degrez, ce qui ſe fait ſans aucun danger, comme il eſt aiſé de comprendre.

Ou bien, 2. il arrive que ces ſels n'abandonnent pas le mercure, & qu'ils l'accompagnent dans ſa route ; cependant il eſt impoſſible qu'ils ne changent bien-tôt leur nature, car leur acidité ſe change neceſſairement en ſalé volatile, ce qui eſt commun à toutes ſortes d'acides qui paſſent par l'eſtomac, & par l'inteſtin *duodenum*, pourvû que leur quantité ne ſoit pas démeſurée. Un tel changement ſe fait par l'action du ferment de l'eſtomac, & par le mélange de la ſalive, du ſuc pancréatique, & de la bile, dont l'amertume prévaut ſur les qualitez des autres ; car de l'acide volatile, & de l'amer volatile, il en réſulte un ſalé volatile, à peu prés comme celui de l'urine ; de ſorte que ces ſels devenant volatiles, acquierent une diſpoſition favorable pour enlever ces atômes du mercure, les faire diſtribuer dans le

corps, aider la penetration & la diſſolution des humeurs. Cependant quoique les ſels changent leur qualité, les corpuſcules du mercure reſtent entiers, & de cela ſeul que ce ſont des matieres étrangeres, les fibres nerveuſes en ſont irritées, & le mouvement des eſprits ſe redoublent pour les chaſſer au dehors, ce qui cauſe une émotion conſiderable dans toute l'habitude. Et enfin la ſalivation s'enſuit de la même maniere que nous l'avons expliquée, ſi ce n'eſt que dans ce cas ici, elle eſt moins dangereuſe que dans tous les autres, tant parce qu'on la fait venir comme par filets, que parce que ces ſels qui accompagnent le mercure s'étant volatiſez, ſont devenus en même tems déterſifs, & ſont comme une eſpece de correctif du mercure, empêchant ſa froideur & ſes mauvaiſes qualitez, ce qui fait qu'il ne laiſſe aucune mauvaiſe impreſſion aux parties nerveuſes.

Je pourrois faire ce diſcours d'une plus grande étendue, & je pourrois aiſement expliquer tous les ſymptomes qui paroiſſent dans la ſalivation, mais

comme je n'employe que des principes connus & reçus de tout le monde, & que c'est aux Sçavans que je propose mes conjectures, j'ai crû qu'il n'en falloit pas davantage : & d'ailleurs, posé ces principes, cette explication que j'obmets, vient d'abord dans l'esprit naturellement, & sans aucune peine.

PROBLEME XXXV.

Sçavoir si la Verole volante peut être guerie par la salivation, ou s'il ne faut employer que les seuls diaphoretiques.

ON appelle Verole volante lorsque pour tout signe il ne paroît que des douleurs errantes, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre ; ces douleurs n'étant jamais fixes pour longtems dans un même endroit, quelquefois même disparoissant entierement, & revenant à diverses reprises ; mais il faut toujours supposer que ces douleurs ont été precedées par quelqu'au-

tre ſigne commun à la verole, ou qu'elles ſont les ſuites de la Verole univerſelle, dont on a été traité autrefois; de ſorte qu'il ſe peut faire également, que la cauſe de ces douleurs ſoit jointe à un venin verolique, ou qu'elle ſoit ſans aucun venin; & dans ce dernier cas, on l'appelle fort improprement la verole volante.

Cette cauſe eſt toujours une humeur acide volatile, & ſouvent accompagnée de quelque flatuoſité, laquelle s'éleve par la fermentation qui ſe fait principalement dans les arteres dont les tuniques en ſont irritées & gonflées; ou bien ſi cette humeur ſort en vapeur hors des atteres, elle picote les fibres nerveuſes & membraneuſes des muſcles.

Lorſque les acides abondent, ils peuvent être envelopez dans un peu de flegme, & être portez juſqu'aux extrémitez des arteres capillaires, où étant retenus par la viſcoſité de cette humeur, ils ſont enſuite attenuez par une nouvelle fermentation qui réſout une partie du flegme en vapeur, & l'acide venant à ſe déveloper, y occaſionne

ſionne par ſes picquotemens, une douleur paſſagere, mais tout ce que les arteres contiennent de liquide eſt bientôt pouſſé dans les veines, qui s'anaſtomoſent inſenſiblement avec les arteres; & cette impulſion ſe fait par le ſang qui circule continuellement du cœur dans toutes les arteres, & delà dans les veines, pour revenir au cœur, & en être exprimé de nouveau : ou bien quelquefois cette même vapeur s'échape juſques dans les eſpaces des muſcles, dont elle pique & tiraille les membranes, ou les fibres nerveuſes, y cauſant une douleur qui ne dure qu'autant de tems qu'il en faut pour que cette vapeur ſoit chaſſée hors du corps, avec les autres fumées qui ſortent naturellement par une tranſpiration continuelle. Suivant cette théorie qui me paroît conforme à la raiſon & à l'experience, la cauſe de ces douleurs étant en petite quantité, errante & volatile, ce ſeroit mal à propos qu'on donneroit la ſalivation, & tout-à-fait contre la bonne pratique, lorſqu'il n'y a point nul venin de Verole; car puiſqu'elle ſe réſout ſou-

vent d'elle-même par la tranſpiration ; elle indique auſſi un remede qui agiſſe auſſi par la tranſpiration ; de ſorte que les diaphoretiques ſont les ſeuls remedes qu'on doive employer dans cette occaſion, tous les autres étant ſuperflus ou inutiles.

Quand il y a du virus verolique, on peut faire preceder quelques priſes de mercure doux, ou de precipité *per ſe*, & enſuite venir aux diaphoretiques.

Néanmoins une longue experience m'a appris que toutes ſortes de diaphoretiques n'y ſont pas bons, car les uns échauffent ſans ſuccès, comme les ptiſanes ſudorifiques, & tous les ſouffres qui ne ſont point fixes ; & les autres ſont trop foibles, &c. je me ſers de mon or horiſontal, auquel j'ajoute quelque peu de poudre de viperes ou de perles, avec un peu de ſyrop de pavot blanc.

L'antimoine diaphoretique, le cinabre d'antimoine & ſemblables, ſont inutiles, quoiqu'ils faſſent ſuer copieuſement ; mais le bézoard mineral & le bézord jovial y ſont favorables ſans doute, parce qu'ils ſont plus propres

que les autres pour abſorber les acides, étant plus ouverts.

On trouvera par experience qu'il y a bien des gens qui croyent n'être pas gueris de la Verole, parce que ſix mois ou un an aprés avoir été traitez par les remedes convenables, il leur ſurvient de ces ſortes de douleurs errantes. J'en ai vû pluſieurs qui ne pouvant pas ſe perſuader que ces douleurs fuſſent ſans venin verolique, ont tourmenté leurs corps & leur eſprit par une infinité de remedes propres à la Verole : même par la ſalivation réiterée, ſans que jamais ils en ayent reçu le moindre ſecours.

J'ai trouvé que l'uſage du lait joint à ces diaphoretiques, procuroit tout le ſoulagement qu'on pouvoit attendre. Le lait, parce qu'il adoucit les ſels acres, en les délayant par ſa ſeroſité, & en les embarraſſant par ſa partie butireuſe ; & les diaphoretiques, en ouvrant les pôres de la peau, & facilitant la ſortie de ces ſels retenus.

FIN.

APPROBATION.

J'Ay lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Traité des maux Veneriens* : On propoſe dans ce Livre la methode de guerir la Verole ſans les onctions de mercure ; on indique une calcination du mercure avec l'or, & la methode de s'en ſervir dans les differens ſymptômes & les differens degrez de cette maladie ; on y propoſe auſſi les cauſes de cette maladie, & differens Problêmes ſur la même matiere ; on les réſout d'une maniere aiſée ; & le tout compoſe un Livre qui merite de revoir le jour. A Paris le 7 Janvier 1702.

FRESQUIERE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra. SALUT, Nôtre amé LAURENT D'HOURY, Imprimeur Libraire de nôtre Ville de Paris, Nous ayant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de Privileges pour imprimer en cette Ville : *Diſſertations Phyſiques ſur quelques matieres de Chymie & de Medecine, par M. Gervais Ucay, Docteur en Medecine à Toulouſe*, Nous avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Preſentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre en telles forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui ſemblera, pendant le tems de huit années années conſécutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes, de le ven-

dre, faire vendre ou diſtribuer par tout nôtre Royaume : faiſant défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres, dans la Ville de Paris ſeulement, d'imprimer, vendre, ni diſtribuer ledit Livre ſous quelque pretexte que ce ſoit, même d'impreſſion étrangere ou autrement, ſans le conſentement de l'Expoſant, ou de ſes ayans cauſe, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages, & interêts ; à la charge d'en mettre avant de l'expoſer en vente, deux Exemplaires en nôtre Biblioteque publique, un autre dans le Cabinet de nôtre Château du Louvre, & un en celle de nôtre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commnndeur de nos Ordres, de faire imprimer ledit Livre dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en beaux caracteres & papier, ſuivant ce qui eſt porté par le Reglement des

années 1618 & 1689. & de faire enregiſtrer les Preſentes ès Regiſtres de la Communauté des Libraires de nôtre Ville de Paris ; le tout à peine de nullité d'icelles. Du contenu deſquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empêchemens contraires. Voulons qu'à la copie des Preſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenue pour duement ſignifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers-Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire pour l'exécution des Preſentes toutes ſignifications, défenſes, ſaiſies & autres Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingt-huitiéme jour de May, l'an de grace

mil ſept cens deux, & de notre Regne le ſoixantiéme.

Par le ROY en ſon Conſeil,

CARPOT, & ſcellé.

Regiſtré ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires, conformement aux Reglemens. A Paris le 8 Juin 1702.

Signé, P. TRABOUILLET, Syndic.

PANACÉE
UNIVERSELLE.



METHODE QUE L'ON PRATIQUE A L'HOSTEL DES INVALIDES, Pour guerir les Soldats de la Verole.

LA MANIERE DE FAIRE la Panacée mercurielle pour la cure de toutes ſortes de Veroles, tant vieilles que recentes, pour le Scorbut, le Rhumatiſme, & pour toutes ſortes d'Obſtructions.

PRENEZ la quantité qu'il vous plaira de vermillon ou de cinabre, broyez le dans un mortier de marbre avec un pilon de verre, & le mêlez avec

ſon poids égal de limaille de fer bien nette, mettez ce mélange dans une cornue exactement lutée, en ſorte qu'il la rempliſſe juſqu'à un pouce prés du haut; mettez la cornue dans un petit fourneau de reverbere, & adaptez à ſon col un recipient qui ſoit preſque plein d'eau, lutez-les, & allumez le feu au fourneau par degrez, afin d'échauffer la retorte peu à peu; & tout votre cinabre paſſera en mercure coulant: délutez la cornue, jettez l'eau, & ſéchez le mercure en le paſſant ſouvent dans un linge blanc & ſec, puis le paſſez deux ou trois fois par le chamois, & mettez-le dans un matras de verre avec du ſel bien purifié, & du vinaigre diſtilé; il faut le bien battre, & l'agiter pendant une heure, & aprés verſer toute la liqueur par inclination, remettre de nouveau du ſel & du vinaire, l'agiter comme auparavant, & réiterer cela juſqu'à trois fois.

Il faut prendre le mercure ainſi purifié & ſeché, le mettre dans une cornue de verre, verſer par deſſus autant de bon eſprit de nitre, adapter un recipient, & faire diſtiler le tout au feu

de ſable juſqu'à ſiccité, il reſtera au fond de la cornue le mercure en ſel, avec les eſprits les plus fixes du nitre.

Peſez le mercure ainſi précipité, & le broyez au mortier, avec autant peſant de vitriol calciné à blancheur, & autant de ſel deſſeché : mettez le mélange dans une cucurbite, ou dans un matras au ſable, proche de la platine ; ſi c'eſt une cucurbite, qu'elle ſoit baſſe & couverte de ſon chapiteau ; il faut donner le feu de ſublimation par degrez, juſqu'à ce que toute la ſubſtance du mercure ſoit montée : elle ſe coagule en une matiere criſtalline au haut & aux côtez du vaiſſeau, dont il la faudra détacher, aprés qu'on aura coupé le vaiſſeau avec un fer chaud ; puis le bien broyer ſur le porphire, & y ajouter autant peſant de ſel tres pur & tres-ſec, & la moitié autant de vitriol calciné à rougeur, & ſublimer le tout pour la ſeconde fois, tant que le mercure ſoit monté comme à la premiere, en une tres-belle matiere criſtalline, qu'on broyera encore avec ſon poids égal de nouveau ſel purifié, & laquelle on reſſublimera comme ci-

deſſus, ce qu'il faudra réiterer juſqu'à cinq fois, qui feront ſept ſublimations, y comprenant les deux premieres avec le vitriol. A la huitiéme il faudra broyer le mercure ſeul, & le ſublimer au ſable dans un matras. Lorſque toutes ces ſublimations ſeront achevées, il faut garder le ſublimé, qui ſera tres-beau, dans un verre bien net & bien fermé.

II. OPERATION.

IL faut prendre un tiers du ſuſdit ſublimé pour le revivifier avec de beau regule d'antimoine; ſi ce tiers du ſublimé peſe une livre, il faudra huit onces de regule, & on réduira l'un & l'autre en poudre; lorſqu'ils ſeront bien mêlez, mettez-les dans une cornue, adaptez-y un recipient, & les diſtilez à feu de ſable par degrez. La ſubſtance reguline d'antimoine paſſera la premiere, qui eſt ce qu'on appelle beurre d'antimoine; enſuite le mercure qui ſera tres-bien purifié, & qu'on ſeparera; lavez-le bien, & le ſechez avec un linge net & ſec, puis le

faites passer trois au quatre fois par le chamois, & le serrez dans une phiole bien bouchée.

III. OPERATION.

PRenez douze onces de ce sublimé qui a été reservé & bien enfermé, broyez-les dans un mortier de marbre avec un pilon de verre, & lorsqu'elles seront en poudre tres-subtile, ajoutez-y peu à peu huit onces de mercure revivifié du même sublimé, agitez & triturez le tout ensemble jusqu'à ce que le mercure soit mortifié & éteint, en telle sorte qu'il n'en paroisse aucun atôme de vif; mettez la poudre dans un matras au sable, & dessous le vaisseau donnez le feu par degrez, dix à douze heures durant, jusqu'à ce qu'on voye que le mercure soit tout-à-fait monté & sublimé au haut du vaisseau; alors il faut cesser le feu, & laisser refroidir le vaisseau qu'il faudra casser ou couper étant froid, pour en separer le mercure qui sera sublimé en une substance compacte, serrée & cristalline, qu'il faut avoir soin de separer

des folles farines qui seront par dessus, & de quelque portion de mercure vif s'il y en avoit ; broyez dérechef ce sublimé au mortier de marbre, avec le pilon de verre, & le sublimez pour la seconde fois, en separant toujours les folles farines, & les terrestréïtez qui demeurent au fonds ; il faudra rebroyer & ressublimer, & continuer du moins jusqu'à neuf fois la même manipulation.

IV. OPERATION.

ALors prenez votre sublimé que vous mettrez peu à peu sur le porphire bien net, avec sa molette, le broyant le plus long-tems, & le mieux qu'il sera possible, ce que vous continuerez jusqu'à ce que le tout soit bien broyé, & vous mettrez la poudre dans un pot de verre, d'une embouchure un peu large, versant par dessus de bon esprit de vin alcoholizé & aromatizé, avec canelle, macis, gerofles, écorces superficielles de citrons & ambre-gris, que l'esprit de vin surpasse la matiere de trois doigts, & agi-

tez bien le tout enſemble ; & lorſque l'eſprit de vin ſera empreint de la partie la plus ſubtile de ces aromats, verſez-le doucement par inclination dans un matras, au moyen du entonnoir de verre, rebroyez ce qui ſera reſté dans le pot, & continuez à reverſer le même eſprit de vin aromatizé, qui ſera ſeparé de la matiere ſubtile qui reſte dans le matras : continuez ainſi à réduire toute la matiere en atômes, juſqu'à ce qu'elle paſſe entierement dans le matras avec l'eſprit de vin. Cela étant fait, fermez bien le matras avec ſon bouchon de verre, & le poſez ſur le ſable chaud d'une chaleur tres-moderée, pendant quinze jours, ou même trois ſemaines. Ce tems fini retirez le matras, & agitez bien l'eſprit avec la poudre que vous verſerez dans une cucurbite un peu baſſe, adaptez ſur la cucurbite ſon chapiteau avec un recipient, lutez & diſtilez à un feu aſſez doux ; tout l'eſprit de vin qui ſortira tres-pur & tres-net, peut toujours ſervir à la même, ou à une ſemblable operation.

Au fond de la cucurbite il vous reſ-

tera votre Panacée mercurielle tres-bien préparée, qu'il faudra mettre dans un vaiſſeau de verre net, & bien fermé. C'eſt un remede admirable pour beaucoup de maux differens, mais particulierement pour toutes ſortes de Veroles vieilles, recentes, de quelque nature qu'elles ſoient, & pour tous leurs accidens, auſſi-bien que pour le ſcorbut, le rhumatiſme, toutes ſortes d'obſtructions dans toutes les parties du corps, & pour les vieux ulceres. On le donne même aux petits enfans auſſi hardiment qu'aux grandes perſonnes pour tuer les vers, & pour toutes ſortes de galles & de vices qui rongent le cuir. Enfin c'eſt un remede ſpecifique à quantité de maux inconnus, rebelles & inveterez, puiſqu'il eſt un vrai mondificatif du ſang ; & ſon uſage adminiſtré & pris à propos, & avec jugement, ne peut jamais faire de mal.

La ſeule & unique maniere pour s'en ſervir utilement à tous les maux marquez ci deſſus, eſt de former une pâte de la Panacée dans un mortier de verre avec ſon pilon, avec de belle & bonne gomme adragant, diſſoute dans de

l'eau rose ou de fleurs d'oranges, & en mouler de petits grains comme des dragées de plusieurs grosseurs, les plus gros ne doivent pourtant pas peser plus de quatre grains de froment.

PANACE'E UNIVERSELLE.

IL faut faire un beau sublimé corrosif à l'ordinaire, qui soit sublimé du moins trois ou quatre fois, avec sel & vitriol bien préparez, employant du sel & du vitriol nouveaux à chaque sublimation; on doit faire ce sublimé soi-même, & ne se point fier à celui qui se vend chez les Droguistes, à cause qu'il peut être mêlé de quelques parties arsenicales.

Prenez donc trois livres de ce sublimé, une livre de beau regule d'antimoine, que vous réduirez bien en poudre, chacun à part, mêlez-les ensemble, & mettez les dans une cornue proportionnée à la matiere; adaptez y un recipient, lutez-le, distilez le beurre d'antimoine à l'ordinaire, & qu'il soit rectifié jusqu'à trois fois, changeant de vaisseaux à chaque rectification.

Pesez le beurre d'antimoine qui doit être pur, net & clair en consistance d'huile ; & y ajoutez le double de son poids de cristal de tartre blanc, bien purifié que vous aurez fait vous-même, à cause de la chaux qui est dans la crême de tartre que les Droguistes vendent ; mettez ce cristal en poudre, & mêlez-le avec le beurre d'antimoine dans un vaisseau de verre, se servant pour cela d'un pilon aussi de verre ; le tout étant bien mêlé & incorporé ensemble, mettez la pâte dans un grand matras de verre dont le col soit assez long, & par dessus de l'eau de pluye distilée, quatre fois autant pesant que la matiere ; fermez bien le matras avec son bouchon de verre, & le posez sur le sable chaud, donnez le feu par degrez pour l'échauffer peu à peu jusqu'à ce qu'il bouille, ce qu'il faudra continuer pendant huit heures, aprés quoi on ajoutera peu à peu de l'huile de tartre par défaillance, bien pure & filtrée, autant que vous aurez mis de crême ou crystal de tartre ; le tout étant ensemble, filtrez-le chaudement, mettez ce qui sera filtré dans une cu-

curbite de verre, ou dans une terrine de grais; faites le évaporer doucement au feu de sable jusqu'à siccité, observant de remuer la matiere sur la fin sans discontinuer, crainte que le sel ne brûle au fond; alors vous remettrez votre sel ou matiere ainsi dessechée sur plusieurs verres plats, pour être exposée à l'air pendant la nuit dans un beau tems, & le jour à la cave, le tout se réduira en huile ou liqueur grasse, qu'il faudra derechef filtrer bien proprement, & la serrer dans un bocal de verre bouché avec son bouchon de même matiere.

C'est avec juste raison qu'on doit appeller ce remede une Panacée universelle, puisqu'il évacue doucement, promptement & sans danger les humeurs abondantes & corrompues qui empêchent les fonctions de la vie, & qu'il guerit parfaitement & sans retour les maladies les plus opiniâtres qui ne peuvent être gueries par les remedes ordinaires, comme l'apoplexie, la léthargie, l'hydropisie, les fiévres continues & intermittentes, &c. Et pour dire en un mot, c'est un émetique

fort doux lorſqu'il eſt bien préparé ; ſa doſe ordinaire en liqueur eſt de treize à quinze gouttes au plus pour les perſonnes âgées, depuis vingt ans juſqu'à ſoixante, & aux jeunes & aux vieux à proportion ; laquelle doſe il faut réiterer plus ou moins ſelon la grandeur de la maladie ; on le donne donne dans du vin ſucré ou non, dans du bouillon, de la bierre, ou dans autre choſe ſemblable, & à toute heure du jour quand la neceſſité le requiert. Lorſqu'on aura donné de ce remede, on fera prendre au malade du bouillon gras & chaud demie heure aprés, ce qu'on réiterera deux ou trois fois pour faciliter l'operation, qui fera vuider par haut & par bas les humeurs viſqueuſes qui ſont attachez au fond & aux côtez de l'eſtomac, & leſquelles ſont ſouvent la ſource des maladies.

POur préparer un malade au remede qui guerit la Verole, il le faut premierement faire ſaigner une ou deux fois, & le purger aprés deux jours de ſuite ; le premier jour on lui donnera une infuſion de ſené avec le ſyrop de

roſes ou de fleurs de peſcher & le ſel vegetal, le tout doſé ſelon l'état & les forces du malade.

Le ſecond jour on le purgera avec la même medecine, & l'on mettra dans un bouillon qu'on lui donnera deux heures aprés, quinze gouttes de Panacée univerſelle, dont l'on peut s'abſtenir, ſi l'on veut. Cela fait, on lui donnera le lendemain de ſa medecine pour la premiere fois dix grains de mercure au matin, & le ſoir cinq, & même plus ſi on le trouve à propos.

Le ſecond jour on lui en donnera le matin quinze grains, & le ſoir huit.

Le troiſiéme jour, le matin vingt grains, & le ſoir dix.

Le quatriéme jour, le matin vingt-cinq grains, & le ſoir quinze, ſi l'on veut. On ira ainſi en augmentant tous les jours juſqu'à ce que le flux de bouche aille juſqu'à deux pintes, ou qu'il ſurvienne un flux de ventre qui réponde à la même quantité.

Si l'un ou l'autre diminue avant que les ſymptômes de la Verole ſoient diſſipez, il faut redonner au malade le

mercure, commençant par le dernier nombre qu'on lui aura donné auparavant, & le continuer jusqu'à ce qu'on voye des marques sensibles de la guerison de la maladie. S'il arrive que le flux de bouche ou du ventre soit par trop abondant, il faut purger le malade comme on le jugera à propos; mais si aprés avoir donné une quantité suffisante de mercure pour guerir la Verole, les symptômes ne disparoissent pas, ou qu'aprés avoir disparu ils retournent quelque tems aprés, il ne faut pas s'opiniâtrer à redonner de nouveau le mercure, sans avoir auparavant fait saigner, purger & baigner le malade, le bain étant le remede le plus propre à rendre les humeurs plus fluides. Le malade ayant été baigné, on lui donnera le mercure suivant la maniere ci-dessus décrite.

Il faut observer que pendant l'usage du mercure, il est meilleur que le malade vive de bouillons & d'œufs frais, que de prendre des alimens solides pendant ce même tems; il est necessaire aussi qu'il reçoive de deux jours l'un

un lavement, pour prendre les grains de mercure : il faut mettre dans le bouillon du matin & du ſoir deux petites ſoupes de pain, avec leſquelles on envelopera le mercure, ſi l'on n'aime mieux les prendre dans quelques confitures, & avaller un bouillon par deſſus, aprés quoi il faut demeurer trois ou quatre heures ſans manger.

Ce remede a été donné au Public pour les Invalides, par M. de la Brune, Medecin Chymiſte, aſſez connu, & fort en réputation pour ces ſortes de maux.

Un Soldat âgé de trente-deux ans, ayant pour signes de Verole, pustules, chancres & douleurs dans les bras, commença à entrer dans les remedes le 29 Novembre 1684.

LE 29 il fut saigné.

Le premier Decembre il fut saigné pour la seconde fois.

Le 2 il prit medecine avec l'infusion de sené, le syrop de roses, le syrop de fleurs de pêché, & le sel vegetal.

Le 3 il prit la même medecine; deux heures aprés un bouillon, dans lequel on mit quinze gouttes de Panacée antimoniale.

Le 4 on lui donna le matin dix grains de mercure, au soir cinq.

Le 5 au matin 15 grains, au soir 8.

Le 6 au matin 20 gr. au soir 10.

Le 7 au matin 25 grains, au soir 10. Il alla ce jour-là à la selle six fois.

Le 8 au mat. 30 gr. au soir 10. selles 6.

Le 9 au mat. 30 gr. au soir 10. selles 7.

Le 10 au mat. 35 gr. au soir 10. selles 7.

Le 11 au mat. 40 gr. au soir 10. selles 7.

Le 12 au mat. 40 gr. au ſoir 15. ſelles 6.
Le 13 au mat. 45 gr. au ſoir 15. ſelles 6.
Le 14 au mat. 40 gr. au ſoir 10. deux verrées d'émulſions, ſelles 5.
Le 15 rien, ſelles 6.
Le 16 au mat. 40 gr. au ſoir 10. ſelles 5.
Le 17 rien, ſelles 6.
Le 18 au mat. 30 gr. au ſoir 10. ſelles 6.
Le 19 au mat. 30 gr. au ſoir 10. ſelles 6.
Le 20 au mat. 30 gr. au ſoir 10. ſelles 4.
Le 21 au mat. 30 gr. au ſoir 10. ſelles 6.
Le 22 medecine comme la premiere, ſelles 8.
Le 23 rien. Gueri parfaitement.

Ce malade a été en tout vingt-quatre jours à guerir ; il a été ſaigné deux fois, purgé trois, de deux jours l'un un lavement, & a pris ſix cens trente-huit grains de mercure, qui font neuf dragmes moins dix grains.

Un Soldat âgé de vingt-huit ans, ayant pour ſignes de Verole, des puſtules par tout le corps, eſt entré dans les remedes le 29 Novembre 1684.

LE 29 il fut ſaigné.

Le premier Decembre il fut ſaigné pour la ſeconde fois.

Le 2 il prit une medecine ordinaire.

Le 3 il prit la même medecine, & deux heures aprés on lui donna un bouillon, quinze gouttes de Panacée. Il vomit & alla à la ſelle pluſieurs fois.

Le 4 au matin il prit dix grains de mercure, le ſoir cinq.

Le 5 au matin 15 grains, le ſoir 8.

Le 6 au matin 20 gr. le ſoir 10.

Le 7 au mat. 25 gr. le ſoir 10. Il jetta ce jour-là pinte de ſalive.

Le 8 au mat. 30 gr.	le ſoir 10.	pintes 2.
Le 9 au mat. 35 gr.	le ſoir 10.	pintes 2.
Le 10	rien,	pintes 3.
Le 11	rien,	pintes 3.
Le 12	rien,	pintes 3.
Le 13	rien,	pintes 3.
Le 14	rien,	pintes 2.

Le 14 rien, 3 chopines & & demi-ſeptier de ſalive.

Le 16 au matin 40 grains, le ſoir 10. chopine 3.

Le 17 au mat. 40 gr. le ſoir 10. pinte 1.

Le 18 au mat. 35 gr. le ſoir 10. pinte 1.

Le 19 au mat. 30 gr. le ſoir 10. pinte 1.

Le 20 au mat. 30 gr. le ſoir 10. pinte 1.

Le 21 au mat. 30 gr. le ſoir 10. pinte 1.

Le 22 au matin, medecine ordinaire, ſelles 3. pinte 1.

Le 23 rien, demi-ſeptier 3.

Le 24 rien chopine 1.

Gueri parfaitement.

Ce malade a été en tout vingt-ſix jours à guerir. Il a été ſaigné deux fois, purgé trois; il a pris de deux jours l'un un lavement; il a pris quatre cens quarante-huit grains de mercure, qui font ſix dragmes & ſeize grains.

Un Soldat ayant pour signes de Verole un nodus considerable à la partie moyenne du tibia de la jambe droite, des douleurs fort grandes dans les bras & les jambes, qui s'augmentoient la nuit ; & des insomnies perpetuelles, est entré dans les remedes le 24 Juillet 1684.

LE 24 il fut saigné.

Le 25 il fut purgé avec le sené, le syrop de roses, de fleurs de pesché, & le sel vegetal.

Le 26 il fut purgé avec la même medecine, & deux heures aprés il prit un bouillon avec quinze gouttes de Panacée antimoniale. Il alla à la selle vingt fois, & vomit pinte.

Le 27 il prit le matin dix grains de mercure, le soir 5. il fit selles 8.

Le 28 au matin 15 gr. le soir 6. selles 3. point de salive.

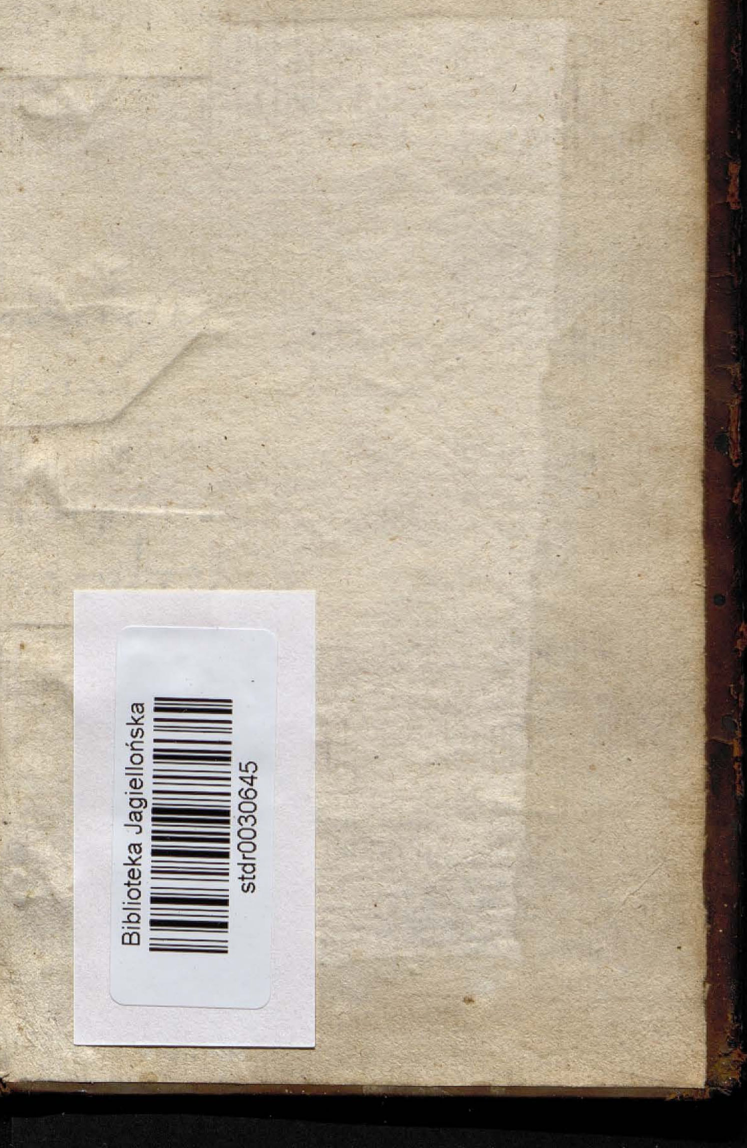
Le 29 au mat. 20 gr. le soir 10. selles 5. point de salive.

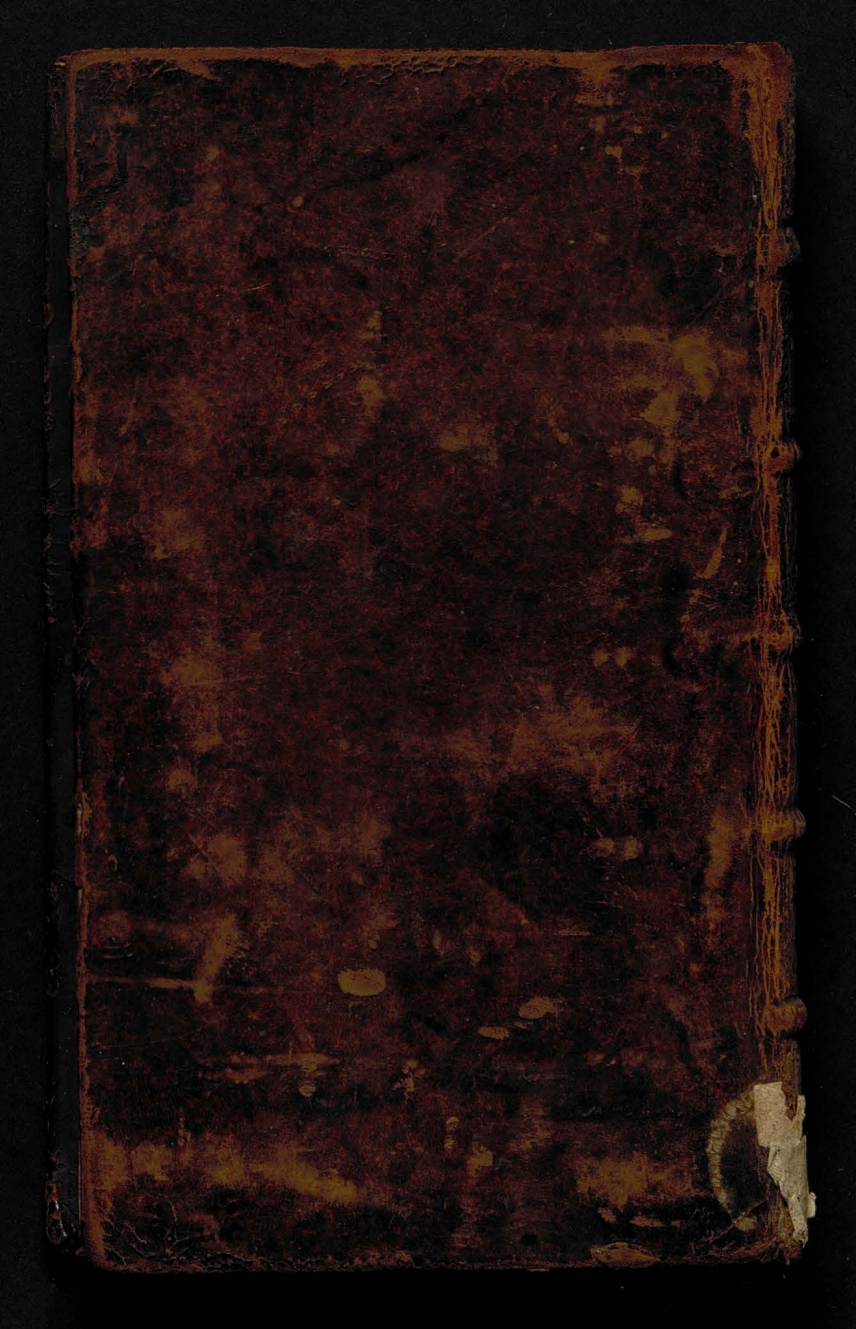
Le 30 au mat. 25 gr. le soir 10. selles 5. point de salive.

Le 31 au mat. 30 gr. le soir 10. selles 10. salive chopine 1.

Le 1. Aoust au matin 30 gr. le ſoir 10. ſelles 8. pinte 1.
Le 2 au mat. 30 gr. le ſoir 10. ſ. 13. pinte 1.
Le 3 au mat. 30 gr. le ſoir 10. ſ. 9. pinte 1.
Le 4 au m. 25 gr. le ſoir 10. ſ. 10. pinte 2.
Le 5 rien, ſelles 11. chopines 3.
Le 6 rien, ſelles 10. chopines 3.
Le 7 rien, ſelles 2. demi-ſeptiers 5.
Le 8 rien, ſelles 11. chopines 3.
Le 9 rien, ſelles 11. chopines 3.
Le 10 rien, ſelles 14. demi-ſeptiers 5.
Le 11 rien, ſelles 7. demi-ſeptiers 5.
Le 12 rien, ſelles 12. demi-ſeptiers 5.
Le 13 rien, ſelles 10. pinte 1.
Le 14 rien, ſelles 11. pinte 1.
Le 15 rien, ſelles 6. demi-ſeptier 1.
Le 16 rien, ſelles 4. point de ſalive.
Le 17 au mat. 30 gr. le ſ. 10. bien gueri. point de ſalive.
Le 18 medecine comme la premiere ; deux heures aprés un bouillon avec quinze gouttes de Panacée.

Ce malade a été en tout vingt-cinq jours à guerir. Il a été ſaigné deux fois, purgé trois, il a pris un lavement de deux jours l'un, il a pris deux cens quatre-vingt-un grains de mercure, qui font quatre dragmes moins ſept,






MALAD
VENER